

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008

**Publié par
Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada**



Droit d'auteur © Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC), 2011. Tous droits réservés.

Il est permis de citer de ce rapport, d'en extraire des figures ou des tableaux à la condition d'en indiquer la source : Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada. Pas plus d'une page du rapport ne peut être reproduite ou retransmise par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de SBAC. Les données publiées dans ce rapport ne peuvent être ni réanalysées ni réinterprétées sans autorisation écrite au préalable de SBAC.

Recherches effectuées et compilation pour SBAC par l'Alberta Centre for Injury Control & Research, Université de l'Alberta, 4075 RTF, 8308-114 Street, Edmonton (Alberta). T6G 2E1.

www.cair-sbac.ca

Le programme Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC) est financé par l'Association canadienne de sécurité agricole, qui reçoit ses fonds de *Cultivons l'avenir*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.

Un Comité directeur de gestion dirige SBAC, accordant la priorité à la qualité des données, à la recherche et à l'application des connaissances. Le Comité directeur de gestion de SBAC constitue :

Coprésidentes : Pam Fuselli, SécuriJeunes Canada
Margaret Herbert, Agence de la santé publique du Canada

Membres : Kathy Belton, Alberta Centre for Injury Control and Research
Marie Larue, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
Sally Lockhart, Spectrum Solutions
Niels Koehncke, Centre canadien pour la santé et sécurité en agriculture
Brigid Rivoire, Fédération canadienne de l'agriculture.

ISBN 0-9784872-6-3

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008

Ce rapport de *Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada* décrit la fréquence des accidents mortels en milieu agricole au Canada en fonction du groupe d'âge au cours des dix-neuf années de 1990 à 2008.

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008

Table des matières



	Remerciements	1
	Sommaire	4
Chapitre		Page
1	Introduction	9
2	Méthodes	10
3	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008 : un aperçu	15
4	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : enfants et jeunes	30
5	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : adultes de 15 à 59 ans	39
6	Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada : adultes de 60 ans et plus	49
Annexe A	Règles de décision	61
Annexe B	Glossaire	62
Annexe C	Formulaire de saisie des données des mortalités	65
Annexe D	Populations agricoles	67
Annexe E	Collaborateurs de SBAC	70

Remerciements

Financement et soutien

Le financement émane de l'Association canadienne de sécurité agricole, qui reçoit ses fonds de *Cultivons l'avenir*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.



Participants et parrains

Directrice du projet Kathy Belton M.Ed.

Rédactrice du rapport Colleen Drul

Gestionnaire des données et réviseure Colleen Drul

Coordonnées

Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada
3325 – C, route Pembina
Winnipeg MB R3V 0A2
Tél. (204) 452-2272
Télé. (204) 261-5004
Courriel : cair-sbac@casa-acsa.ca
Site Web : www.cair-sbac.ca.

Individus et organismes qui ont contribué au projet de SBAC

Colombie-Britannique

Dre Helen Ward, Division respiratoire, Département de médecine, Université de la Colombie-Britannique
Mme Tej Sidhu, Bureau du coroner en chef, Province de la Colombie-Britannique
Dr Shaun Peck, administrateur adjoint de la santé provinciale, Ministère de la Santé de la C.-B.
Mme Anne DyBuncio, Université de la Colombie-Britannique

Alberta

Mme Kathy Belton, directrice adjointe, Alberta Centre for Injury Control & Research
Dr Don Voaklander, professeur agrégé, Alberta Centre for Injury Control & Research, École de Santé publique, Université de l'Alberta
Mme Kim Borden, analyste des données, Bureau du médecin-légiste en chef, Alberta Justice
Mme Colleen Drul, analyste des données, Alberta Centre for Injury Control & Research
Dr Graham Dowling, Médecin-légiste en chef, Alberta Justice

Saskatchewan

Mme Louise Hagel, Centre canadien pour la santé et sécurité en agriculture, Université de la Saskatchewan
Dr Neils Koehncke, Centre canadien pour la santé et sécurité en agriculture, Université de la Saskatchewan
Mme Tracey Boychuk, Bureau du coroner provincial, Saskatchewan Justice
Dre Mary Rose Stang, consultante en recherche, Direction de la santé de la population, Saskatchewan Health
Mme Rita Coshan, Direction de la santé et sécurité au travail, Ministère des Relations du travail et de la sécurité au travail, Gouvernement de la Saskatchewan
Bureau du coroner provincial, Ministère de la Justice, Gouvernement de la Saskatchewan

Manitoba

Dr Ted Redekop, Ministère du Travail et de l'Immigration, Division de la santé et sécurité au travail, Direction de la santé au travail, Santé Manitoba
Bureau du médecin-légiste en chef

Ontario

Dr Robert Brison, Département de médecine d'urgence, Kingston General Hospital et Université Queen's
Dr William Pickett, Faculté des sciences de la santé, Kingston General Hospital et Université Queen's
Mme Deborah Emerton, Département de médecine d'urgence, Kingston General Hospital et Université Queen's
Mme Catherine Isaacs, Département de médecine d'urgence, Kingston General Hospital et Université Queen's
Bureau du coroner en chef de l'Ontario

Québec

Bureau du coroner du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Nouveau-Brunswick

Mme Shelley Moore, Bureau coroner en chef, Département de la sécurité publique
Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Nouvelle-Écosse

Dre Judy Guernsey, professeure agrégée et directrice, Atlantic RURAL Centre, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Université Dalhousie

M. Sean Margueratt, directeur, Service du médecin-légiste de la Nouvelle-Écosse
Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Île-du-Prince-Édouard

Mme Marilyn Affleck, anciennement de la Fédération de l'agriculture de l'Î.-P.-É.
Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention
Mme Sally Lockhart, Spectrum Solutions

Terre-Neuve et Labador

Mme Edna Lahey, Bureau du médecin-légiste en chef
Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Site Web www.cair-sbac.ca

Sommaire

Les blessures sont considérées comme un problème majeur pour la santé publique au Canada et une menace importante à l'économie, au système de soins de santé et à la qualité globale de la vie. Dans d'autres industries, les victimes de blessures au travail sont généralement des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que les enfants et les vieux subissent un nombre appréciable de blessures graves reliées au travail. C'est dû, en partie, au fait que les fermes et les ranchs ne sont pas seulement que des lieux de travail mais aussi des endroits où des personnes de tous âges vivent, jouent et participent aux activités récréatives. De plus, contrairement à d'autres métiers, il n'est pas inhabituel pour les agriculteurs et éleveurs de travailler à temps plein et de conduire des tracteurs et d'autres équipements lourds alors qu'ils ont plus de 70 ou 80 ans.

Bien que le coût majeur d'une blessure liée à l'agriculture soit la souffrance humaine et des pertes pour les personnes et les familles, les coûts financiers sont loin d'être négligeables. En 2004, les blessures liées à l'agriculture au Canada ont coûté 465 millions de dollars.¹

Il y a trois catégories de blessure par intention :

- les blessures non intentionnelles pour lesquelles les programmes de prévention des blessures aident beaucoup, par exemple : accidents de voiture, chutes, intoxication, noyade et suffocation dues aux grains;
- les blessures intentionnelles, y compris le suicide (atteinte à soi-même), la violence;
- les blessures indéterminées; celles pour lesquelles on ne pouvait pas déterminer l'intention.

Le présent rapport se concentre sur les blessures non intentionnelles. Les blessures non intentionnelles constituaient la majorité des coûts; 80 % du total des coûts des blessures liées à l'agriculture (374 million \$).¹

Le rapport ***Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008*** comprend une analyse des données du programme Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC) pour les accidents mortels liés au milieu agricole au Canada pour les dix-neuf années civiles de 1990 à 2008. Le but de ce rapport est de décrire l'ampleur du problème des accidents mortels en milieu agricole au Canada et de repérer les tendances des blessures en fonction du groupe d'âge. Un des objectifs principaux du programme est de repérer les tendances relatives aux blessures en milieu agricole dans le but de faciliter la conception et le ciblage d'initiatives spécifiques en prévention. De plus, en faisant de façon régulière la collecte de données sur les blessures liées au milieu agricole, SBAC peut surveiller l'efficacité des programmes de prévention et repérer les tendances des blessures liées au nouvel équipement et aux nouvelles techniques agricoles.

Les données de SBAC indiquent que les blessures subies en milieu agricole ne sont pas des « accidents » aléatoires ou des cas isolés. De nombreuses tendances de blessures sont susceptibles de se répéter. Entre 1990 et 2008, au Canada :

- 1 975 personnes ont subi un accident mortel en milieu agricole.
- Le taux d'accidents mortels en milieu agricole était de 12,9 par 100 000 de population agricole (y compris les non travailleurs).
- Le taux de mortalité pour les blessures en milieu agricole chez la population agricole est plus élevé que le taux de mortalité pour les accidents de voiture et pour le suicide chez la population en général.
- La machinerie est impliquée dans 70 % des accidents mortels liés au milieu agricole.
- Plus de la moitié des accidents mortels en milieu agricole sont attribuables à quatre causes liées à la machinerie : les renversements de machine, les écrasements par machine, les enchevêtrements dans une machine et les collisions de la route.
- Les cinq causes les plus courantes des accidents mortels liés au milieu agricole sont les renversements de machine (20 %), les écrasements par machine (18 %), les enchevêtrements dans une machine (8 %), les collisions de la route (7 %), et le fait d'être coincé ou heurté par une machine (7 %).
- 92 % des accidents mortels sont liés au travail, et 85 % des victimes travaillaient.
- Les hommes représentent 92 % des victimes d'un accident mortel lié au travail agricole.
- Les propriétaires exploitants agricoles constituent 47 % des victimes d'accidents mortels.

¹ Sauve-Qui-Pense, (2010). Le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole au Canada. Sauve-Qui-Pense : Toronto, ON (non publié).

- Le tracteur est lié à 37 % des accidents mortels liés au milieu agricole.
- 44 % des accidents mortels dus à l'exposition à une substance toxique sont attribuables à l'intoxication par hydrogène sulfuré (gaz de fumier).
- Des accidents mortels par noyade, 39 % sont survenus dans un étang-réservoir.

Enfants et jeunes (moins de 15 ans), Canada, de 1990 à 2008

- Il y avait 248 décès attribuables aux blessures liées à l'agriculture.
- Les garçons représentent 81 % des accidents mortels.
- 71 % des accidents mortels sont liés au travail.
- 73 % des victimes d'un accident mortel étaient les enfants des propriétaires exploitants.
- Le tracteur est lié à 30 % des décès.
- Les décès par écrasement constituent 39 % de tous les décès. De ces victimes, 52 % étaient des passagers, 44 % étaient des spectateurs, et 4 % étaient des opérateurs d'une machine.
- Parmi les décès par noyade, 42 % sont survenus dans un étang-réservoir.

Adultes (15 à 59 ans), Canada, de 1990 à 2008

- Il y avait 1 008 accidents mortels attribuables aux blessures en milieu agricole.
- Les hommes représentent 92 % des accidents mortels.
- 94 % des accidents mortels sont liés au travail.
- 70 % des accidents mortels sont liés aux machines.
- Les causes principales des accidents mortels sont les renversements de machine (21 %), les enchevêtrements dans une machine (11 %), les collisions de la route (11 %), les écrasements par machine (10 %), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (9 %).
- Les propriétaires exploitants agricoles constituent 42 % des victimes d'accidents mortels.
- Le tracteur est lié à 35 % des accidents mortels.
- Les personnes âgées de 50 à 59 ans comptaient le plus grand nombre de décès, 312, au cours de la période de 19 années (16 décès par an).

Adultes plus âgés (60+ ans), Canada, de 1990 à 2008

- Il y avait 712 accidents mortels attribuables aux blessures en milieu agricole.
- Les hommes représentent 95 % des accidents mortels.
- 95 % des accidents mortels sont liés au travail.
- La machinerie est impliquée dans 72 % des accidents mortels.
- 46 % de tous les accidents mortels sont attribuables à deux mécanismes de blessure principaux : les renversements de machine (25 %) et les écrasements par machine (24 %). Le mécanisme de blessure mortelle courant qui suit est le fait d'être heurté par un animal (10 %).
- Les propriétaires exploitants agricoles constituent 78 % des victimes d'accidents mortels.
- Le tracteur est lié à 47 % des accidents mortels.
- Les personnes âgées de 60 à 69 ans comptaient le plus grand nombre d'accidents mortels, 309 (en moyenne 16 par an). Cependant, les personnes âgées de plus de 80 ans affichaient le taux de mortalité le plus haut de 79,7 décès par 100 000 de population agricole (130 accidents mortels au cours de la période de 19 années).

Nota : L'âge était inconnu pour sept hommes.

1 INTRODUCTION

1.1 APERÇU GÉNÉRAL

Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC), anciennement le Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA) a été établi en 1995 pour répondre à un besoin de recueillir de meilleurs renseignements relatifs aux accidents mortels ou à celles nécessitant une hospitalisation en milieu agricole au Canada. SBAC est un programme national ayant des partenaires dans chacune des dix provinces du Canada. Le rapport *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008* analyse les données canadiennes relatives aux accidents mortels sur une période de dix-neuf années civiles, de 1990 à 2008. Ce rapport comprend les données relatives aux accidents mortels en milieu agricole chez les personnes qui faisaient partie de la population agricole canadienne, les travailleurs temporaires étrangers qui participaient au programme du travail saisonnier en agriculture de Citoyenneté et Immigration Canada, ou qui étaient exposées au risque de blessures en milieu agricole au Canada entre 1990 et 2008. Il y avait 1 975 accidents mortels liés au milieu agricole au Canada entre 1990 et 2008, en moyenne 104 par an. Au cours de la période de surveillance de 19 ans, le taux de mortalité moyen par 100 000 de population agricole par an était de 12,9 décès.

Cette introduction est suivie d'une description des méthodes utilisées dans le programme SBAC. Vient ensuite un chapitre qui présente un aperçu complet des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada. Dans les chapitres suivants, nous dégageons les tendances principales des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants de moins de quinze ans, les adultes de 15 à 59 ans et les adultes de 60 ans et plus.

1.2 HISTORIQUE DE LA SURVEILLANCE DES BLESSURES AGRICOLES AU CANADA

Les blessures en milieu agricole ont pris de l'importance concernant la santé en milieu agricole depuis 1960 alors que ce problème a été soulevé dans les publications médicales. À ce moment-là, quelques groupes provinciaux ont commencé à suivre de près les blessures subies en milieu agricole. Ce n'est récemment toutefois qu'on a commencé à affecter des ressources nationales importantes à l'analyse de ces blessures.

Le métier d'agriculteur est une occupation dangereuse comparativement à d'autres métiers industriels au Canada. L'agriculture occupe le quatrième rang au chapitre des industries présentant le plus de risques au Canada relatif au taux d'accidents mortels. En termes de nombre absolu, il n'existe pas d'occupation plus dangereuse.² Les coûts économiques associés aux blessures en milieu agricole sont importants. En 2004, les blessures liées à l'agriculture au Canada ont coûté 465 millions de dollars. Les blessures non intentionnelles constituaient la majorité des coûts, 80 % du total des coûts des blessures liées à l'agriculture (374 million \$).³

Avant la création de SBAC, il existait très peu de données concernant les blessures subies en milieu agricole au Canada. Ce programme de surveillance a comblé un vide important relatif à l'occurrence des blessures liées à l'agriculture en fournissant des données qui peuvent servir à élaborer des stratégies efficaces et cibler des programmes de prévention des blessures. Les données de SBAC ont été utilisées par divers groupes à l'échelle internationale, en Australie, au Brésil, à Hong Kong, en Inde, en Irlande, au Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Plusieurs inventaires et recueils font référence à SBAC, y compris des guides à la santé et sécurité au travail et du milieu, des recueils de cas et inventaires publiés par l'Agence de la santé publique du Canada. En termes de politique, SBAC a été utilisé comme source de référence pour les blessures en milieu agricole à toutes les échelles, internationale, nationale, provinciale et régionale. Les renseignements recueillis ont indiqué que les données du programme ont aidé à informer, à influencer et à mettre en oeuvre l'élaboration de politiques aux paliers fédéral et provincial. Les influences sur la planification stratégique à l'échelle provinciale et organisationnelle sont aussi évidentes, et on peut lier les contributions aux : lignes directrices pour la sécurité des enfants⁴, lois sur le travail des enfants⁵, lignes directrices pour la santé et sécurité

² Pickett W, Hartling L, Brison RJ, Guernsey J (1999). *Fatal farm injuries in Canada*. *Can. Med Assoc. J.* 160:1843-1848.

³ Sauve-Qui-Pense, (2010). Le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole au Canada. Sauve-Qui-Pense : Toronto, ON (non publié).

⁴ National Children's Centre for Rural and Agricultural Health and Safety, Marshfield Clinic Research Foundation, 2006. Disponible à : http://www.marshfieldclinic.org/nccrahs/?page=nccrahs_aboutus_center_highlights.

⁵ Irwin, John, Stephen McBride and Tanya Strubin. 2005. "Child and Youth Employment Standards: The Experience of Young Workers Under British Columbia's New Policy Regime." Canadian Centre for Policy Alternatives, September 2005. 40 pp.

au travail⁶, normes techniques⁷ et stratégies visant à réduire les blessures et à promouvoir la santé. À l'échelle internationale, le Gouvernement du Canada a cité les rapports de SBAC dans sa soumission de 2003 aux Nations Unies, au sujet de la Convention relative aux droits de l'enfant, et il a reconnu SBAC comme ayant un rôle important dans l'influence sur les droits de l'enfant au Canada⁸. SBAC a été reconnu aussi comme un outil pour la sensibilisation, l'acquisition des compétences et le développement des connaissances par le biais de présentations aux congrès, de téléconférences, conférences, matériel de cours, campagnes de marketing social et de matériel de ressource. D'une perspective de recherche, 132 articles dans 56 revues atteignant une très grande gamme de disciplines ont été liés à SBAC.

1.3 SURVEILLANCE DES BLESSURES DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU CANADA

Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada (SBAC) est un programme national financé par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). SBAC est un programme collaboratif auquel diverses organisations de tout le Canada participent. Il est coordonné à partir d'un bureau national situé à l'Alberta Centre for Injury Control and Research, l'Université de l'Alberta, à Edmonton, en Alberta. Les personnes et organisations qui contribuent à SBAC sont les chercheurs, les organismes publics et l'industrie agricole.

L'objectif fondamental de SBAC est de recueillir et d'analyser des renseignements concernant les blessures subies en milieu agricole à l'échelle du pays. SBAC a établi des normes nationales pour la collecte de données sur les accidents mortelles et les hospitalisations. Bien qu'il soit une source très riche de données, en 2002, SBAC a cessé la collecte de données sur les admissions hospitalières sur une base nationale en raison de compressions budgétaires. La collecte de données sur les admissions hospitalières exige l'examen des dossiers d'hôpitaux afin d'extraire les circonstances de l'événement qui a causé la blessure. En raison du grand nombre d'admissions hospitalières chaque année, 1 354 au Canada, les coûts se sont avérés prohibitifs.

⁶ Ontario Ministry of Labour, 2006; Workers Compensation Board of Prince Edward Island, 2006.

⁷ Association canadienne de normalisation. Disponible à : <http://www.csa.com/>

⁸ Gouvernement du Canada, 2003. Disponible à : http://www.canadiancrc.com/UN_CRC/UN_Committee_Rights_Child_Canada_2nd_Report-Overview_SEP_2003_34th_Session.aspx

Vision de SBAC : *Constituer un pilier de la sécurité agricole qui fournit un système national compréhensif de surveillance pour les accidents mortels et non mortels subis en milieu agricole.*

Mission de SBAC : *Jouer un rôle de chef de file au Canada à l'échelle nationale et provinciale pour la prévention des blessures en milieu agricole en tant que leader mondial pour recueillir des renseignements, effectuer des recherches et transformer les résultats des recherches en produits et services.*

SBAC a pour but de veiller à ce que les données sur les accidents mortels soient recueillies, dépouillées et analysées par toutes les provinces selon une méthode standardisée et que les données soient analysées et que leurs résultats soient communiqués sous des formes utiles pour les utilisateurs potentiels des données auprès de l'industrie agricole.

Les membres de l'industrie agricole, le public cible de SBAC, doivent prendre des décisions éclairées relatives aux programmes de sécurité et aux politiques qu'ils adoptent. Les rapports de SBAC ne sont qu'un moyen parmi tant d'autres de rendre ces données accessibles à cette clientèle. Il existe aussi d'autres moyens de communiquer les renseignements recueillis : articles dans des revues scientifiques, présentations à des conférences nationales, par notre site Web à l'adresse suivante www.casa-acsa.ca en cliquant sur Surveillance des blessures.

1.4 UTILISATION DES DONNÉES DE SBAC

SBAC a élaboré un programme de surveillance le plus complet et le plus détaillé jamais réalisé au pays, lequel décrit la fréquence des blessures en milieu agricole et en dégage les tendances. Tant aux échelles nationale que provinciales, SBAC a fourni des preuves qui ont aidé à établir des priorités relatives aux programmes de santé et de sécurité et à élaborer des stratégies pour les mettre en pratique. Les données de SBAC ont aussi contribué à l'évaluation après-projet des programmes de prévention des blessures.

Les experts en sécurité agricole et d'autres personnes ont besoin de faits objectifs pour promouvoir la sensibilisation aux enjeux associés aux blessures en milieu agricole et pour préconiser l'affectation de ressources additionnelles consacrées aux programmes de prévention des blessures et de la recherche. Les renseignements fournis par SBAC ont servi à ces fins à maintes reprises, ce qui a contribué à l'élaboration de politiques spécialisées en matière de sécurité dans l'industrie agricole et au financement de programmes de sécurité aux échelles internationale, nationale et provinciale.

SBAC a fourni de la documentation de départ pour appuyer plusieurs projets de recherche appliquée, comme la Saskatchewan Farm Injury Cohort Study financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (2005-2010). Ces projets incluent des enquêtes précises dans les buts de prévenir des blessures subies en milieu agricole par les enfants et les personnes âgées, d'analyser des blessures et des causes d'accidents attribués à la machinerie agricole et d'effectuer des études portant sur le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole.

1.5 LES DÉFIS À RELEVER EN PRÉVENTION DES BLESSURES EN MILIEU AGRICOLE

Dans d'autres industries, les victimes d'accidents au travail sont généralement des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que les enfants et les vieux subissent un nombre appréciable de blessures graves reliées au travail. C'est dû, en partie, au fait que les fermes et les ranchs ne sont pas seulement des lieux de travail mais aussi des endroits où des personnes de tous âges vivent, jouent et participent aux activités récréatives. De plus, contrairement à d'autres métiers, il n'est pas inhabituel pour les agriculteurs et éleveurs de travailler à temps plein et de conduire des tracteurs et d'autres équipements lourds alors qu'ils ont plus de 70 ou 80 ans.

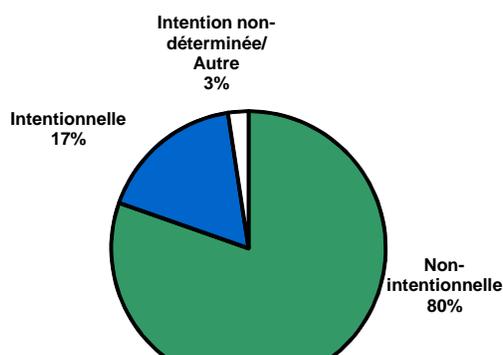
La nature unique du milieu agricole présente un défi particulier dans la prévention des blessures aux lieux de travail agricole. Aussi, dans la plupart des juridictions, l'industrie agricole n'est pas fortement réglementée relative aux normes de santé et sécurité au travail. Contrairement aux autres secteurs industriels, de nombreux milieux de travail agricole au Canada n'ont pas bénéficié des pratiques industrielles modernes d'hygiène et de sécurité. La composition de la main-d'œuvre agricole, des techniques agricoles et des pratiques sécuritaires est géographiquement diverse, ce qui ajoute aux difficultés d'établir et d'imposer des normes de sécurité. Traditionnellement, on s'est fié à des normes de sécurité volontaires plutôt que réglementées, mais l'efficacité des normes de sécurité volontaires n'a pas été bien évaluée.

1.6 LE FARDEAU ÉCONOMIQUE DES BLESSURES LIÉES À L'AGRICULTURE AU CANADA

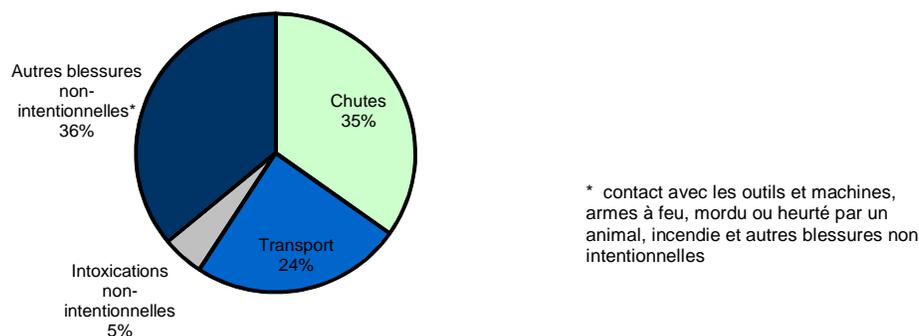
Les blessures sont considérées comme un problème majeur pour la santé publique au Canada et une menace importante à l'économie, au système de soins de santé et à la qualité globale de la vie, et c'est particulièrement le cas dans l'agriculture à cause de la nature unique du milieu de travail.⁹

Bien que le coût majeur d'une blessure liée à l'agriculture soit la souffrance humaine et des pertes pour les personnes et les familles, les coûts financiers sont loin d'être négligeables. En 2004, les blessures liées à l'agriculture au Canada ont coûté 465 millions de dollars. Cela comprend les coûts découlant de l'utilisation des soins de santé et les coûts liés à la productivité réduite due à l'hospitalisation, à l'invalidité et au décès prématuré. La grande majorité des blessures décrites dans ce rapport sont prévisibles et évitables.

On peut classer les blessures en examinant l'intention. Les blessures non intentionnelles telles que les accidents de voiture, chutes, intoxications, noyades et suffocations dues aux grains constituaient 81 % de tous les coûts des blessures liées à l'agriculture (374 millions \$). Les blessures intentionnelles, celles découlant de la violence dirigée vers soi-même ou à une autre personne (suicide, atteinte à soi-même, agressions, homicide) constituaient 17 % des coûts (80 million \$). Pour le 2 % qui reste (11 millions \$) des coûts des blessures liées à l'agriculture, on ne pouvait pas déterminer l'intention de la blessure¹⁰.



Les chutes étaient la cause principale des blessures non intentionnelles, constituant 35 % (130 millions \$), suivent les collisions de route à 24 % (91 millions \$) et les intoxications non intentionnelles à 5 % (18 million \$).



⁹ Sauve-Qui-Pense, (2005). Ending Canada's Invisible Epidemic: A Strategy for Injury Prevention. SMARTRISK: Toronto, ON. [en anglais] Disponible à :

http://www.smartrisk.ca/index.php/publications/item/ending_canadas_invisible_epidemic_a_strategy_for_injury_prevention

¹⁰ Sauve-Qui-Pense, (2010). Le fardeau économique associé aux blessures subies en milieu agricole au Canada. Sauve-Qui-Pense : Toronto, ON (non publié).

2 MÉTHODES

2.1 IDENTIFICATION DES ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE

Une revue détaillée de la collecte des données et des méthodes d'analyse de SBAC est disponible dans son rapport national, intitulé *Blessures reliées au milieu agricole au Canada de 1990 à 2000*. Le procédé utilisé pour identifier les décès en milieu agricole varie d'une province à l'autre. Voici une brève description du procédé :

1. Identification des sources possibles de données sur les décès en milieu agricole. Cette information est tenue à jour par divers organismes qui varient d'une province à l'autre, organismes tels que les bureaux des coroners provinciaux ou des médecins-légistes en chef, les organismes de santé au travail, les départements provinciaux de l'état civil, les ministères du Transport et les associations provinciales pour la sécurité agricole.
2. Chaque province détient une liste exhaustive des causes possibles pouvant entraîner la mort en milieu agricole. Ces listes puisent dans toutes les sources disponibles relatives aux accidents mortels.
3. Une fois les cas identifiés, des rapports détaillés sur le dossier sont analysés et dépouillés pour la saisie de données. Les renseignements principaux proviennent des rapports d'enquête des coroners, des organismes de sécurité et de santé au travail et des corps de police provinciaux et de la GRC.

La saisie des données et leur entrée relatives à chaque décès sont complétées en utilisant un formulaire de données uniforme (annexe C). Les données sont habituellement saisies à la source au bureau provincial des coroners ou des médecins-légistes en chef. Les données sont ensuite envoyées au bureau national pour fins de vérification, de codage et d'analyse.

2.2 DÉFINITIONS PRINCIPALES

Accidents mortels en milieu agricole : SBAC définit un accident mortel en milieu agricole comme suit : 1) *toute blessure non intentionnelle entraînant la mort, ayant lieu au cours d'activités reliées à l'exploitation d'une ferme ou d'un ranch au Canada et (ou) 2) toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un risque environnemental à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des accidents mortels non reliés au travail mais qui ont eu lieu dans la maison de ferme). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans un milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture; par exemple, le transport des travailleurs, du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes sur les voies publiques; les animaux d'élevage qui errent dans les voies publiques. Inclus également sont les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole.*

Population des accidents mortels : *Toute personne qui réside dans une ferme ou un ranch (telle que définie ci-dessous) au Canada, qui y travaille, ou qui la visite, ainsi que toute personne ayant subi un accident mortel en d'autres endroits (tels que les voies publiques) en raison d'une tâche agricole, et tout travailleur temporaire étranger en vertu du programme des travailleurs agricoles saisonniers de Citoyenneté et Immigration Canada. Voir l'annexe D : Populations agricoles.*

Ferme : *Dans le Recensement de l'agriculture, Statistique Canada définit une ferme comme toute exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel ou sirop d'érable. Recensement de l'agriculture du Canada de 1996, Statistique Canada.*

Autres critères d'inclusion ou d'exclusion : *Les règles sont fournies à l'annexe A.*

2.3 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DE SBAC

Les données sont conservées dans une base de données électronique centrale gérée par le coordinateur national sous l'autorité du directeur du programme. Les collaborateurs provinciaux conservent l'ensemble des données relatives à leur province.

L'accès à l'ensemble de données nationales est strictement limité aux collaborateurs de SBAC pour les activités suivantes :

1. Les collaborateurs provinciaux de SBAC dont la tâche est la publication, pour le Canada, des rapports techniques spéciaux;
2. Les collaborateurs de SBAC qui ont obtenu l'autorisation du groupe de SBAC de conduire des analyses spéciales dans le but de publier des rapports scientifiques dans des revues professionnelles;
3. Le coordinateur national et les directeurs du programme pour maintenir à jour la base de données et publier des études périodiques et en profondeur pour le Canada.
4. D'autres personnes qui élaborent des initiatives pour la prévention des blessures en milieu agricole par le biais d'analyses sous forme de données tabulaires.

2.4 ANALYSE

L'analyse présentée dans ce rapport est descriptive et non interprétative pour impliquer un lien de cause à effet. Il a trois buts principaux :

- 1) de faire ressortir l'ampleur du problème des accidents mortels subis en milieu agricole au Canada;
- 2) de comparer les tendances des causes et la fréquence des accidents mortels agricoles en fonction des régions, des sexes et des groupes d'âge; et
- 3) de cerner les tendances émergentes relatives aux blessures.

Les statistiques utilisées incluent de simples entrées et leurs fréquences ainsi que des tableaux croisés. Afin de permettre une comparaison à travers les provinces et au cours des années, des taux standardisés pour l'âge ont été calculés en utilisant la méthode directe. Cette méthode vérifie la possibilité de sources de biais découlant de variantes dans les plages d'âge des populations. Voir l'annexe E pour l'explication et les détails du calcul. Aucune vérification formelle d'hypothèse n'a été utilisée dans les comparaisons.

Ce rapport présente les taux d'accidents mortels subis en milieu agricole. Les numérateurs servant à calculer ces taux représentent le nombre de décès en milieu agricole particuliers à chaque groupe d'âge et aux mécanismes des blessures, y compris les accidents mortels subis par les résidents de la ferme, les travailleurs agricoles embauchés, les entrepreneurs, les voyageurs sur les voies publiques, et par les visiteurs à la ferme même s'ils sont peu nombreux. Les Recensements de l'agriculture du Canada de 1996, de 2001 et de 2006 et ont servi à calculer le taux compris dans les dénominateurs; les données ont été extrapolées pour les années où il n'y avait pas de recensement. En plus de la population du Recensement de l'agriculture du Canada, les travailleurs temporaires étrangers en vertu du programme des travailleurs agricoles saisonniers de Citoyenneté et Immigration Canada ont été inclus. Pour la ou les années pour les provinces qui n'ont pas soumis des données sur les accidents mortels, les populations pour ces années n'étaient pas incluses dans le dénominateur.*, **

Il faut interpréter les taux avec circonspection parce qu'il est impossible d'obtenir des données complètes de la population à risque, ou de déterminer le degré de risque associé au travail agricole et à ses dangers inhérents. De plus, le Recensement de l'agriculture du Canada inclut tous les résidents d'une ferme ou d'un ranch, même si certains d'entre eux sont peu exposés aux risques liés au travail agricole, mais il exclut les visiteurs à la ferme ou au ranch et les travailleurs agricoles qui n'y résident pas. L'exactitude des renseignements du recensement agricole peut varier d'une province à l'autre, mais le recensement demeure la meilleure source de dénominateurs disponibles à l'heure actuelle.

* Les données des décès au Québec de 2004 à 2008 n'ont pas été fournies à SBAC. Par conséquent, les données du Québec de 2004 à 2008 ont été imputées pour ce rapport en fonction des données des décès au Québec pour 2000 à 2003 en fonction des groupes d'âge, du sexe et du mécanisme de blessure. Les données de 2006 à 2008 ne sont pas disponibles.

** Les données sur les accidents mortels pour l'Île-du-Prince-Édouard de 2007 et 2008 n'ont pas été fournies à SBAC.

Les variations aux tendances des taux standardisés pour l'âge au cours du temps est exprimé comme un taux annuel moyen entre les délais prévus. La somme du pourcentage moyen de variation donnera la variation globale. L'établissement des tendances s'est fait avec le programme de régression Joinpoint^{11,12}. Pour faire en sorte que les données dans ce rapport soient illustrées de manière efficace et utile, les champs de données avec des chiffres peu élevés ne sont pas souvent inclus dans les graphiques. Dans ces cas, une note figure en dessous du graphique.

2.5 LIMITES DES DONNÉES

Les données sont recueillies conformément à la section 2.1 Identification des accidents mortels liés au milieu agricole. Néanmoins, il y a des limites à cette collecte de données : si la blessure n'a pas été identifiée comme étant survenue à la ferme ou impliquant la machinerie agricole ou des activités agricoles ces incidents ne sont pas saisis.

La saisie des données se fait sur les lieux aux bureaux des coroners en chef provinciaux ou des médecins-légistes. La qualité des données reflète la documentation détaillée disponible dans les dossiers aux bureaux des coroners en chef provinciaux ou des médecins-légistes. Les données sont recueillies d'une façon uniforme utilisant un formulaire standard de saisie des données (annexe C). Les données sont envoyées par la suite au site national pour la vérification, le codage et l'analyse.

Il y a aussi des limites pour l'identification des travailleurs migrants. Le nombre de travailleurs migrants compris dans le dénominateur pour le calcul des taux n'a tenu compte que des travailleurs qui ont participé au programme des travailleurs agricoles saisonniers de Citoyenneté et Immigration Canada.

¹¹ Joinpoint, Version 3.3.1. April 2008; Statistical Research and Applications Branch, National Cancer Institute.

¹² Methods by Kim HJ, Fay MP, Feuer EJ, Midthune DN. Permutation tests for joinpoint regression with applications to cancer rates. Stat Med 2000;19:335-51 (correction: 2001;20:655).

2.6 SUPERFICIES ET POPULATION AGRICOLES

Superficie et utilisation de la terre

Le Canada est un vaste pays avec divers produits agricoles. Dans les provinces de l'est il y a la production des produits laitiers, des fruits et légumes et du tabac, et dans l'ouest il y a la production des fruits, des céréales et l'élevage des bovins.

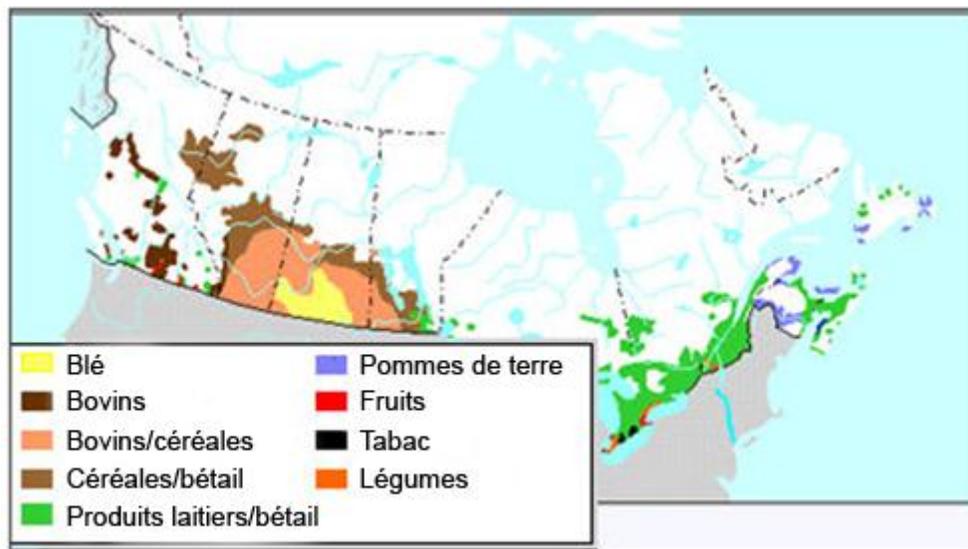
La majorité de la terre agricole se trouve dans l'Ouest canadien. Environ 38 % de la terre agricole au Canada se trouve en Saskatchewan, tandis que l'Alberta et le Manitoba comportent 31 % et 11 %, respectivement. L'Ontario représente 8 % de la terre agricole, le Québec 5 % et la Colombie-Britannique 4 %, tandis que la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard représentent chacun moins de 1 % et Terre-Neuve et Labrador a une fraction de 1 %.

La taille moyenne d'une ferme en Saskatchewan, où la culture des céréales est prédominante, est de 1 500 acres. En plus de la culture des céréales il y a la production de viande bovine en Alberta, où la taille moyenne d'une ferme est environ 1 100 acres. La taille moyenne d'une ferme au Manitoba est environ 1 000 acres.

Contrastant avec la région des Prairies, la taille moyenne d'une ferme est beaucoup plus petite en C.-B. (353 acres), au Québec (279 acres), en Ontario (233 acres), et dans les provinces de l'Atlantique (allant de 364 acres dans l'Île-du-Prince-Édouard à 160 acres à Terre-Neuve et Labrador).

La réduction du nombre de fermes et d'emplois dans l'exploitation agricole reflète des changements importants dans la société. En 1951 la population agricole constituait 21 % de la population totale du Canada. En 1961, moins de 12 % de la population du Canada habitait dans une ferme. À l'heure actuelle environ 2 % de la population habite dans une ferme. Néanmoins, les agriculteurs ne sont pas les seuls résidents des régions rurales : la population agricole constitue environ 12 % du total de la population rurale du Canada. Le nombre de fermes témoigne une baisse constante au cours du temps. Le recensement de 1961 a inscrit 480 903 fermes canadiennes. Il y a maintenant 229 000 fermes inscrites et environ 327 000 personnes employées dans l'agriculture primaire. (aussi environ 2 % de l'emploi total).¹³

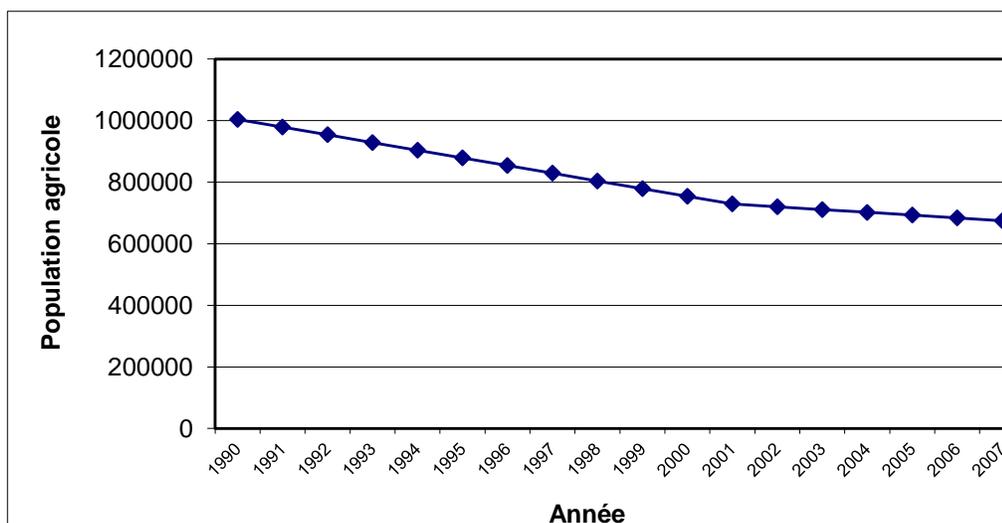
Types d'exploitation



¹³ Veeman, M et Veeman, T. L'encyclopédie canadienne. Accès en déc. 2011. Disponible à : <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/agriculture-et-produits-alimentaires>

Populations agricoles

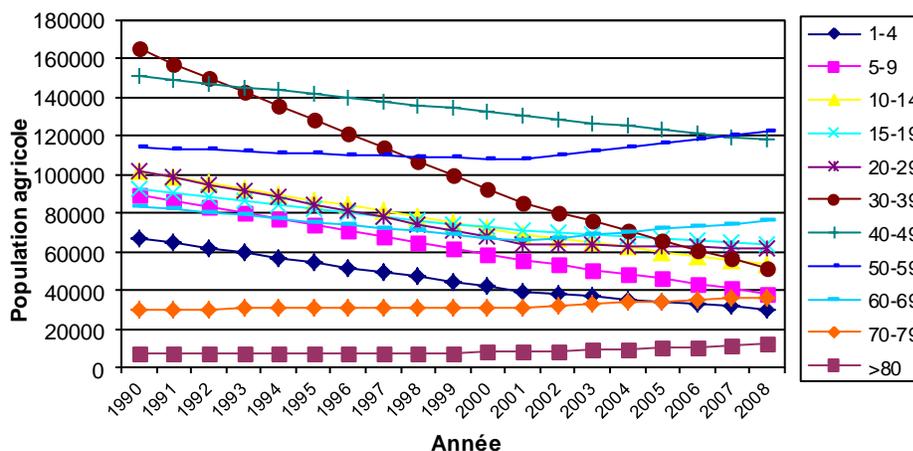
Au cours de la période de 1990 à 2008 la population agricole canadienne a diminué de 34 %. Cela équivaut à 341 370 moins de personnes dans les fermes. En 1990, 1 004 030 personnes ont été comptées dans le recensement en agriculture et sur la base d'une extrapolation linéaire utilisant les chiffres des Recensements de l'agriculture du Canada de 1996, de 2001 et de 2006, la population agricole en 2008 s'est abaissée à 666 205.¹⁴ (voir annexe D).



Population agricole en fonction du groupe d'âge

Au cours de la période de 1990 à 2008 le groupe d'âge qui a vécu le plus grand pourcentage de baisse de la population agricole était celui des personnes entre 30 et 39 ans avec une baisse de 69 %, suivi du groupe des enfants de 5 à 9 ans avec une baisse de 57 %, celui des enfants de 1 à 4 ans avec une baisse de 55 %, celui de 10 à 14 ans avec une baisse de 47 %.

Il y avait des augmentations de la population agricole plus âgée; l'augmentation la plus grande est constatée chez les personnes de 80 ans et plus avec une augmentation de 67 %, et ensuite les personnes entre 70 et 79 ans avec une augmentation de 21 % et celles de 50 à 59 ans avec une augmentation de 8 %.⁴



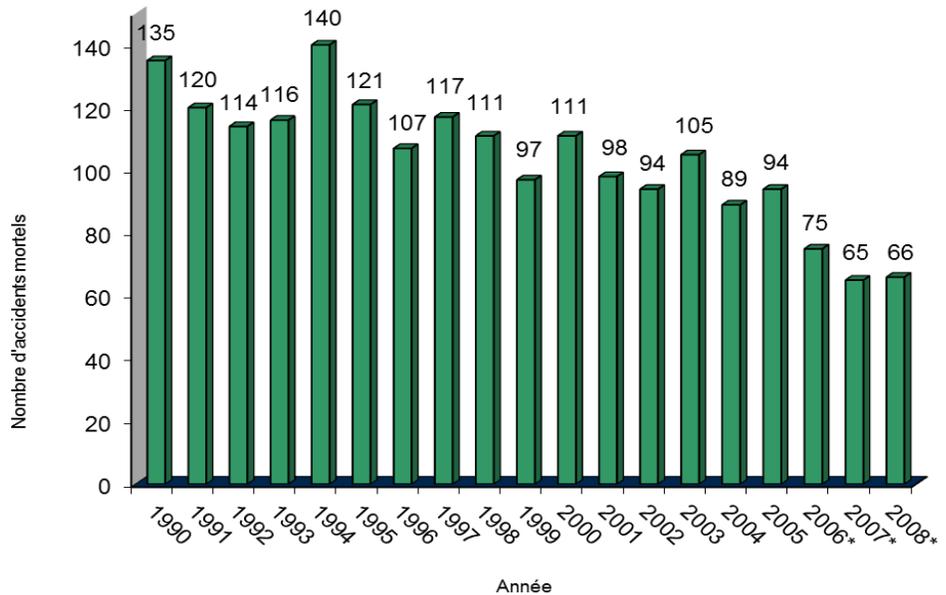
¹⁴ Recensements de l'agriculture du Canada de 1996, 2001, 2006. Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada.

3 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA de 1990 à 2008 : UN APERÇU

3.1 Accidents mortels liés au milieu agricole par année civile, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, il y avait 1 975 accidents mortels liés au milieu agricole au Canada, une moyenne de 104 décès par an. L'année du plus grand nombre de décès était 1994, comptant 140 cas (7 % du nombre total de cas). Au cours des dix premières années de la période de surveillance, il y avait en moyenne 118 accidents mortels par an. Au cours des neuf dernières années le nombre moyen d'accidents mortels a baissé à 89 par an.

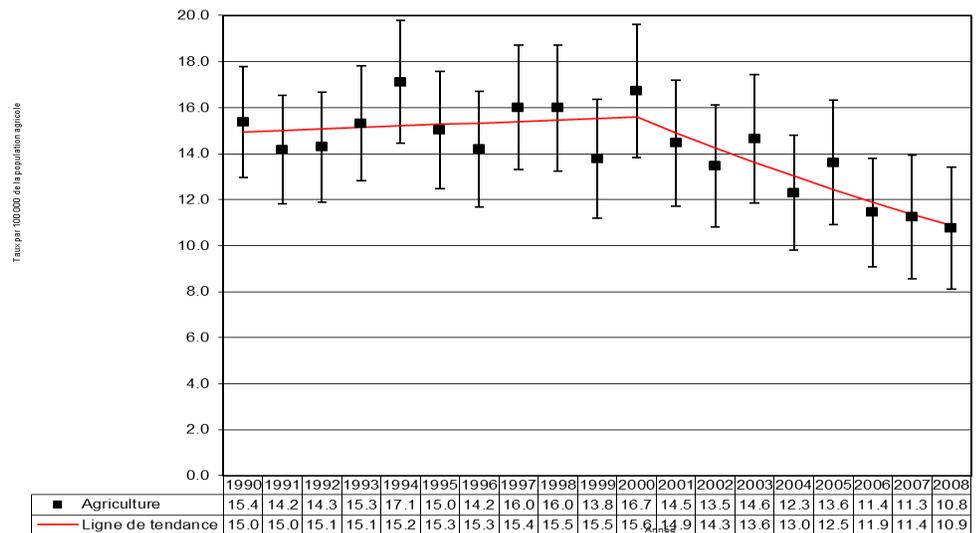
*Nota : Les chiffres pour 2006-2008 sont incomplets pour la province de Québec, et ceux pour 2007-2008 sont incomplets pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.



3.2 Taux d'accidents mortels liés au milieu agricole par année (selon l'âge), de 1990 à 2008

Au cours de la période de 19 années il y avait deux tendances distinctes. La première tendance, de 1990 à 2000, était une légère hausse du pourcentage annuel de 0,4 %. La seconde tendance, de 2000 à 2008, était une diminution importante du pourcentage annuel de 4,4 %. On peut attribuer cela à une diminution du nombre d'accidents mortels signalés et à une hausse de la population agricole plus âgée.

*Nota : Les chiffres pour 2006-2008 sont incomplets pour la province de Québec, et ceux pour 2007-2008 sont incomplets pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard, et les taux ont été ajustés en conséquence.



VAP – variation annuelle en pourcentage = 0.4 and -4.4*

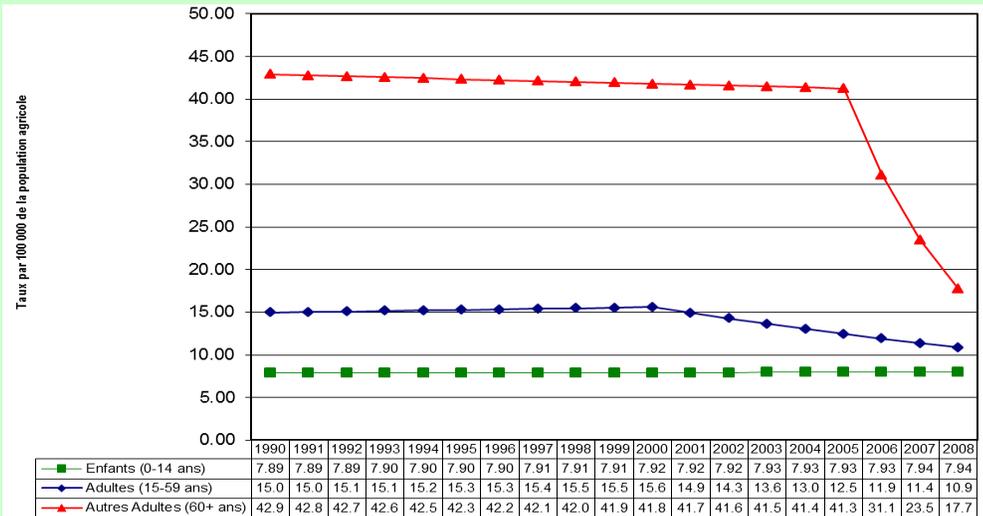
Voir l'annexe D pour les variations de population des groupes d'âge

3.3 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction du groupe d'âge, de 1990 à 2008

Quand on compare les taux de mortalité par groupement de population, le taux chez les adultes plus âgés (60+ ans) était uniformément supérieur. De 2005 à 2008 ce groupe d'âge a vécu une baisse importante du taux, en moyenne 24,5 pour cent par an.

Les adultes (15 à 59 ans), ont aussi affiché une baisse importante du taux de 2000 à 2008, en moyenne 4,4 pour cent par an.

Le taux de mortalité chez les enfants (0-14 ans) a diminué d'un pourcentage annuel de 0,4 pour cent.



VAP - variation annuelle en pourcentage:

Enfants = 0.4

Adultes = 0.4 and -4.4*

Autres Adultes = -0.3 and -24.5*

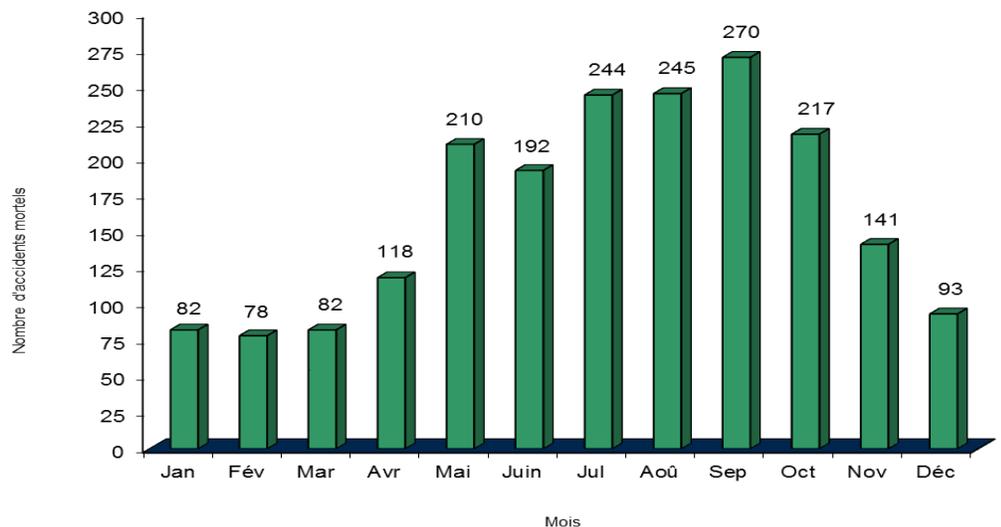
* = statistiquement significatif

3.4 Accidents mortels liés au milieu agricole par mois, de 1990 à 2008

De tous les accidents mortels liés au milieu agricole au Canada, 70 % se sont produits de mai à octobre, comptant 1 378 décès.

La plus grande proportion des décès se sont produits en septembre (14 %). De ces décès, 12 % sont arrivés au mois de juillet et d'août.

Relativement peu d'accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits aux mois d'hiver de décembre à mars.



3.5 Accidents mortels liés au milieu agricole par saison, de 1990 à 2008

Dans l'ensemble, les renversements constituent 20 % des accidents mortels liés aux machines. Ils étaient la cause principale des décès dans chaque saison sauf l'hiver quand les enchevêtrements dans les pièces mobiles de machinerie étaient la cause principale.

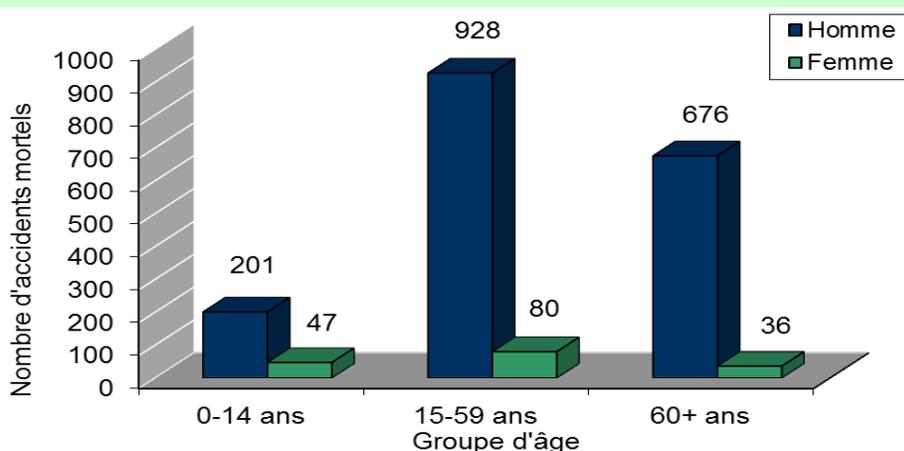
Le pourcentage est basé sur tous les accidents mortels dans la saison.

Printemps Mars-mai	Été Juin-août	Automne Sep.-nov.	Hiver Déc.-fév.
Renversements de machine 19 %	Renversements de machine 23 %	Renversements de machine 20 %	Enchevêtrement dans une pièce mobile d'une machine 14 %
Coïncé/heurté par un composant de machine 11 %	Accident de machine et voiture 8 %	Enchevêtrement dans une pièce mobile d'une machine 10 %	Renversements de machine 12 %
Accident de machine et voiture et écrasement par machine du conducteur descendu, chacune de 6 %	Blessure liée à un animal 8 %	Accident de machine et voiture 8 %	Blessure liée à un animal 8 %
Heurté par un objet non lié à une machine 6 %	Coïncé/heurté par un composant de machine 6 %	Écrasement par machine du conducteur descendu 8 %	Coïncé/heurté par un composant de machine 7 %
Blessure liée à un animal 6 %	Écrasement par machine du conducteur descendu 6 %	Coïncé/heurté par un composant de machine 6 %	Heurté contre un objet non lié à une machine 7 %
			Toute autre blessure 52 %

3.6 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

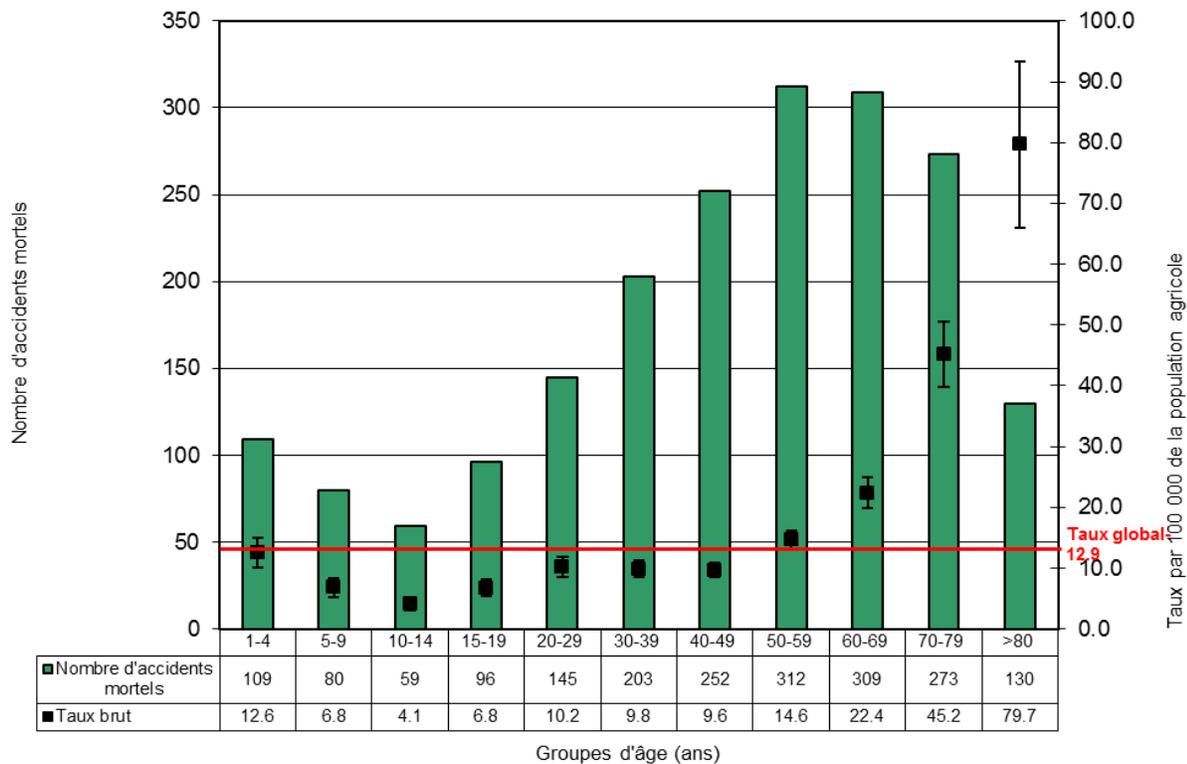
Les hommes sont victimes de 92 % des accidents mortels en milieu agricole. Le ratio entre hommes et femmes est le plus élevé pour le groupe d'âge de 60+ ans (1,8:1), et le plus bas pour le groupe d'âge de 1 à 14 ans (4,3:1).

Nota : L'âge était inconnu pour sept hommes.



Sexe	0-14 ans	15-59 ans	60+ ans	Total	%
Homme	201	928	676	1805	92
Femme	47	80	36	163	8
Total	248	1008	712	1968	100
Pour cent	13	51	36	100	

3.7 Nombre et taux d'accidents mortels en milieu agricole en fonction du groupe d'âge, de 1990 à 2008



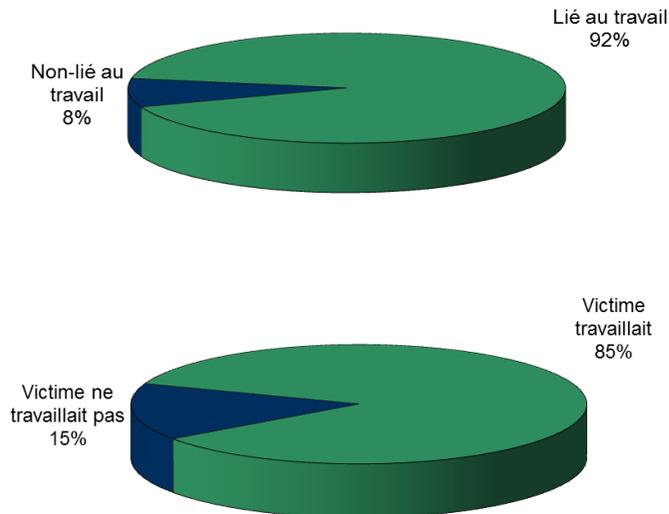
Le taux de mortalité brut global est de 12,9 décès par 100 000 de population agricole.

Les groupes d'âge affichant le plus grand nombre de décès, celui de 50 à 59 ans (312 décès) et celui de 60 à 69 ans (309 décès) n'ont pas le taux le plus élevé, 14,8 décès par 100 000 de population agricole et 22,5 décès par 100 000 de population respectivement. Le groupe d'âge affichant le taux de mortalité le plus élevé est celui de 80 ans et plus avec un taux de 79,7 décès par 100 000 de population agricole et 130 décès.

3.8 Accidents mortels liés au milieu agricole : le rapport au travail agricole, de 1990 à 2008

Au Canada 92 % des accidents mortels liés au milieu agricole étaient liés au travail. Les quelques décès non liés au travail (8 %) étaient liés aux risques environnementaux de la ferme.

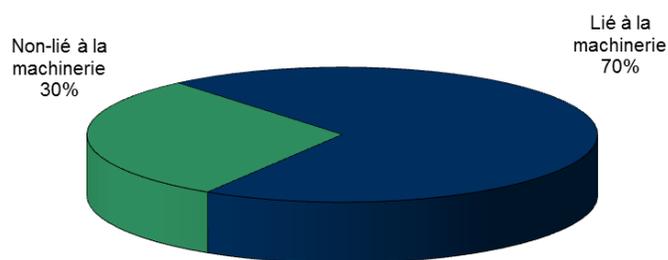
La plupart des adultes décédés effectuaient une tâche agricole, tandis que la majorité des enfants victimes d'un accident mortel lié au travail ne travaillaient pas. Dans l'ensemble, 85 % des victimes d'un accident mortel lié au milieu agricole effectuaient en fait un travail agricole.



3.9 Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2008

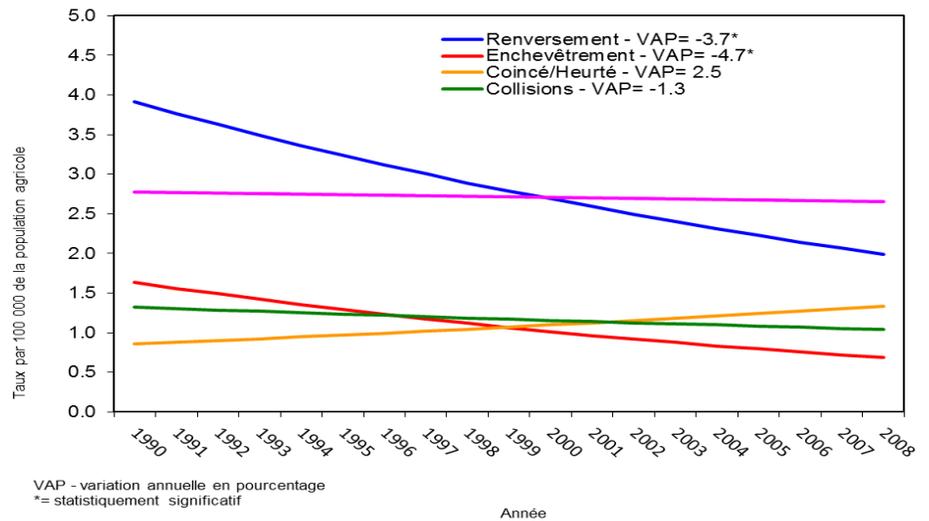
Des accidents mortels en milieu agricole, 70 % (1 381) étaient liés à la machinerie. Les causes les plus courantes des accidents mortels liés à la machinerie étaient les renversements, les écrasements et les enchevêtrements. (Figure 3.10).

Les 594 accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (30 %) comprenaient les heurts par un animal ou un objet, les noyades (surtout chez les enfants), les chutes depuis une hauteur et l'exposition aux substances toxiques. (Figure 3.10).

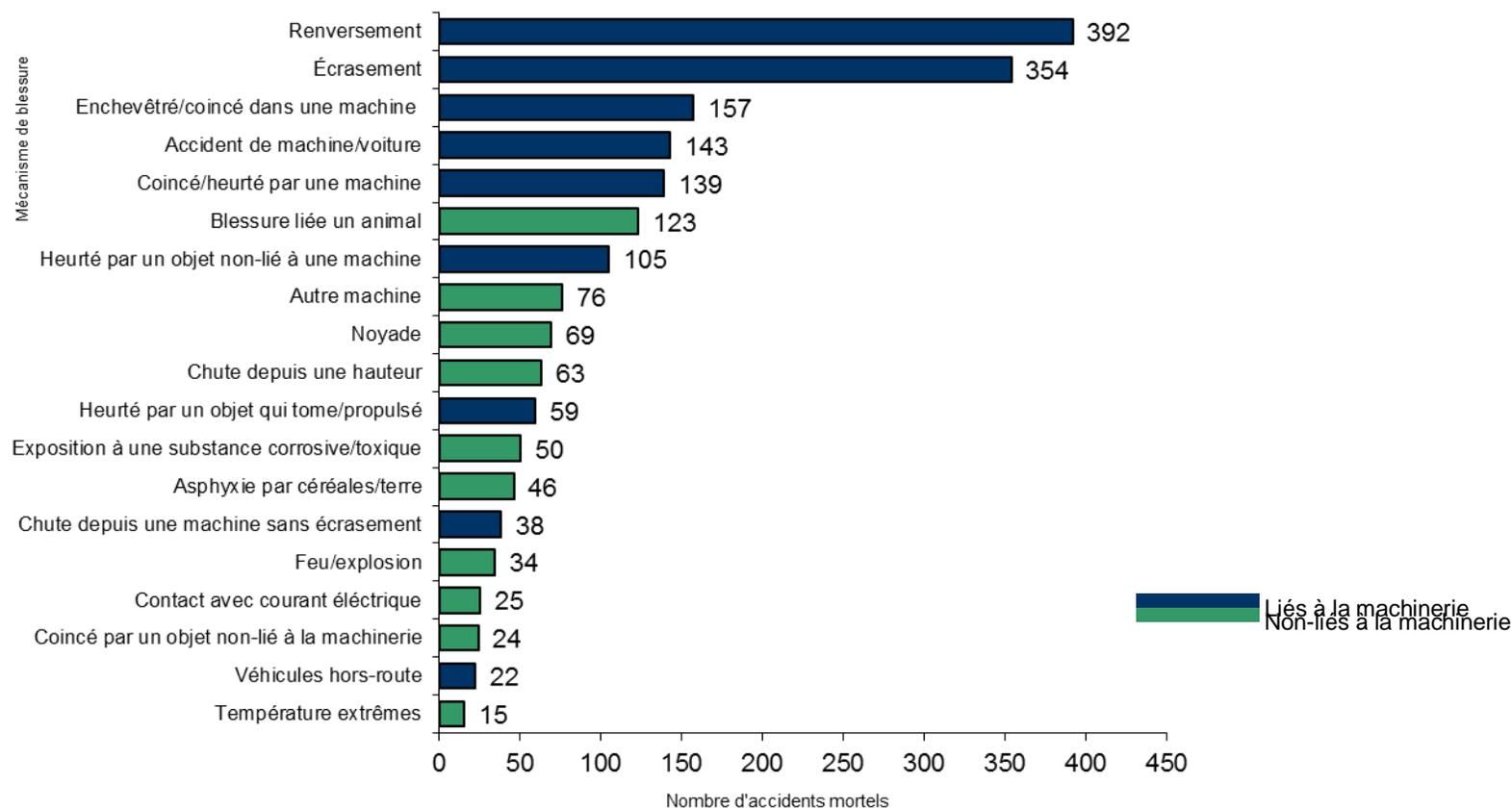


3.10 Comparaison des accidents mortels liés aux machines (selon l'âge), de 1990 à 2008

Quand on analyse les cinq principaux mécanismes de blessure liés aux machines au cours du temps, le taux de blessures causées par les renversements a diminué de 3,7 % par an en moyenne, le taux de blessures causées par les enchevêtrements a diminué de 4,7 % chaque année en moyenne, le taux de blessures causées par les accidents de voiture a diminué de 1,3 % par an en moyenne. On pense que les baisses sont dues aux améliorations dans la conception sécuritaire de la machinerie. Le taux pour les écrasements a diminué aussi de 0,25 % par an en moyenne. Par contre, le taux de blessures dues au fait d'être coincé ou heurté a augmenté de 2,5 % par an.



3.11 Accidents mortels liés au milieu agricole en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2008



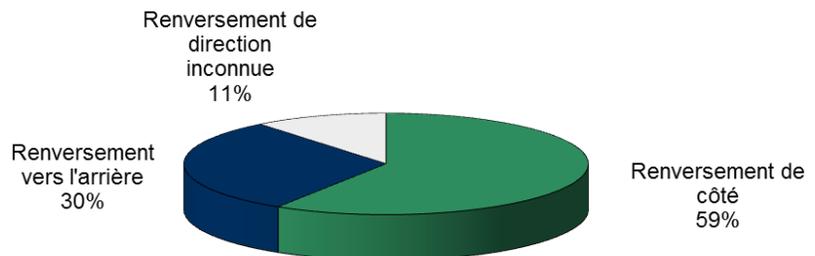
Presque la moitié des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada (46 %) étaient causés par trois circonstances liées à la machinerie : les renversements, les écrasements et les enchevêtrements (903 décès). Chez tous les groupes d'âge, les principales causes des accidents mortels liés au milieu agricole au Canada étaient les renversements et les écrasements, avec 20 % et 18 % respectivement. Suivent les enchevêtrements (8 %), les collisions de la route et le fait d'être coincé ou heurté par une machine (7 % pour chaque cause), les blessures liées aux animaux (6 %) et le fait d'être heurté par un objet non lié à la machinerie (5 %).

Six autres catégories de mécanismes de blessure liés et non liés à la machinerie comptant 41 cas et constituant moins de quinze pour cent du total des blessures n'étaient pas incluses dans le graphique ci-dessus.

3.12 Renversements de machine mortels en milieu agricole, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2008

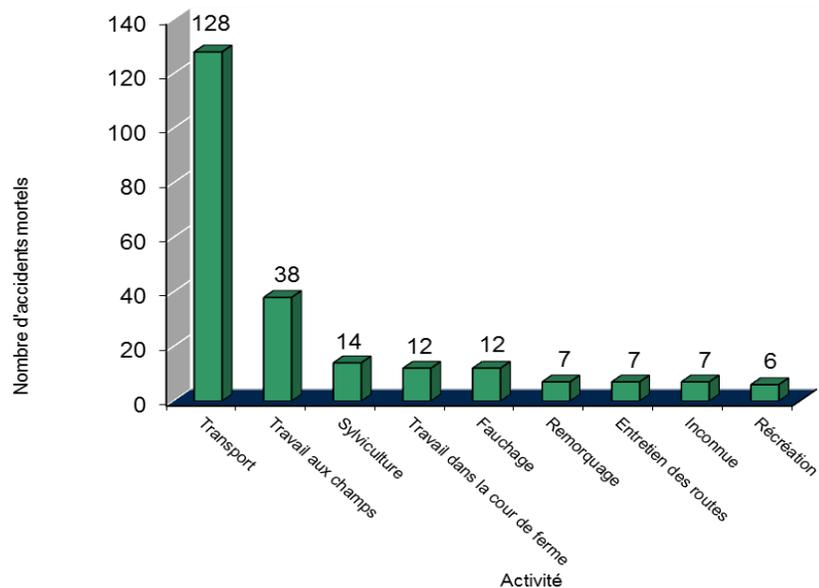
Entre 1990 et 2008 au Canada, dans l'ensemble 59 % des 392 accidents mortels en milieu agricole liés au renversement étaient de côté, et 30 % des renversements étaient vers l'arrière. Dans 11 % des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée.

La majorité des renversements étaient liés un tracteur (84 %), et 8 % étaient liés à un véhicule hors route.



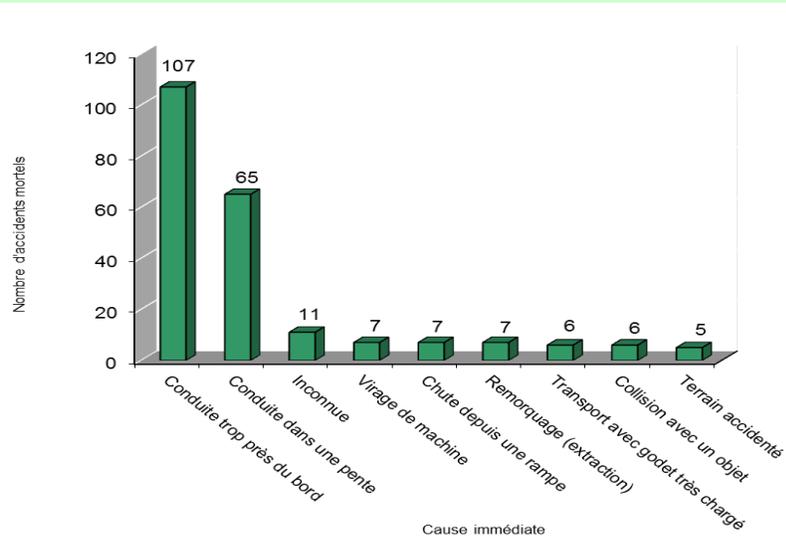
3.13 Renversements mortels de côté en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2008

Pour les renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques (transport) et les chemins de ferme (55 %), et le travail en plein champ constitue encore 16 %.



3.14 Renversments mortels de côté en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2008

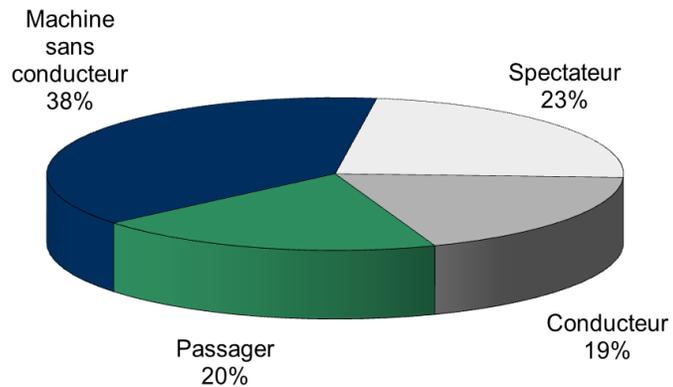
Dans 46 % des renversements de machine de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement au fait que la machine ou le véhicule roulait trop près d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ. Dans 28 % des cas, le renversement est attribué à la conduite de la machine ou du véhicule dans une pente raide.



Quatre autres causes immédiates comptant 15 accidents mortels, chacune ayant moins de cinq décès, n'étaient pas incluses dans le graphique ci-dessus.

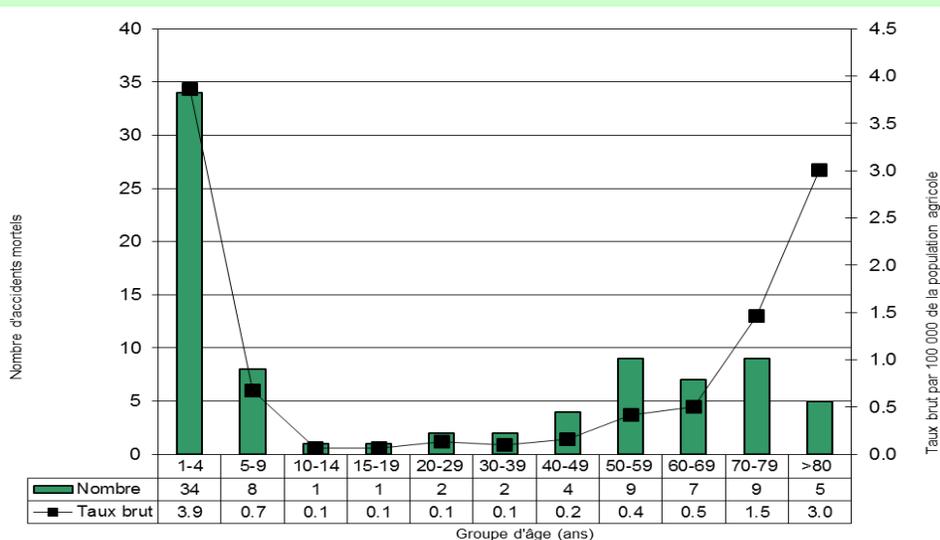
3.15 Écrasements mortels en milieu agricole, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 354 des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à l'écrasement. Les écrasements du conducteur descendu (39 %) étaient les plus courants des écrasements mortels. Dans ce genre de blessure, la victime est écrasée par un véhicule qu'elle a laissé en marche ou sans dispositif de blocage dans une pente. Les écrasements du spectateur constituaient le deuxième plus grand pourcentage des décès par écrasement (23 %), et ensuite les écrasements du conducteur tombé (19 %), et les écrasements d'un passager (19 %).



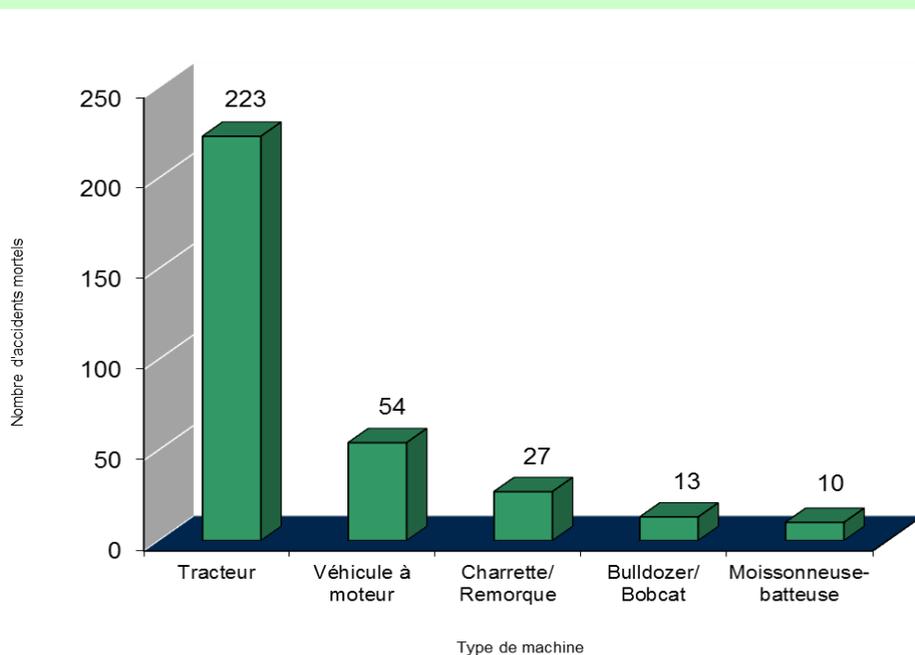
3.16 Écrasements mortels du spectateur en milieu agricole, en fonction du groupe d'âge, de 1990 à 2008

Des 83 victimes d'écrasement du spectateur, plus de la moitié (51 %) sont des enfants de 1 à 9 ans. Les enfants de 1 à 4 ans ont affiché le plus grand nombre d'accidents mortels liés à l'écrasement du spectateur et le taux brut le plus élevé de 3,9 accidents mortels par 100 000 de population agricole.



3.17 Écrasements mortels en milieu agricole en fonction du type de machine, de 1990 à 2008

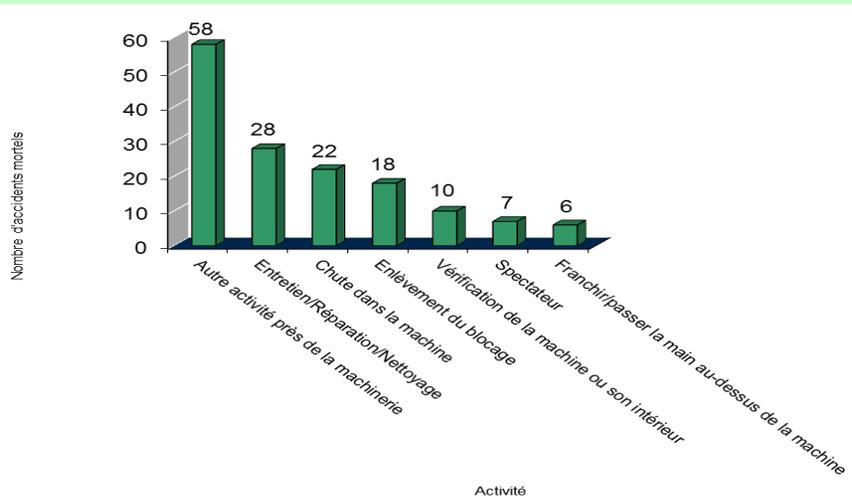
Des 354 accidents mortels liés à l'écrasement, 63 % sont attribuables à la conduite d'un tracteur, et 15 % impliquent un véhicule à moteur.



Onze autres types de machine comptant 27 accidents mortels, chacun ayant moins de 10 décès par type de machine, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

3.18 Enchevêtrements mortels en fonction de l'activité avant l'enchevêtrement, de 1990 à 2008

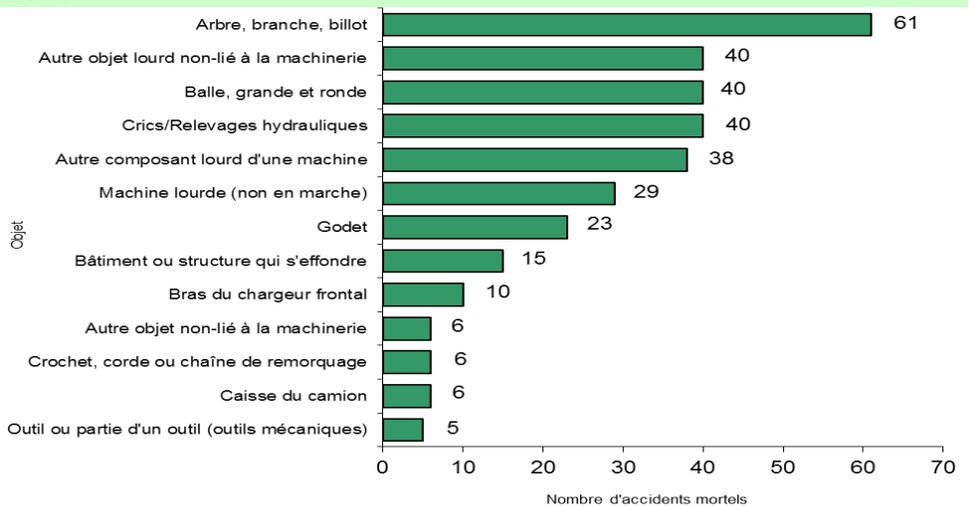
Les descriptions des circonstances des blessures indiquent les vêtements lâches ou les cheveux lâchés comme la cause de 56 % des 157 enchevêtrements mortels entre 1990 et 2008. Dans 37 % des cas, les victimes effectuaient diverses tâches à proximité d'un danger d'enchevêtrement. Pour 18 % des enchevêtrements la victime nettoyait ou réparait une machine sans avoir éteint le moteur. Pour 14 % des enchevêtrements mortels, le défunt s'est glissé et est tombé dans une machine. Dans 11 % des cas il ou elle enlevait un blocage sans avoir éteint le moteur.



Trois autres activités comptant huit accidents mortels, chacune avec moins de six décès, n'étaient pas incluses dans le graphique ci-dessus.

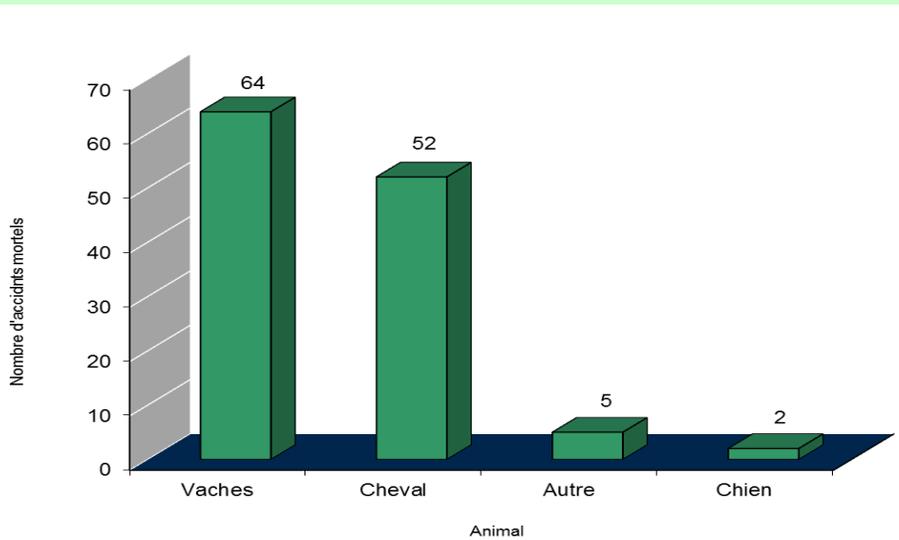
3.19 Accidents mortels liés au fait d'être coincé ou heurté par un objet lié ou non lié à la machinerie, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 327 personnes sont mortes après avoir été heurtées par ou coincées dans un objet lié ou non lié à la machinerie dans une ferme. Pour 19 % des tous les décès dus au fait d'être heurté par un objet, la victime a été tuée par un arbre ou une branche lors de l'abattage des arbres. Pour 12 % des accidents mortels, les victimes ont été écrasées sous une machine ou un véhicule en levant au cric, en bloquant, ou en hissant un véhicule ou une machine. D'autres objets indiqués dans les descriptions des circonstances des décès sont les balles et autres objets lourds, chacun représentant 12 %.



3.20 Accidents mortels en milieu agricole liés aux animaux, en fonction du type d'animal, de 1990 à 2008

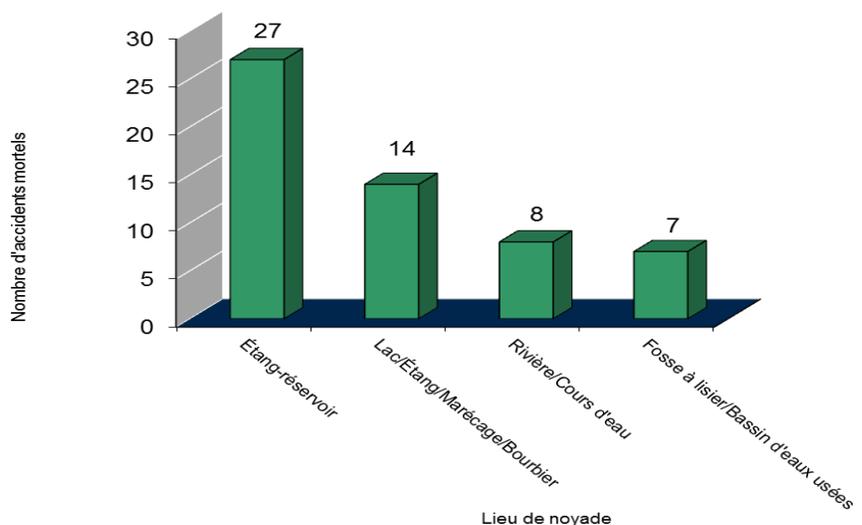
Entre 1990 et 2008 il y avait 123 décès liés aux animaux au Canada (6 % de tous les décès en milieu agricole). De ces décès, plus de la moitié (52%) étaient liés aux vaches, taureaux et veaux, et 42 % étaient liés aux chevaux, étalons et poulains. Des décès liés aux chevaux, 83 % n'étaient pas liés au travail. Ils figurent dans la base de données des décès de SBAC parce que les chevaux sont considérés comme un risque environnemental de la ferme.



3.21 Noyades mortelles en milieu agricole, en fonction du lieu de noyade, de 1990 à 2008

Des 69 décès par noyade non liés à la machinerie entre 1990 et 2008, 39 % se sont produits dans des étangs-réservoirs, 20 % dans des lacs ou étangs, 12 % dans des rivières ou cours d'eau et 10 % dans des fosses à lisier ou des bassins d'eaux usées. Plus de la moitié des victimes, 53 %, étaient des enfants de moins de 10 ans.

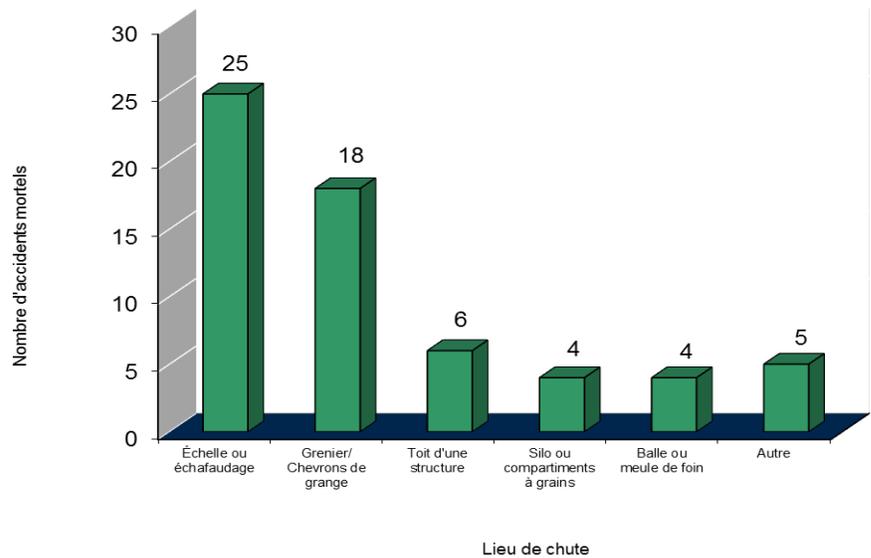
Onze noyades liées à la machinerie étaient dues à une collision. Six de ces noyades ont eu lieu dans des étangs-réservoirs.



Cinq autres lieux de noyade comptant 13 accidents mortels, chacun ayant moins de quatre décès, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

3.22 Chutes mortelles depuis une hauteur en milieu agricole, non liées à la machinerie, en fonction de l'endroit de la chute, de 1990 à 2008

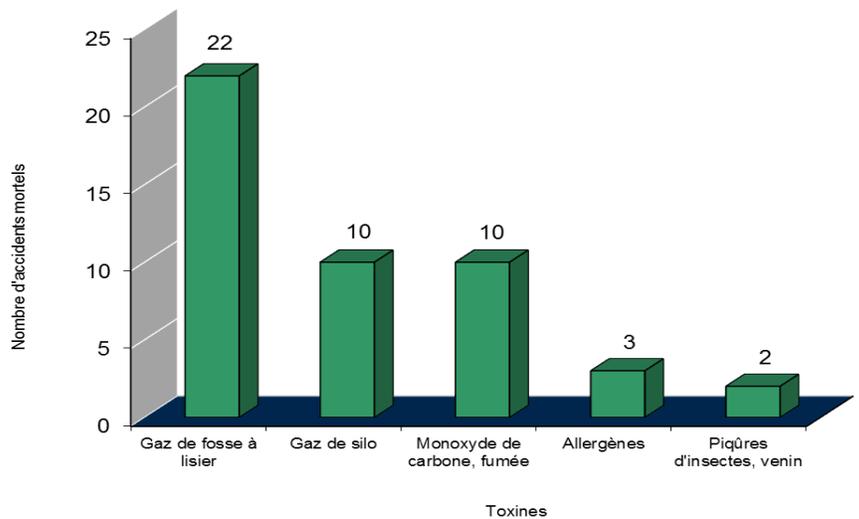
Entre 1990 et 2008, les échelles ou l'échafaudage étaient à l'origine de 40 % des 63 chutes mortelles depuis une hauteur qui n'étaient pas liées à la machinerie. Les greniers et chevrons étaient l'endroit où 29 % des chutes mortelles sont survenues.



3.23 Accidents mortels en milieu agricole liés aux substances toxiques, en fonction du type de substance, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, des 50 accidents mortels en milieu agricole liés à l'exposition à des substances toxiques, 44 % étaient attribués à l'intoxication par sulfure d'hydrogène, et 20 % étaient dus à l'inhalation des gaz de silo. L'inhalation du monoxyde de carbone, liée le plus fréquemment au fonctionnement d'un moteur à l'intérieur pendant l'hiver avec une ventilation insuffisante, comptait aussi pour 20 %.

L'exposition au sulfure d'hydrogène arrive quand les travailleurs entrent dans un endroit mal aéré qui contient le fumier ou les eaux d'égout. Les lieux d'entreposage pour le fumier de porc surtout sont prédisposés à une accumulation de sulfure d'hydrogène. Des décès causés par le sulfure d'hydrogène, 63,6% entraînaient de multiples décès quand les sauveteurs potentiels sont entrés dans des espaces clos dangereux sans l'équipement approprié. Deux décès triples et quatre décès doubles dus à l'intoxication par sulfure d'hydrogène se sont produits entre 1990 et 2008.

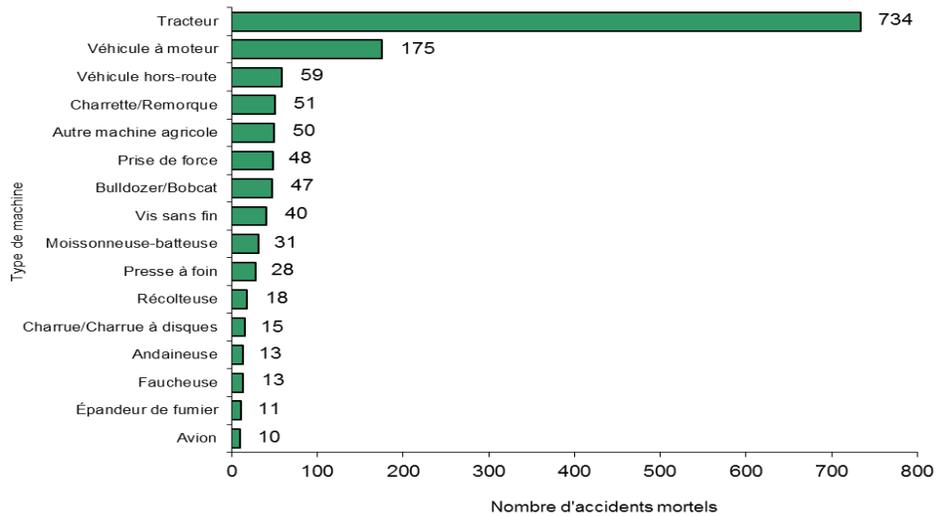


Trois autres toxines, chacune avec un décès, n'étaient pas incluses dans le graphique ci-dessus.

3.24 Accidents mortels en milieu agricole liés aux machines, en fonction du type de machine, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 1 381 accidents mortels en milieu agricole liés à la machinerie se sont produits au Canada. Les types de machine impliqués le plus souvent dans les accidents mortels en milieu agricole étaient les tracteurs (53 %), suivis de véhicules à moteur (13 %), véhicules hors route (4 %), charrettes et remorques (4 %).

Les tracteurs étaient liés à 37 % de tous les décès en milieu agricole au Canada.

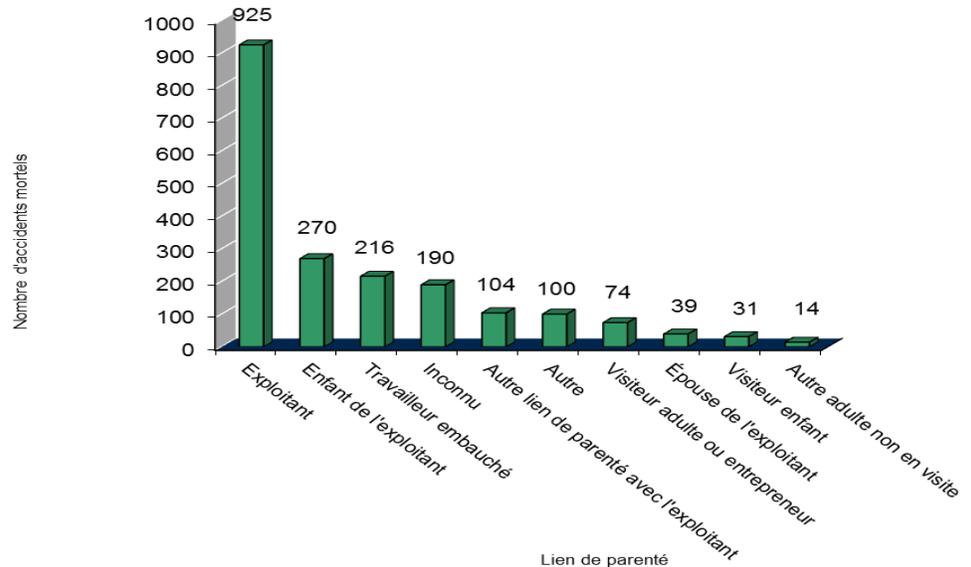


Dix autres types de machine comptant 38 accidents mortels, chacun ayant moins de 10 décès par type de machine, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

3.25 Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction du lien de parenté entre la victime et l'exploitant agricole, de 1990 à 2008

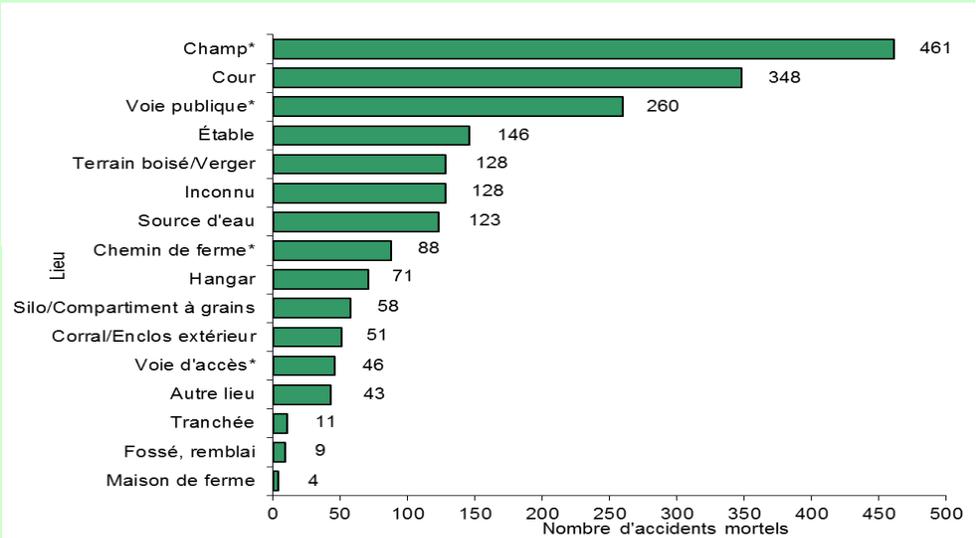
Pour les cas où le lien de parenté entre la victime et l'exploitant agricole était connu, 47 % des victimes d'un accident mortel en milieu agricole étaient des exploitants agricoles, alors que 14 % des victimes étaient des enfants d'un exploitant agricole et 11 % étaient des travailleurs embauchés.

De la catégorie 'Autre lien de parenté avec l'exploitant', la majorité est identifiée comme étant le père de l'exploitant.



3.26 Accidents mortels liés au milieu agricole, en fonction du lieu de l'accident, de 1990 à 2008

Les lieux les plus courants des accidents mortels liés au milieu agricole étaient les champs (23 %), les cours de ferme (18 %), les chemins et routes (13 %) et les étables (7 %).



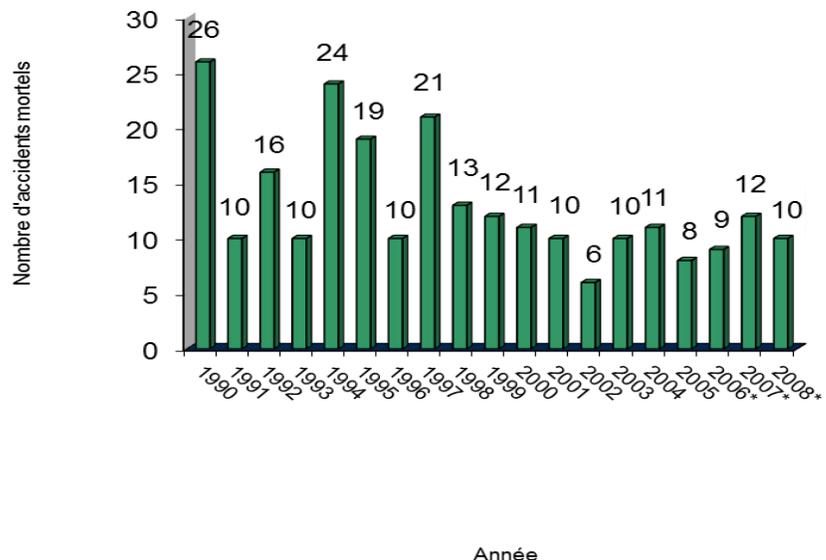
* Comprend les fossés secs voisins.

4 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ENFANTS ET JEUNES DE MOINS DE 15 ANS

4.1 Accidents mortels en agricole chez les enfants et les jeunes par année civile, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 248 enfants et jeunes de moins de 15 ans ont été victimes d'un accident mortel lié au milieu agricole. C'est une moyenne de 13 par an. L'année du plus grand nombre de décès était 1990, comptant 26 cas (10 % du nombre total des cas). Le nombre moyen de décès d'enfants par an était de 16 au cours des dix premières années de la période de surveillance, et de 10 au cours des neuf dernières années.

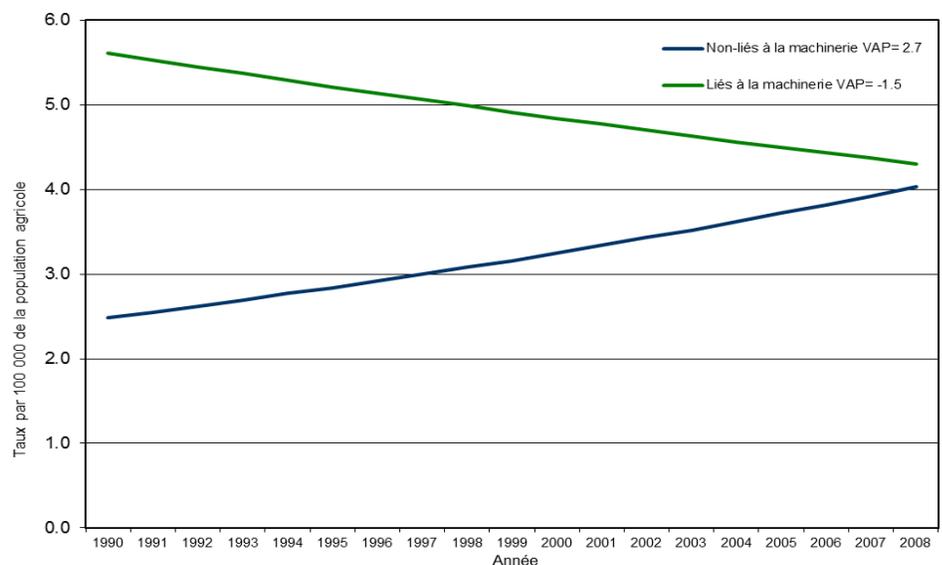
*Nota : Les chiffres pour 2006-2008 sont incomplets pour la province de Québec, et ceux pour 2007-2008 sont incomplets pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.



4.2 Taux d'accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, par année (selon l'âge), de 1990 à 2008

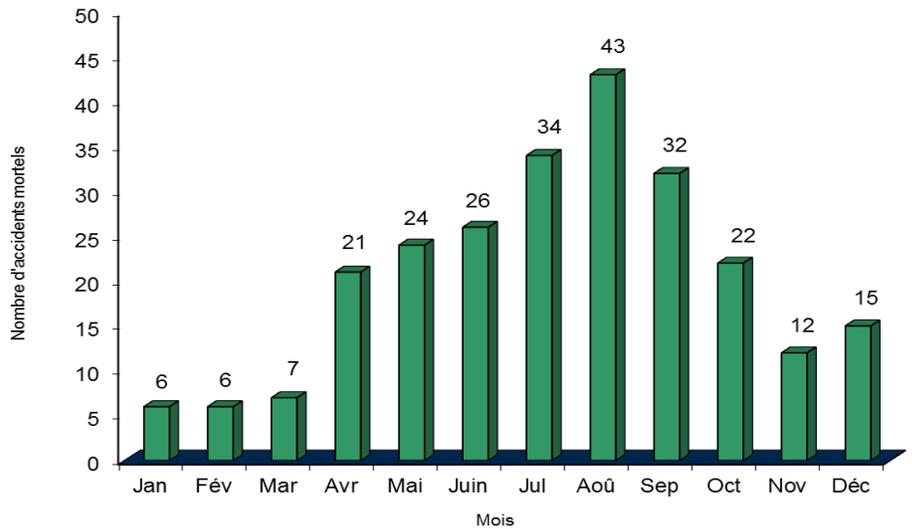
Entre 1990 et 2008, le taux des accidents mortels non liés à la machinerie a augmenté de 2,7 % par an en moyenne. Le nombre d'accidents mortels non liés à la machinerie est resté constant, mais le nombre d'enfants qui vivent dans une ferme a diminué au cours des années, augmentant ainsi le taux.

Le taux d'accidents mortels liés à la machinerie a baissé de 1,5 % par an en moyenne. Le nombre d'accidents mortels a baissé au cours des années.



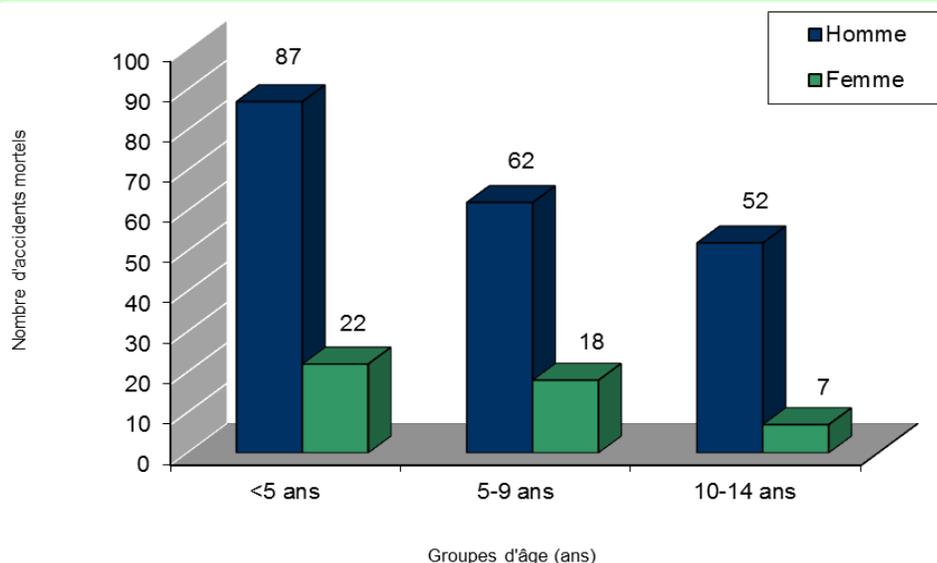
4.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du mois, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 31 % de tous les accidents mortels liés au milieu agricole chez les enfants se sont produits aux mois de vacances scolaires de juillet et d'août, dont la plus haute proportion de décès (17 %) en août. De ces décès, 54 % sont survenus dans les quatre mois de juin à septembre. Très peu d'enfants étaient victimes d'un accident mortel dans les mois d'hiver de janvier, février et mars.



4.4a Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, les garçons représentaient 81 % des enfants victimes d'un accident mortel en milieu agricole. Le plus haut ratio entre garçons et filles se situe chez les jeunes de 10 à 14 ans (7,4:1), et le plus bas chez les enfants de 5 à 9 ans (3,4:1). Ce groupe d'âge a affiché un taux de filles décédées plus élevé que tout autre groupe d'âge, y compris les adultes.



4.4b Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

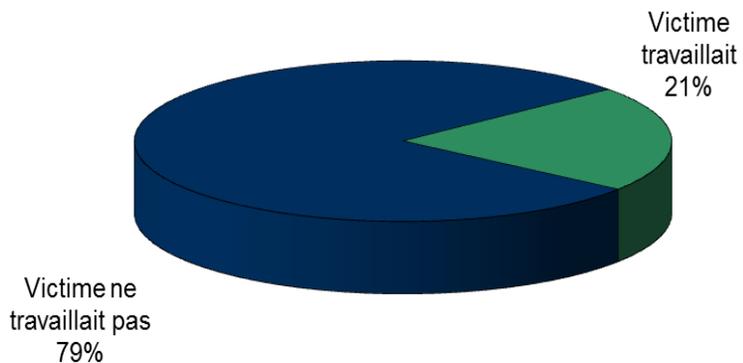
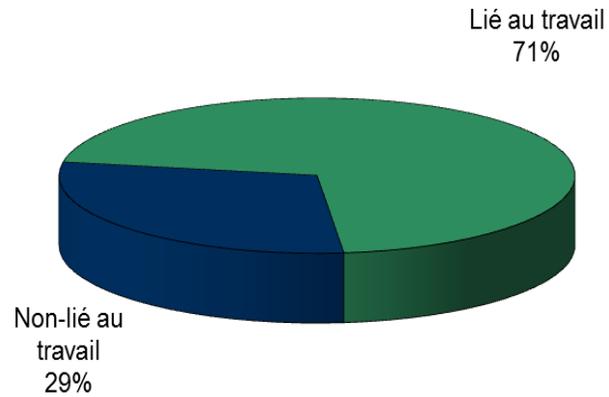
Des enfants victimes d'un accident mortel en milieu agricole entre 1990 et 2008, 44 % (109) avaient moins de cinq ans, y compris 17 tout petits d'un an et 68 tout petits de deux et trois ans. Les garçons représentent 81 % des morts.

Sexe	<5 ans	5-9 ans	10-14 ans	Total	%
Homme	87	62	52	201	81
Femme	22	18	7	47	19
Total	109	80	59	248	100
Pour cent	44	32	24	100	

4.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes : le rapport au travail agricole, de 1990 à 2008

Bien que 71 % des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants soient liés au travail, dans la plupart des cas (79 %) la victime ne travaillait pas. Elle était tuée alors que quelqu'un d'autre effectuait une tâche agricole.

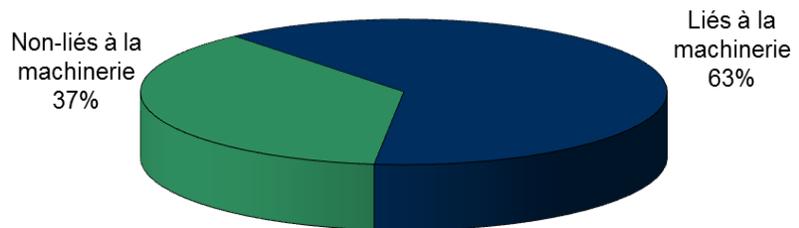
Les décès non liés au travail agricole incluent ceux dus aux risques environnementaux de la ferme tels que les gros animaux, l'équipement mal entreposé, les greniers de grange, les étangs-réservoirs, les bassins d'eaux usées et les mangeoires.



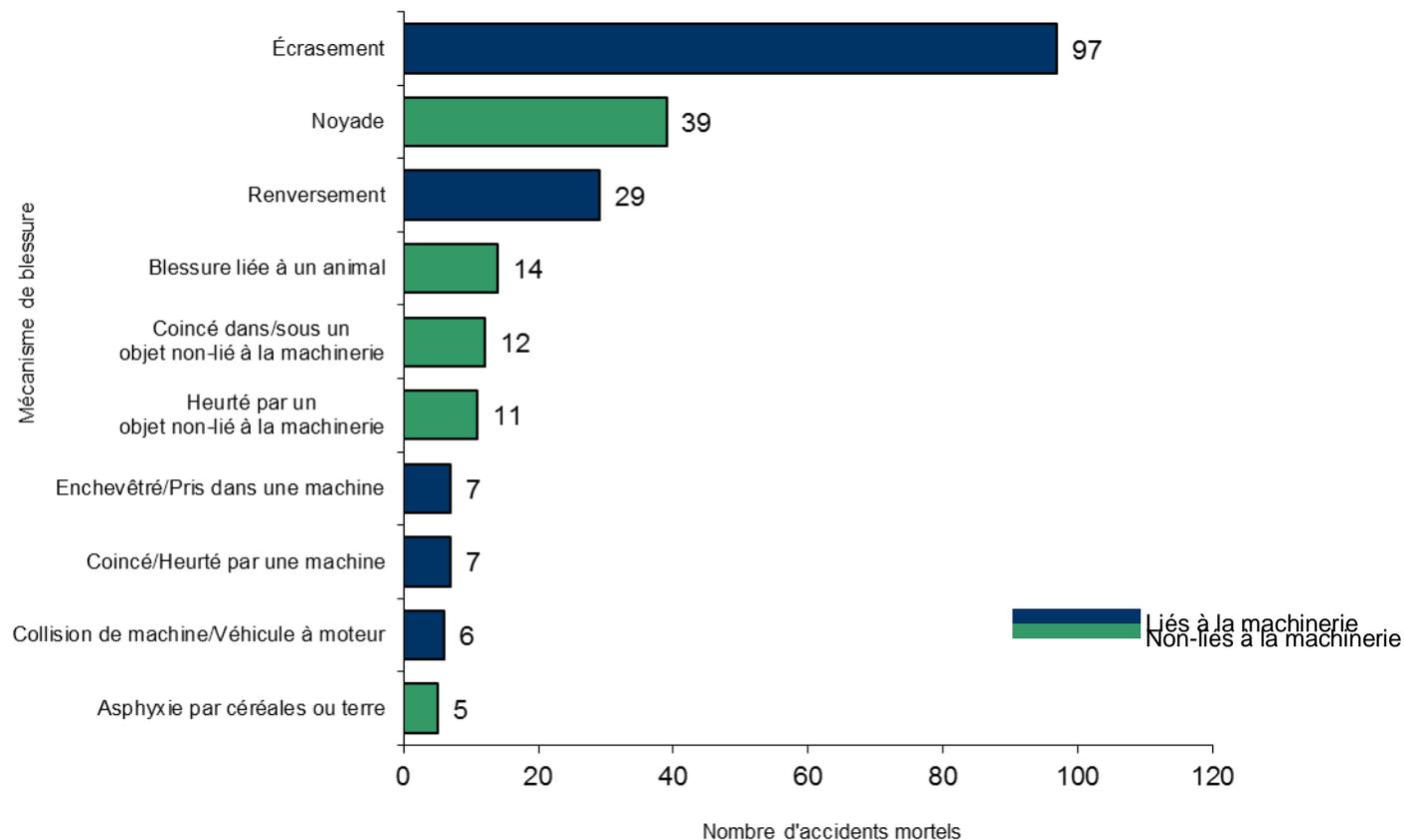
4.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2008

Des accidents mortels en milieu agricole chez les enfants, 63 % étaient liés à la machinerie. Ces accidents comprenaient les écrasements, les renversements et les enchevêtrements. (Figure 4.7).

Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (37 %) comprenaient les noyades, le fait d'être heurté par des objets, le fait d'être coincé sous des objets lourds et les chutes depuis une hauteur.



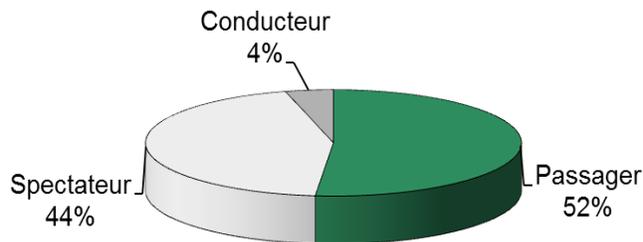
4.7 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2008



Chez les enfants de quatorze ans et moins, la cause de la plus grande proportion des accidents mortels étaient les écrasements (39 %), ensuite les noyades (16 %), les renversements (12 %), les incidents liés aux animaux (6 %), le fait d'être coincé dans ou sous un objet (5 %) et le fait d'être heurté par un objet non lié à la machinerie (4 %). Chez les enfants, rien que trois mécanismes de blessure (écrasements, noyades et renversements) étaient les causes de 67 % de tous les décès. Les écrasements et noyades étaient les plus courants chez les jeunes enfants. Les enfants plus âgés et les adolescents étaient plus souvent victimes d'écrasements et de renversements mortels.

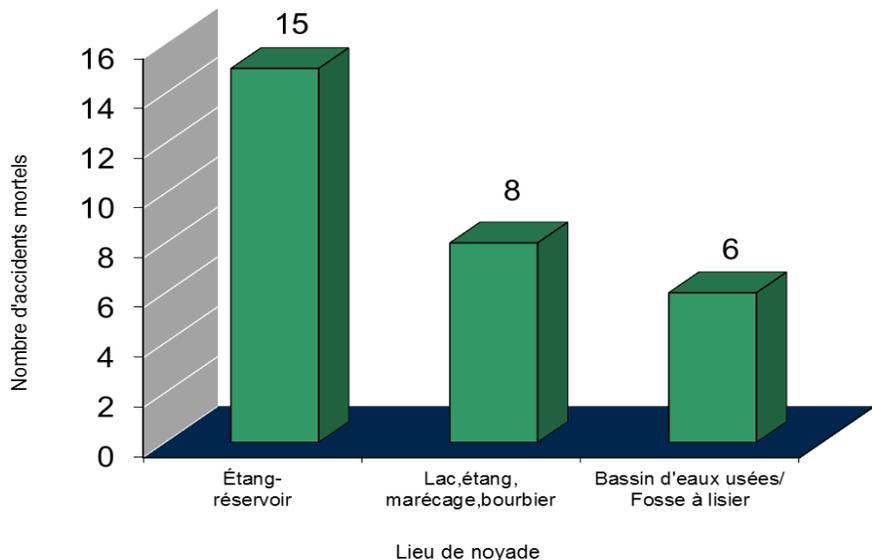
4.8 Écrasements mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2008

Des 97 écrasements mortels chez les enfants entre 1990 et 2008, les écrasements du spectateur étaient le type le plus courant (52 %). Des enfants victimes d'un écrasement, 44 % étaient des passagers, et 4 % ont été écrasés par une machine qu'ils conduisaient eux-mêmes.



4.9 Noyades mortelles en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du lieu de noyade, de 1990 à 2008

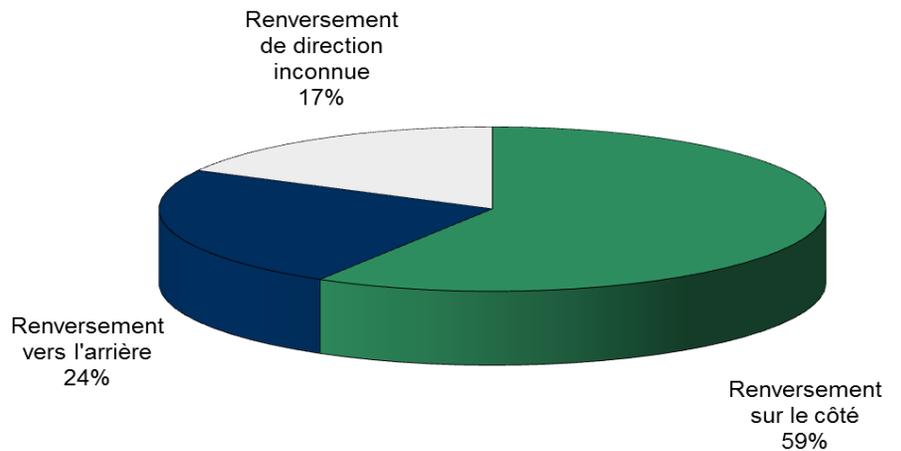
Des 39 décès par noyade chez les enfants et les jeunes entre 1990 et 2008, 38 % sont survenus dans les étangs-réservoirs, 21 % dans les fosses à lisier ou les bassins d'eaux usées, 15 % dans les lacs ou étangs et 8 % dans les rivières et cours d'eau. Parmi les victimes, 69 % avaient moins de six ans. Une noyade seulement était liée à la machinerie.



Six autres lieux de noyade comptant 10 accidents mortels, chacun ayant moins de cinq décès par lieu, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

4.10 Renversements mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2008

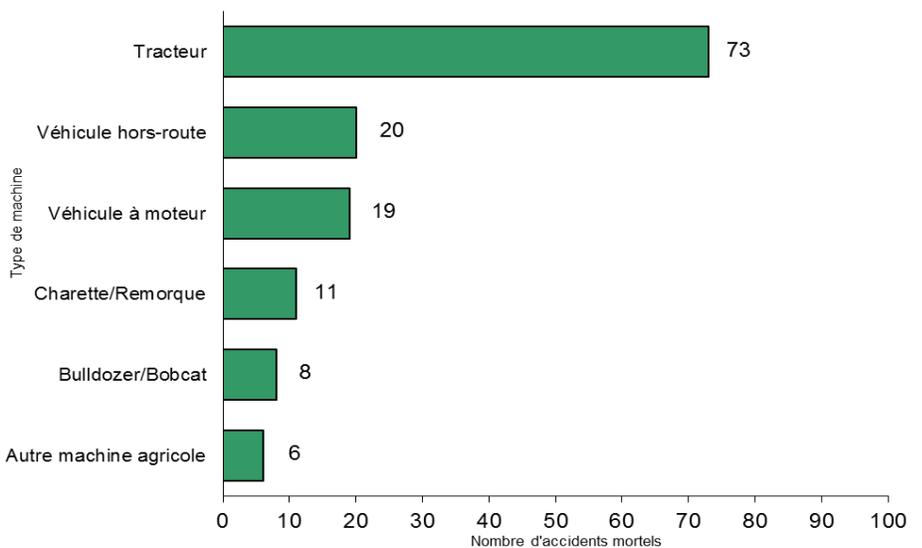
Dans l'ensemble, 59 % des 29 renversements mortels chez les enfants entre 1990 et 2008 étaient de côté, et 24 % des renversements étaient vers l'arrière. Pour 17 % des cas, la direction du renversement était inconnue.



4.11 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du type de machine, de 1990 à 2008

Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les enfants sont les tracteurs (47 %), les véhicules hors route (13 %), les véhicules à moteur (12 %) et les charrettes/remorques (7 %).

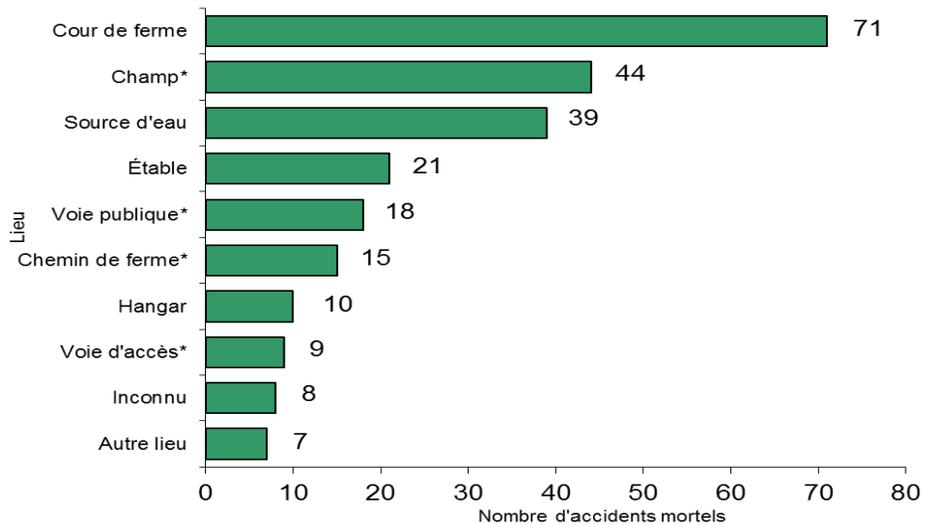
Les tracteurs sont liés à 30 % du total de décès chez les enfants. La pratique de faire monter un enfant comme passager sur un tracteur entraîne souvent une blessure grave voire même la mort.



Douze autres types de machine comptant 19 accidents mortels, chacun ayant moins de 6 décès par type de machine, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

4.12 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du lieu de l'accident, de 1990 à 2008

Les accidents mortels liés au milieu agricole chez les enfants sont survenus le plus couramment dans les cours de ferme (29 %), en plein champ (18 %), dans les sources d'eau (16 %) et les étables (8 %). Au moins 45 % des décès se sont produits à des endroits près de la maison de ferme tels que la cour de ferme, sa voie d'accès, l'étable et les hangars. Il est dangereux de laisser les petits enfants jouer sans surveillance près de la maison de ferme.

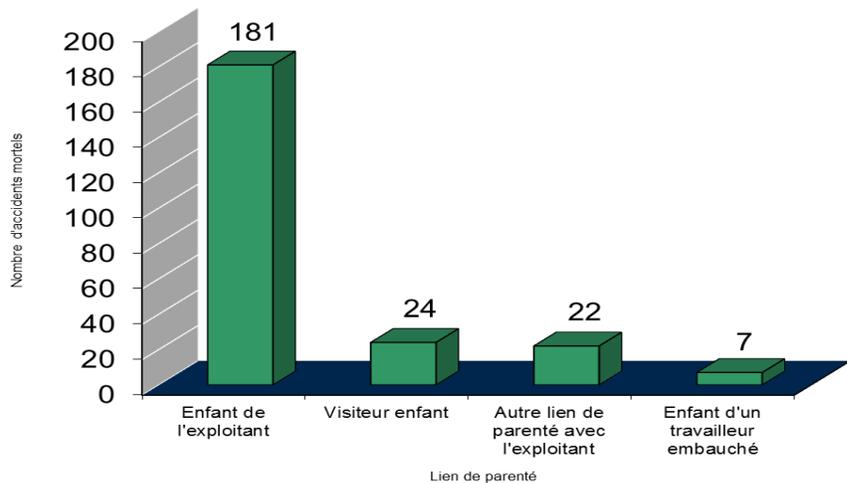


* Comprend les fossés secs voisins.

Six autres lieux comptant 10 accidents mortels, chacun ayant moins de sept décès par lieu, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

4.13 Accidents mortels en milieu agricole chez les enfants et les jeunes, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, 73 % des personnes de un à quatorze ans victimes d'un accident mortel en milieu agricole étaient les enfants d'un propriétaire/exploitant, alors que 10 % étaient des visiteurs enfants et 9 % avaient un autre lien de parenté avec le propriétaire/exploitant.



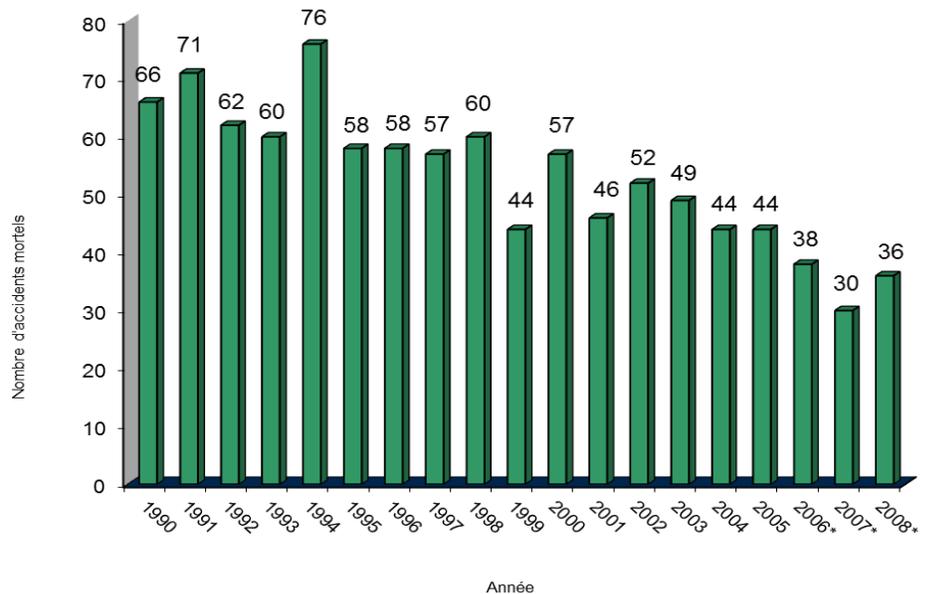
Cinq autres types de lien de parenté comptant 14 accidents mortels, chacun ayant moins de sept décès par type, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

5 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ADULTES DE 15 À 59 ANS

5.1 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, par année civile, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, il y avait 1008 accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans au Canada. C'est une moyenne de 53 décès par an. L'année du plus grand nombre de décès était 1994, comptant 76 cas. Le nombre moyen de décès par an était de 61 au cours des dix premières années, et de 44 au cours des neuf dernières années. La baisse du nombre moyen annuel de décès était en grande partie attribuable à une diminution des décès liés aux renversements et aux enchevêtrements au cours de la période de surveillance. (figure 3.10).

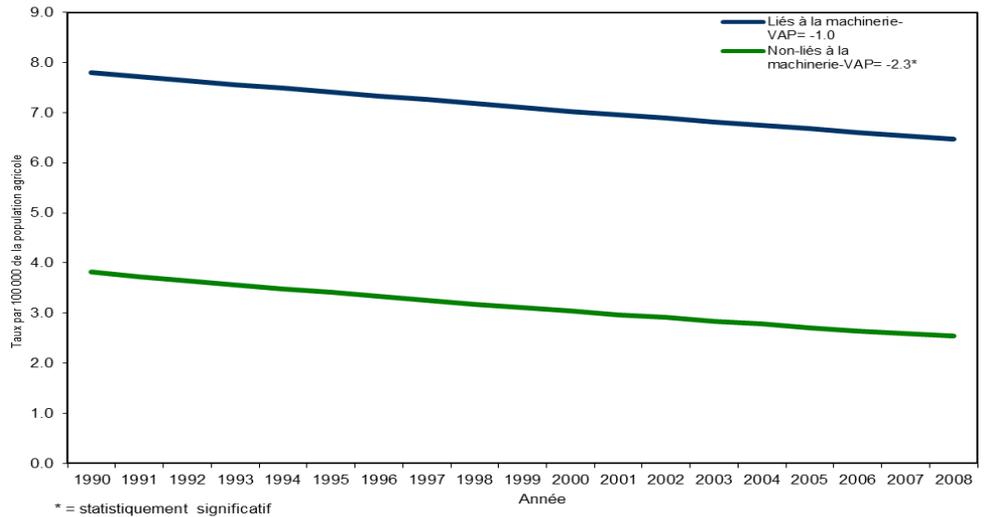
*Nota : Les chiffres pour 2006-2008 sont incomplets pour la province de Québec, et ceux pour 2007-2008 sont incomplets pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.



5.2 Taux d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, par année (selon l'âge, de 1990 à 2008)

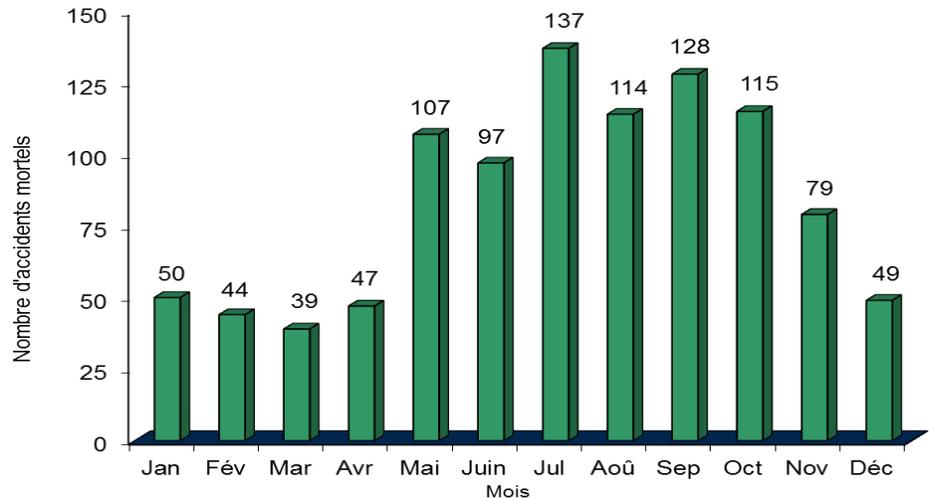
Entre 1990 et 2008 le taux de mortalité lié aux machines a diminué de 1 % par an en moyenne.

Le taux de mortalité pour les décès non liés aux machines a diminué de 2,3 % par an en moyenne.



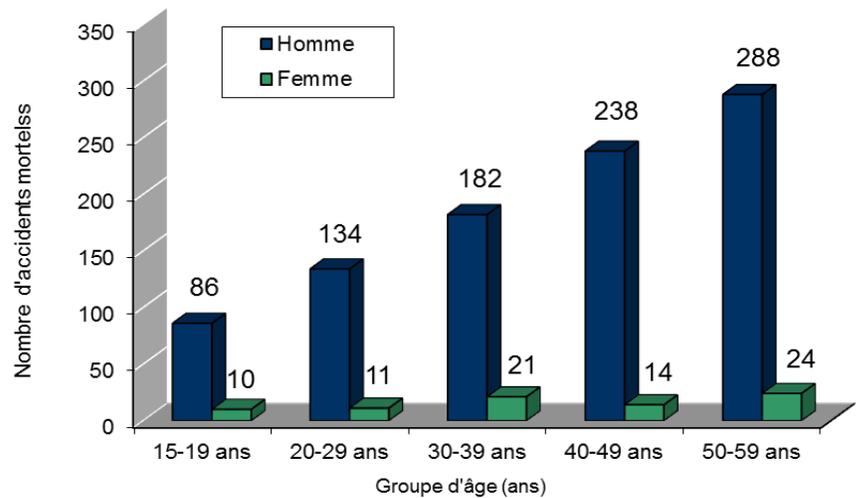
5.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, par mois, de 1990 à 2008

Chez les adultes plus jeunes de 15 à 59 ans, 69 % de tous les accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits entre mai et octobre. Le sommet, soit 14 % de tous les décès, était atteint au mois de juillet. Relativement peu d'adultes plus jeunes sont morts entre décembre et avril.



5.3a Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

Les hommes constituent 92 % des victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes. Chez les adultes plus jeunes, le ratio le plus haut entre hommes et femmes se situe chez le groupe de 40 à 49 ans (17,0:1), et le ratio le plus bas chez le groupe d'âge de 15 à 19 ans (8.6:1).



5.3b Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

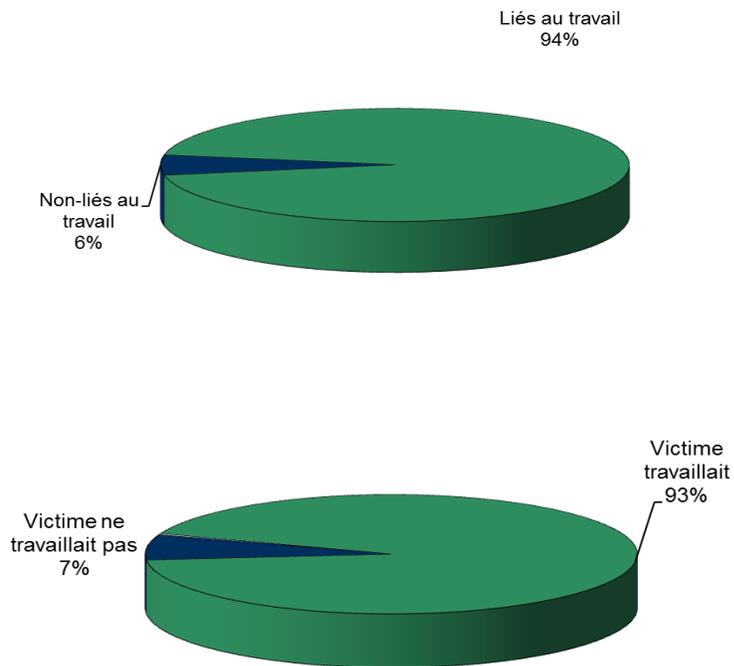
Les membres plus âgés du groupe de 15 à 59 ans étaient plus susceptibles d'être victimes d'un accident mortel en milieu agricole que les membres plus jeunes. La proportion d'adultes chez le groupe de 15 à 59 ans qui ont subi la mort augmente de façon constante du groupe de 20 à 29 ans au groupe de 50 à 59 ans.

Sexe	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	Total	%
Homme	86	134	182	238	288	928	92
Femme	10	11	21	14	24	80	8
Total	96	145	203	252	312	1008	100
Pour cent	10	14	20	25	31	100	

5.4 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans : le rapport au travail, de 1990 à 2008

Chez les adultes plus jeunes, 94 % des décès étaient liés au travail. Les quelques décès non liés au travail (6 %) étaient dus aux risques environnementaux de la ferme, tels que les noyades dans un étang-réservoir et l'équitation.

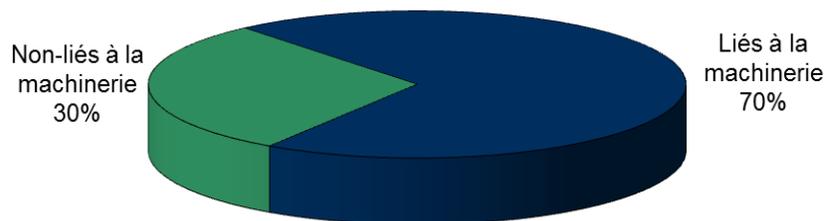
La plupart des adultes plus jeunes qui ont subi la mort effectuaient une tâche agricole (93 %). Par contre, la majorité des enfants victimes d'accidents mortels liés au travail ne travaillaient pas eux-mêmes.



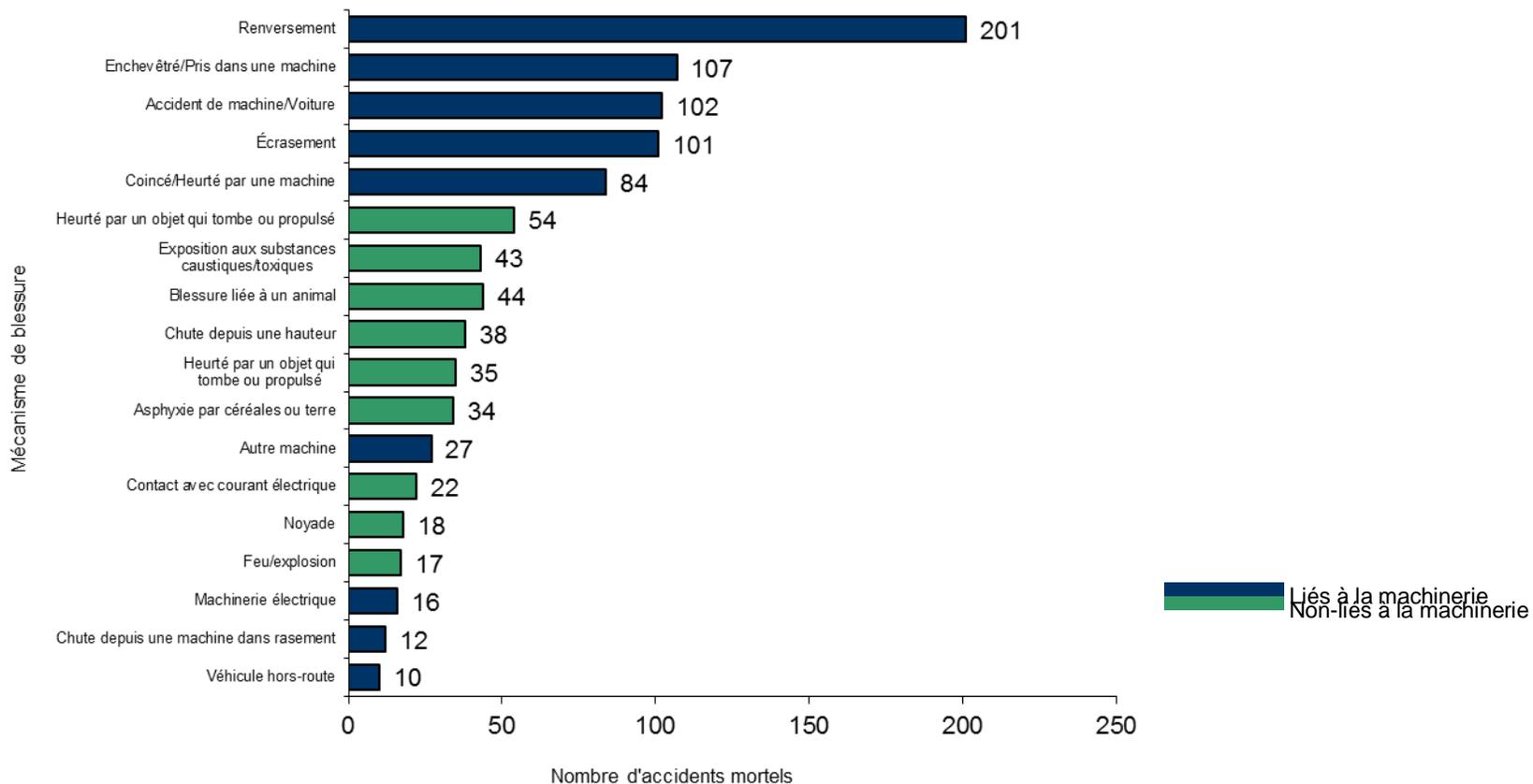
5.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2008

Chez les adultes plus jeunes 70 % des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à la machinerie. Les mécanismes de blessure les plus courants liés à la machinerie chez ce groupe d'âge étaient les renversements, les enchevêtrements, les collisions de route et les écrasements. (Figure 5.6).

Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (30 %) comprenaient le fait d'être heurté par un objet, l'exposition aux substances toxiques, les accidents liés aux animaux et les chutes depuis une hauteur. (Figure 5.6).



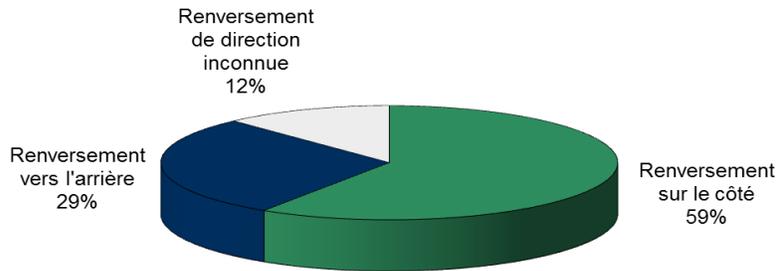
5.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2008



Chez les adultes de 15 à 59 ans, les causes principales des accidents mortels sont les renversements (21 %), les enchevêtrements dans une machine (11 %), les collisions de la route (11 %), les écrasements (10 %), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (9 %), le fait d'être heurté par un objet non lié à la machinerie (6 %), et l'exposition aux substances toxiques (4 %). Par opposition aux enfants, chez lesquels la cause principale de décès est les écrasements, et aux adultes plus âgés chez lesquels les écrasements ont causé presque autant de décès que les renversements, chez les adultes plus jeunes, la proportion des décès dus aux renversements est plus de deux fois la proportion des décès dus aux écrasements.

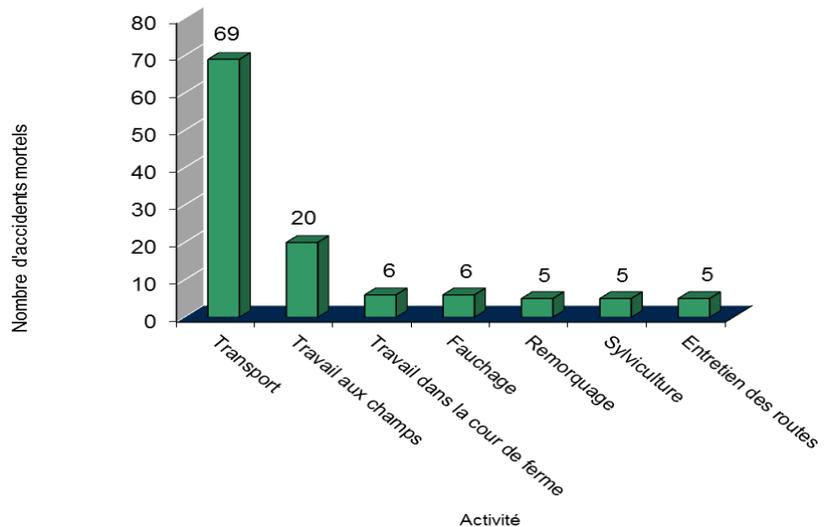
5.7 Renversements mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2008

Chez les jeunes et les adultes de 15 à 59 ans, 59 % des renversements mortels étaient de côté et 29 % étaient vers l'arrière. Dans 12 % des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée. Les renversements de côté étaient plus courants chez les adultes plus jeunes que chez les adultes de 60 ans ou plus.



5.8 Renversements mortels de côté en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'activité avant le renversement, de 1990 à 2008

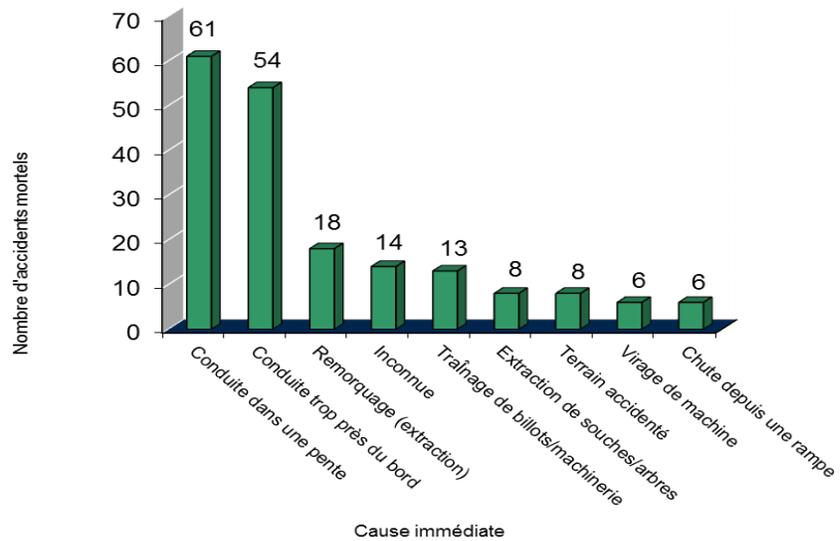
Pour les renversements mortels de côté chez les adultes plus jeunes, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques et les chemins de ferme pour le transport (69 %) et le travail en plein champ (20 %).



Dans trois renversements mortels l'activité était inconnue.

5.9 Renversements mortels de côté en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2008

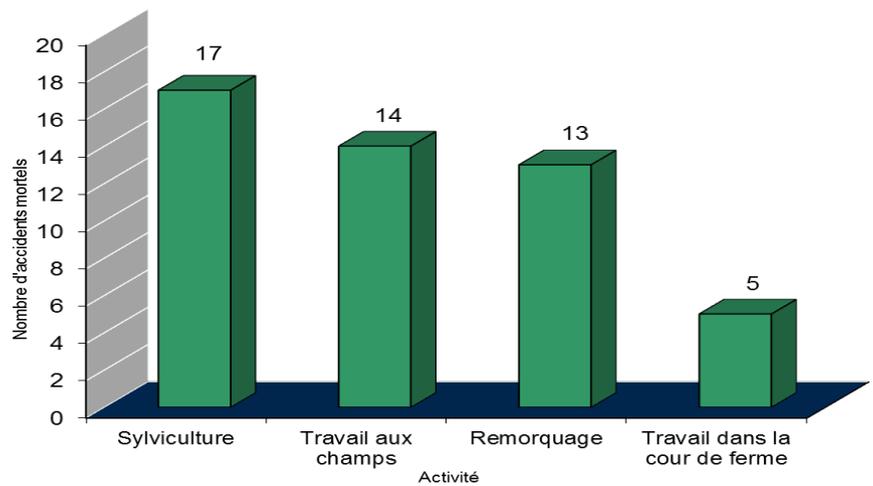
Pour 30 % des renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement à la conduite d'une machine ou d'un véhicule dans une pente raide. Dans 27 % des cas, le renversement est survenu parce que la machine ou le véhicule passe trop près du bord d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ.



Quatre autres causes immédiates identifiées comptant 13 accidents mortels, chacune ayant moins de six décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

5.10 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'activité avant renversement, de 1990 à 2008

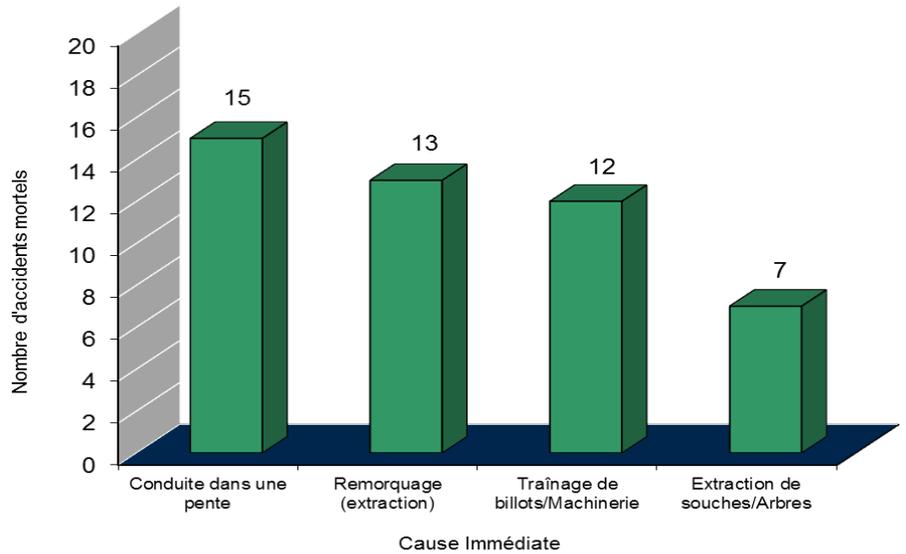
Pour les renversements mortels vers l'arrière chez les adultes plus jeunes, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement étaient la récolte du bois et l'entretien des terrains boisés (29 %), le travail aux champs (24 %) et le remorquage (22%).



Quatre autres activités identifiées comptant 9 accidents mortels, chacune ayant moins de cinq décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

5.11 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2008

Selon les descriptions des circonstances des blessures, 26 % des renversements mortels vers l'arrière sont dus au fait d'avoir roulé dans une pente raide. Les pratiques de remorquage inapproprié (extraction), représentent 22 %, encore 21 % sont liés au traînage de billots ou de machinerie, et 12 % sont le résultat d'avoir arraché des billots et arbres.

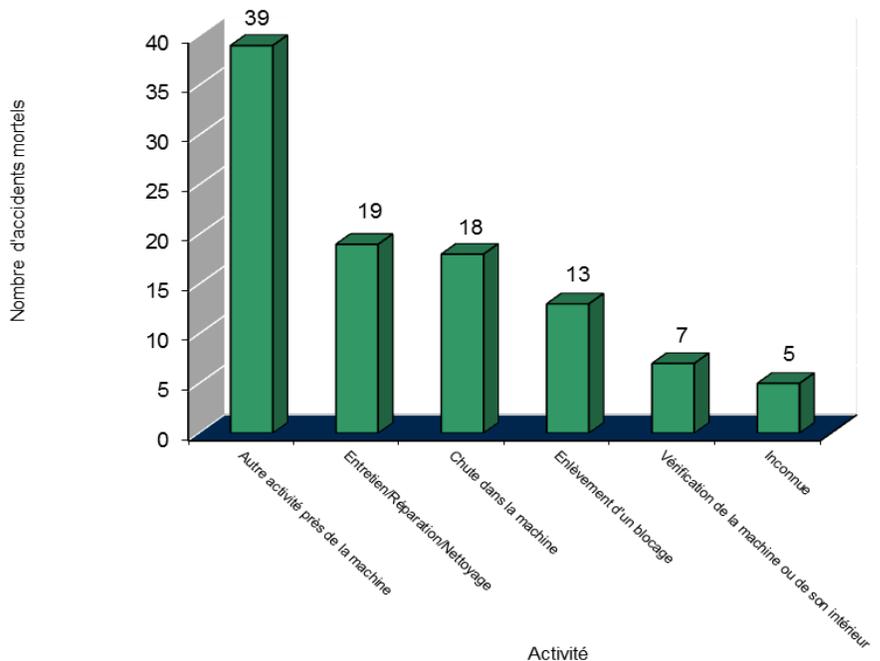


Six autres causes immédiates identifiées comptant 11 accidents mortels, chacune ayant moins de sept décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

5.12 Enchevêtrements mortels chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction de l'activité avant enchevêtrement, de 1990 à 2008

Dans l'ensemble, les descriptions des circonstances des blessures identifient directement les vêtements lâches ou les cheveux lâchés comme la cause de 54 % des 107 enchevêtrements mortels entre 1990 et 2008.

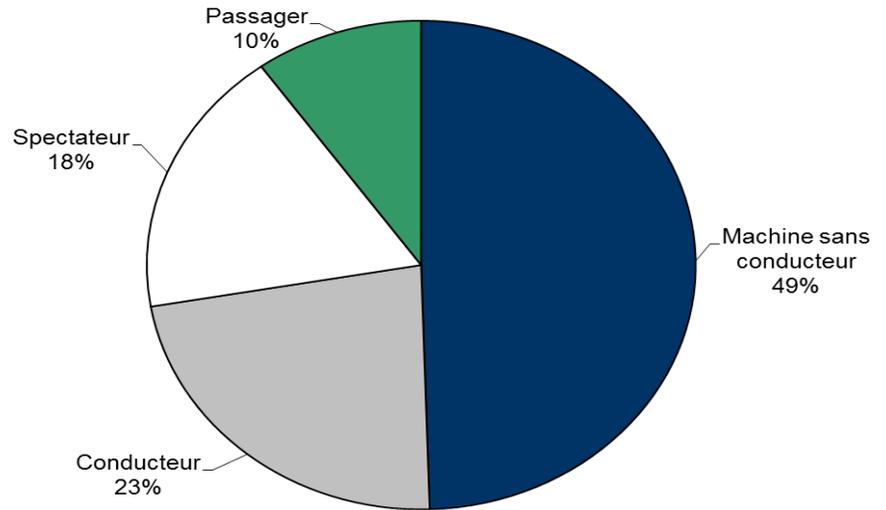
Dans 36 % de cas, les victimes travaillaient trop près d'un danger d'enchevêtrement. Dans 18 % des cas, la victime nettoyait ou réparait une machine sans avoir éteint le moteur. Pour 17 % des enchevêtrements mortels, le défunt s'est glissé et est tombé dans une machine et pour 12 % il ou elle enlevait un blocage sans avoir éteint le moteur. Seulement 2 % des enchevêtrements mortels étaient dus aux actions d'un tiers.



Deux autres activités identifiées comptant 6 accidents mortels, chacune ayant moins de cinq décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

5.13 Écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, de 1990 à 2008

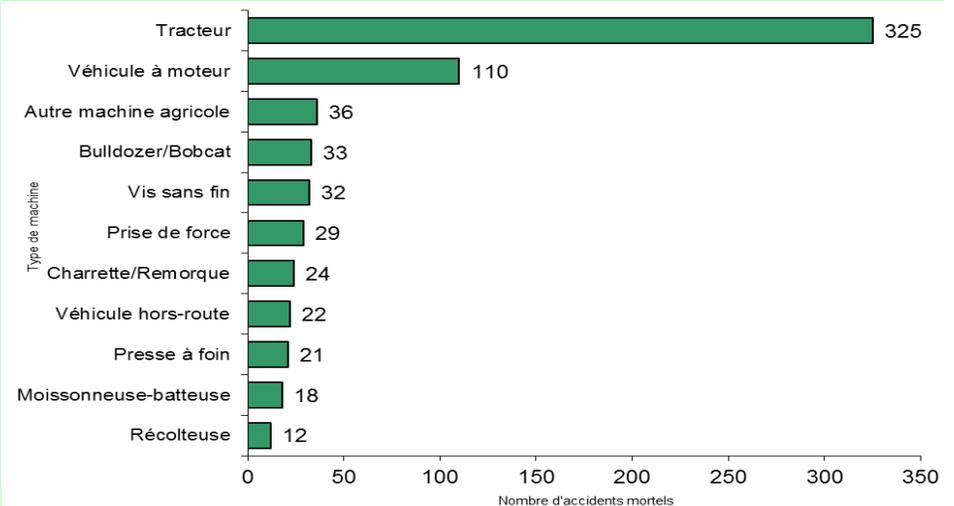
Entre 1990 et 2008 il y avait 101 écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes. Les écrasements du conducteur descendu sont de loin le type le plus courant des écrasements mortels (49 %). Dans un tel accident, la victime est écrasée par une machine ou un véhicule qu'elle a laissé en marche ou sans dispositif de blocage dans une pente. En deuxième rang des écrasements mortels chez les adultes plus jeunes sont les écrasements du conducteur tombé (23 %), suivis des écrasements du spectateur (18 %) et des écrasements du passager (9 %).



5.14 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du type de machine, de 1990 à 2008

Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes plus jeunes étaient les tracteurs (46 %), ensuite les véhicules à moteur (16 %).

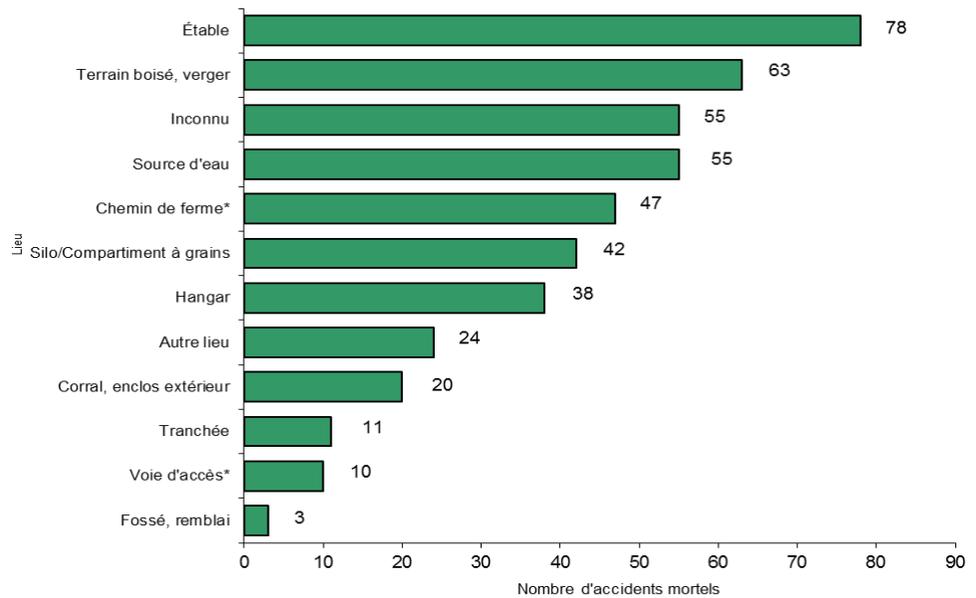
Les tracteurs sont liés à 35 % de tous les décès en milieu agricole chez les adultes plus jeunes.



Quatorze autres types de machine comptant 47 accidents mortels, chacun ayant moins de 12 décès, n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

5.15 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du lieu de l'accident, de 1990 à 2008

Les accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus jeunes sont survenus le plus couramment dans les champs et leurs fossés voisins (24 %), les voies publiques et leurs fossés voisins (16 %), les cours de ferme (15 %), les étables (8 %) et les terrains boisés (6 %).

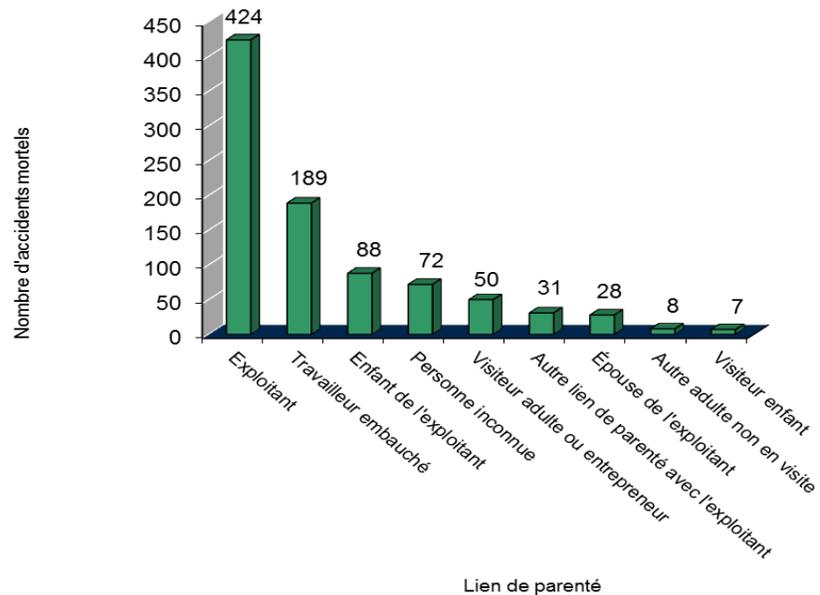


* Comprend les fossés secs voisins. Trois autres lieux comptant 24 accidents mortels, chacun ayant moins de 20 décès, n'étaient pas inclus dans le graphique ci-dessus.

5.16 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 15 à 59 ans, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2008

Des adultes plus jeunes victimes d'un accident mortel en milieu agricole, 42 % étaient des exploitants agricoles, alors que 19 % des victimes étaient des travailleurs embauchés et 9 % étaient les enfants des propriétaires/exploitants.

Les agriculteurs ne connaissaient pas 7 % des victimes d'accidents mortels. Dans la plupart des cas il s'agissait de victimes d'une collision de route avec la machinerie agricole.



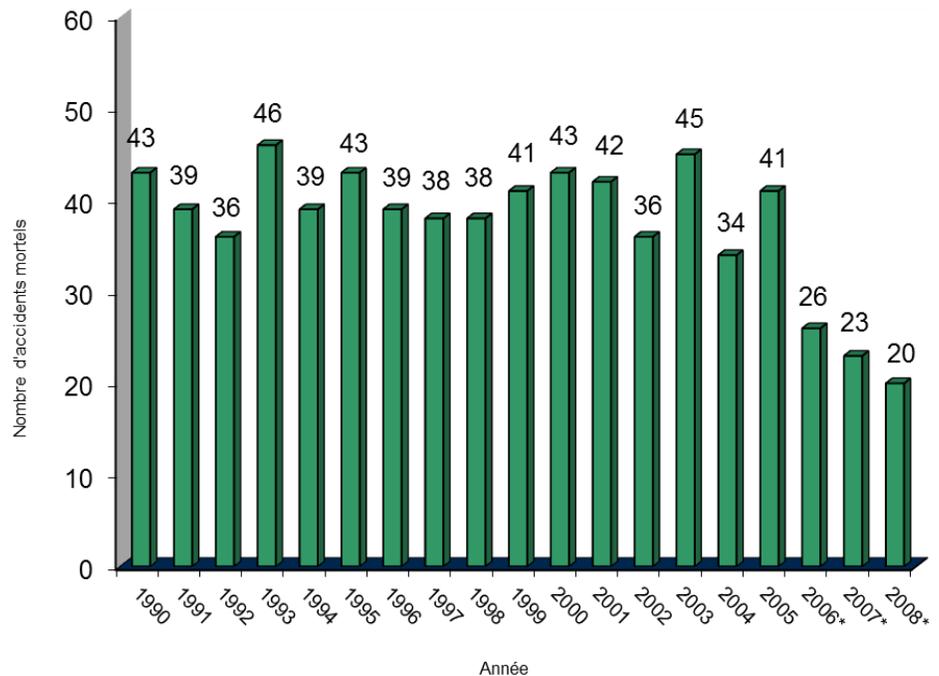
Le lien de parenté était inconnu dans 109 cas. Deux autres types de lien, chacun ayant un décès, n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

6 ACCIDENTS MORTELS LIÉS AU MILIEU AGRICOLE AU CANADA : ADULTES DE 60 ANS ET PLUS

6.1 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, par année civile, de 1990 à 2008

Entre 1990 et 2008, il y avait 712 accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus. C'est une moyenne de 37 décès par an. Le nombre moyen de décès par an était de 40 au cours des dix premières années de la période de surveillance, et de 34 au cours des neuf dernières années. Il y avait une baisse notable du nombre d'accidents mortels au cours des trois dernières années.

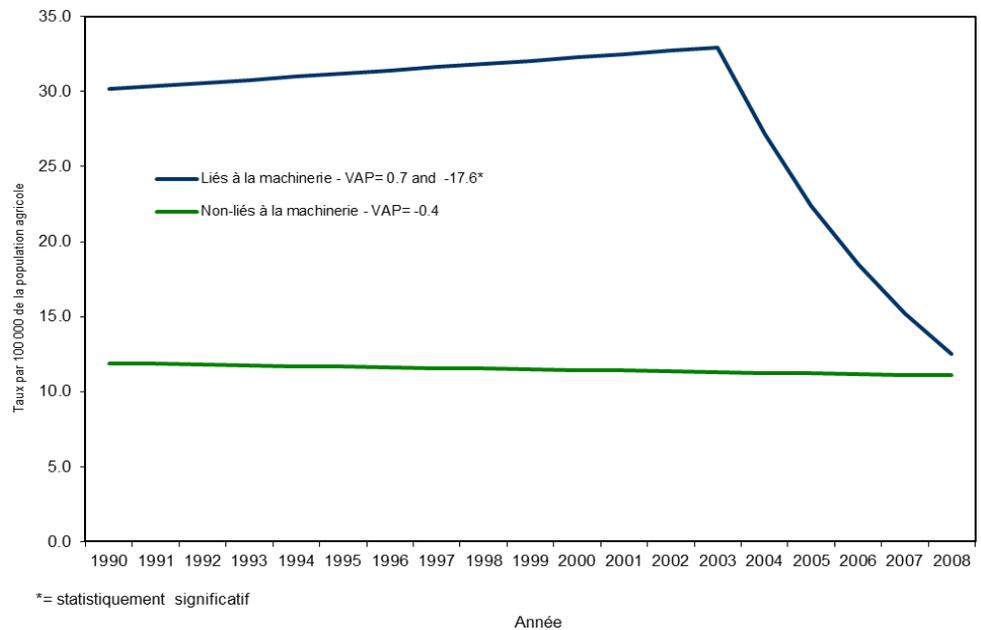
*Nota : Les chiffres pour 2006-2008 sont incomplets pour la province de Québec, et ceux pour 2007-2008 sont incomplets pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard.



6.2 Taux d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, par année (selon l'âge), de 1990 à 2008

Au cours de la période de 19 années de 1990 à 2008, il y avait deux tendances distinctes pour les taux de mortalités liés aux machines. De 1990 à 2004 il y avait une hausse de 0,7 % par an en moyenne. Par contre, de 2005 à 2008 il y avait une baisse statistiquement significative de 17,6 % par an en moyenne. Cela est en raison de l'âge augmentant de la population agricole et de la baisse du nombre d'accidents mortels liés aux machines, surtout ceux liés aux tracteurs.

Le taux de mortalité non lié aux machines a baissé de 0,4 % par an en moyenne.

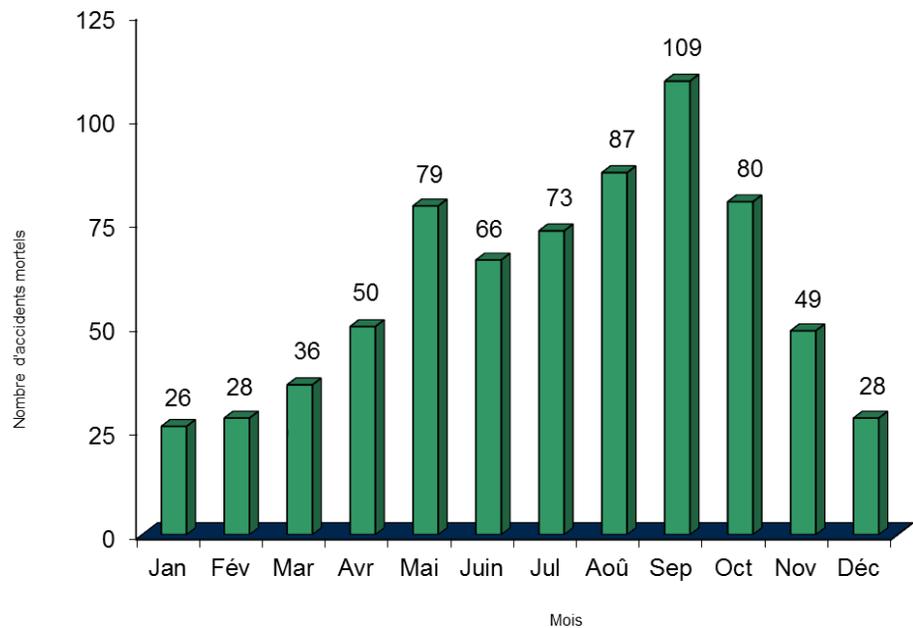


Voir l'annexe D pour les variations des groupes d'âge de la population

6.3 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, par mois, de 1990 à 2008

Chez les adultes de 60 ans et plus, 69 % de tous les accidents mortels liés au milieu agricole se sont produits entre avril et octobre.

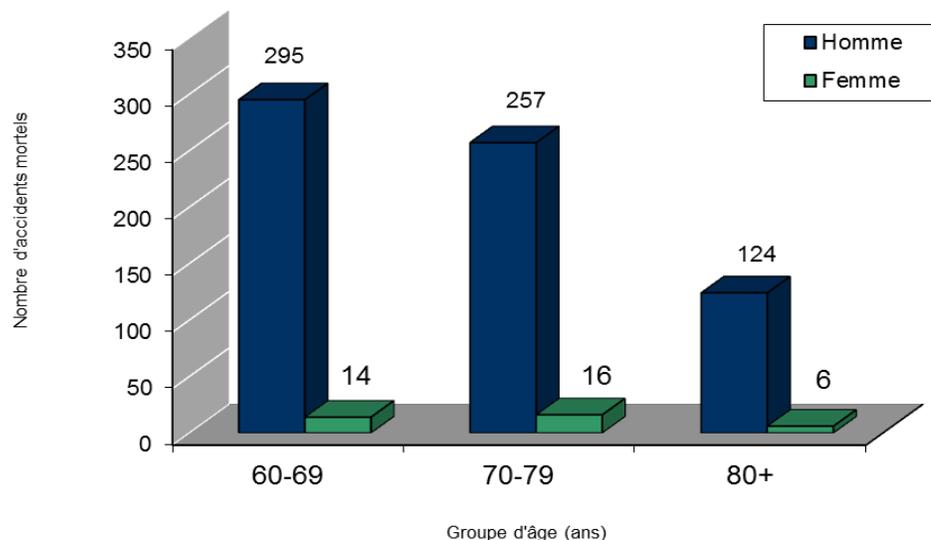
Septembre a témoigné le plus grand nombre de décès, 109 (15 %). Moins d'adultes plus âgés sont décédés entre décembre et mars.



6.4a Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

Les hommes représentent 95 % des victimes d'accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus âgés. Le ratio le plus élevé entre hommes et femmes se situe chez le groupe de 60 à 69 ans (21,1:1), et le plus bas se situe chez le groupe de 70 ans à 79 ans (16,1:1),

Chez les adultes plus âgés 41 % (295) des victimes d'accidents mortels lors d'un travail agricole étaient des hommes de 60 à 69 ans.



6.4b Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du groupe d'âge et du sexe, de 1990 à 2008

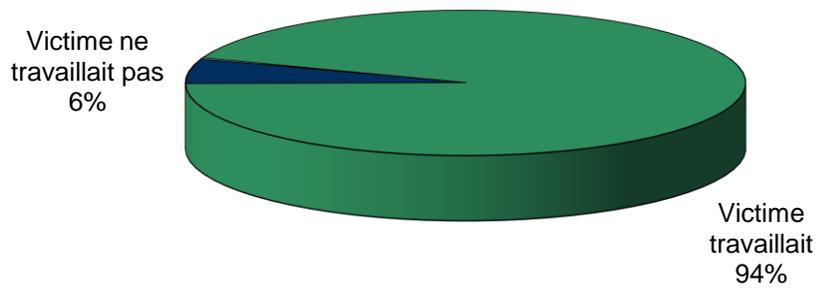
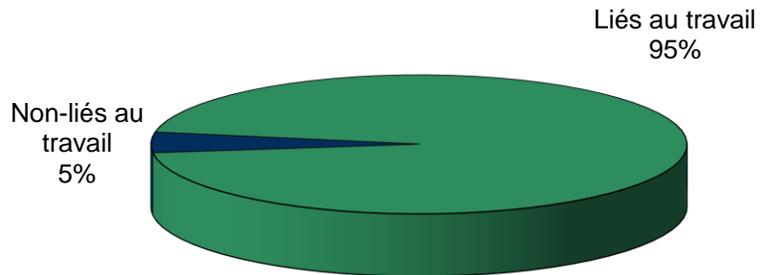
Les nombres plus bas de décès affichés chez les groupes d'âge plus âgés correspondent à la baisse continue de la population agricole avec l'âge. (figure 3.7)

Sexe	60-69 ans	70-79 ans	80+ ans	Total	%
Homme	295	257	124	676	95
Femme	14	16	6	36	5
Total	309	273	130	712	100
Pour cent	43	38	18	100	

6.5 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus : le rapport au travail agricole, de 1990 à 2008

Pour 95 % des décès des adultes plus âgés, les circonstances impliquent une forme de travail agricole. Pour l'autre 5 % les circonstances du décès ne sont pas liées au travail, comme l'équitation.

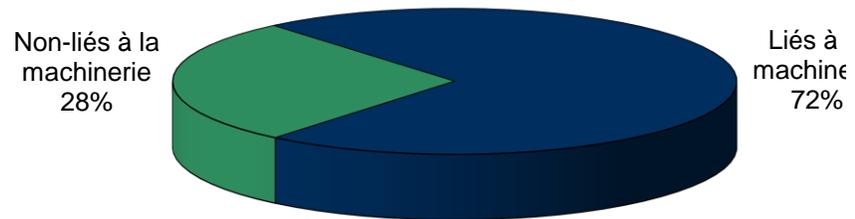
Des adultes plus âgés qui ont subi la mort, 95 % effectuaient une tâche agricole. Les cas comportant l'autre 5 % n'étaient pas liés au travail agricole et comprenaient par exemple le décès du passager d'un véhicule dû à un accident de voiture avec la machinerie agricole.



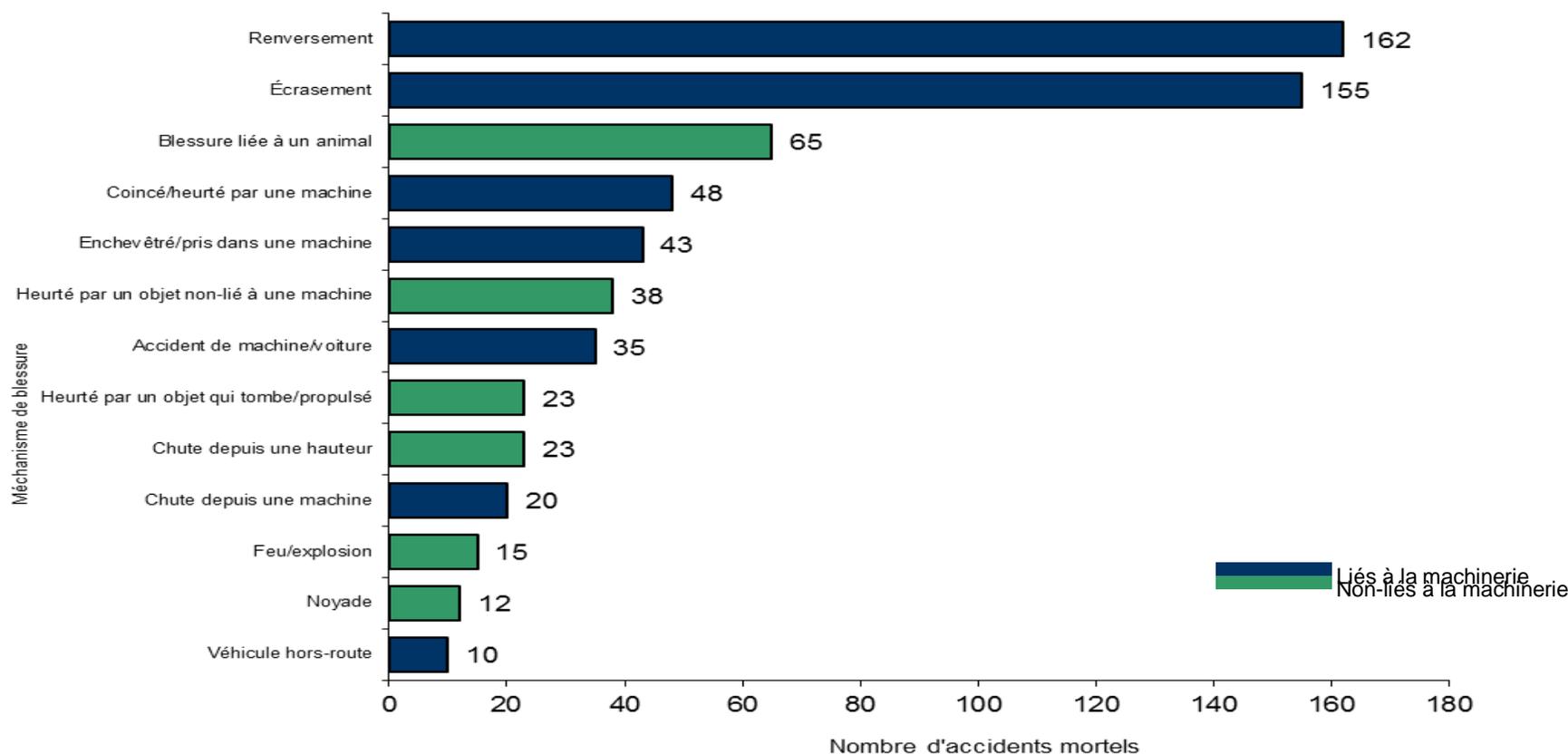
6.6 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause principale, de 1990 à 2008

Chez les adultes plus âgés, 72 % des accidents mortels en milieu agricole étaient liés à la machinerie. La proportion d'accidents liés à la machinerie était plus élevée chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes (70 %).

Les mécanismes de blessure liés à la machinerie les plus courants étaient les renversements et les écrasements. Les accidents mortels en milieu agricole non liés à la machinerie (28 %) comprenaient les accidents liés aux animaux, le fait d'être heurté par un objet et les chutes depuis une hauteur. (Figure 6.7).



6.7 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du mécanisme de blessure, de 1990 à 2008

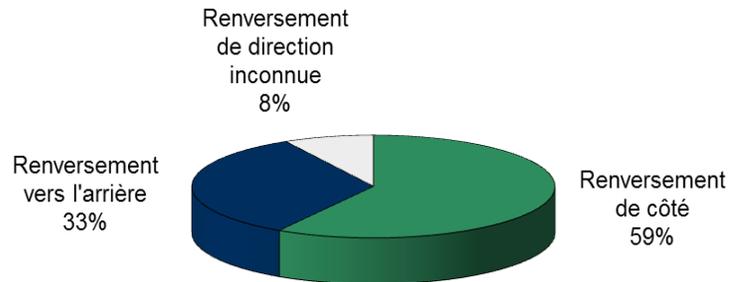


Chez les adultes de 60 ans et plus, 46 % de tous les décès sont dus à deux mécanismes de blessure principaux, les renversements (25 %) et les écrasements (24 %). Chez les adultes plus âgés les causes d'accidents mortels les plus courantes qui suivent sont le fait d'être heurté par un animal (10 %), le fait d'être coincé ou heurté par une machine (7 %), les enchevêtrements dans une machine (7 %) et les collisions de la route (5 %). Les adultes plus âgés affichent une proportion beaucoup plus élevée de décès liés aux animaux (10 %) que les adultes plus jeunes (5 %). De plus, chez les adultes plus âgés la proportion des décès dus aux écrasements (24 %) est plus de deux fois la proportion des décès dus aux écrasements chez les adultes plus jeunes (10 %).

Un total of 63 décès liés et non liés à la machinerie ayant moins de 10 accidents mortels par mécanisme de blessure n'ont pas été inclus dans la figure ci-dessus.

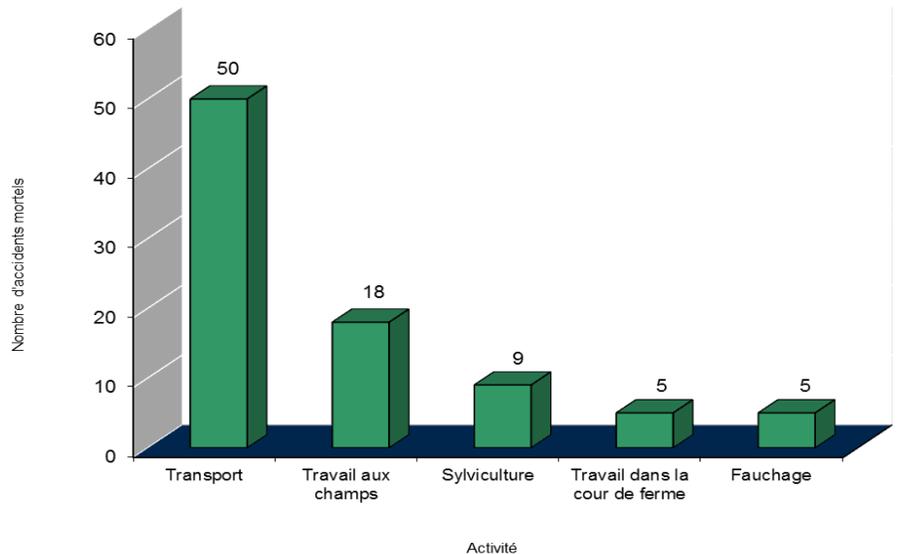
6.8 Renversements mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de renversement, de 1990 à 2008

Chez les adultes de 60 ans et plus, 59 % des renversements mortels étaient de côté et 33 % étaient vers l'arrière. Dans 8 % des cas, la direction du renversement ne pouvait pas être déterminée. Les renversements vers l'arrière étaient moins courants chez les adultes plus jeunes (29 %) que chez les adultes plus âgés (33 %). La plupart des renversements vers l'arrière se sont produits dans les terrains boisés.



6.9 Renversements mortels de côté en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'activité avant renversement, de 1990 à 2008

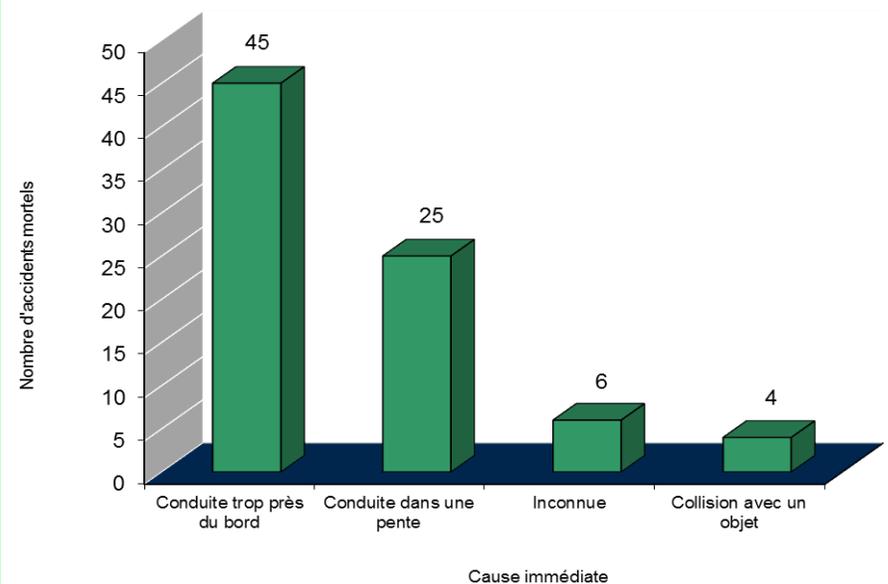
Pour les renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement sont la conduite sur les voies publiques et les chemins de ferme (53 %) et le travail en plein champ (19 %).



Trois autres activités identifiées comptant huit accidents mortels, chacune ayant moins de cinq décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

6.10 Renversements mortels de côté en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2008

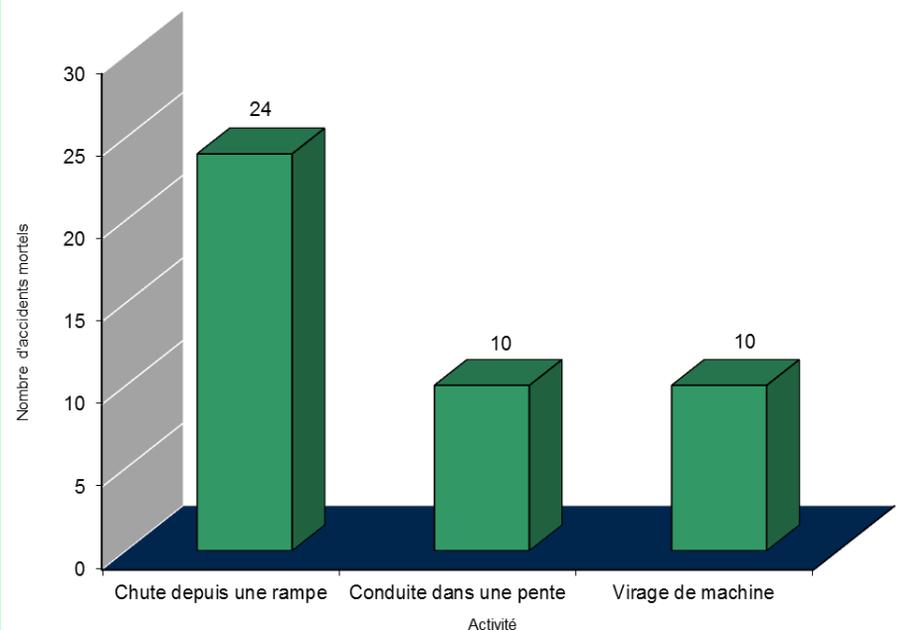
Pour 47 % des renversements mortels de côté, les descriptions des circonstances des blessures attribuent le renversement au fait que la machine ou le véhicule passe trop près du bord d'un fossé ou d'une autre pente raide longeant un chemin ou un champ. Dans 26 % des cas, le renversement est attribuable à la conduite d'une machine ou d'un véhicule dans une pente raide. Pour 6% du total des renversements, la cause était clairement identifiée et des renversements de côté, 4 % étaient le résultat d'une collision avec un objet, comme frapper de grandes racines d'un arbre ou un poteau.



Sept autres causes immédiates identifiées comptant 15 accidents mortels, chacune ayant moins de quatre décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

6.11 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de l'activité avant renversement, de 1990 à 2008

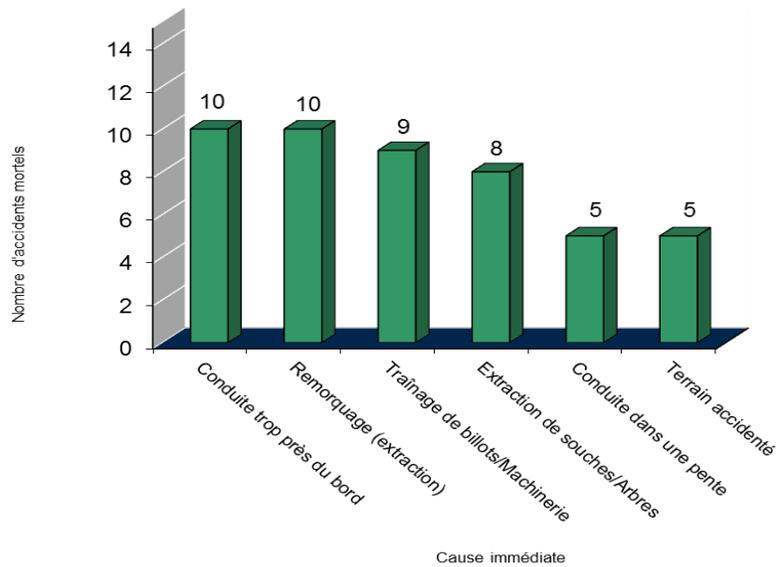
Pour les renversements mortels vers l'arrière chez les adultes plus âgés, les descriptions des circonstances des blessures indiquent que les activités les plus courantes des décédés avant le renversement étaient la chute de la machinerie d'une rampe (44 %), la conduite dans une pente et le virage de la machine, chacune de ces activités comptant 19 %.



Trois autres activités identifiées comptant 10 accidents mortels, chacune ayant moins de quatre décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

6.12 Renversements mortels vers l'arrière en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction de la cause immédiate du renversement, de 1990 à 2008

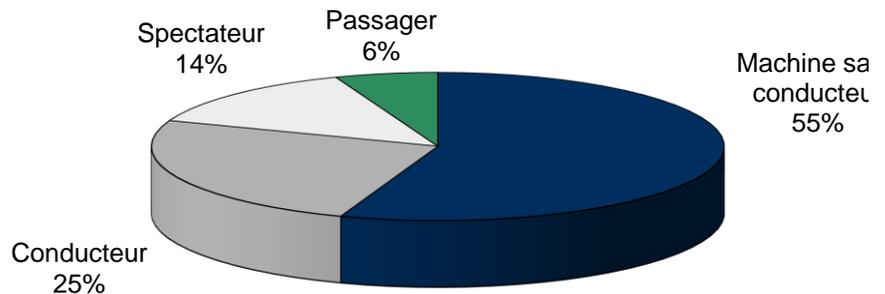
Selon les descriptions des circonstances des blessures, 19 % des renversements mortels vers l'arrière sont attribués à la conduite trop près du bord, 19 % sont dus aux pratiques de remorquage inapproprié (extraction), 17 % sont attribués au traînage de billots ou de machinerie, et 15 % sont le résultat d'avoir arraché des billots et arbres.



Quatre autres causes immédiates identifiées comptant sept accidents mortels, chacune ayant moins de cinq décès, n'ont pas été incluses dans le graphique ci-dessus.

6.13 Écrasements mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type d'écrasement, de 1990 à 2008

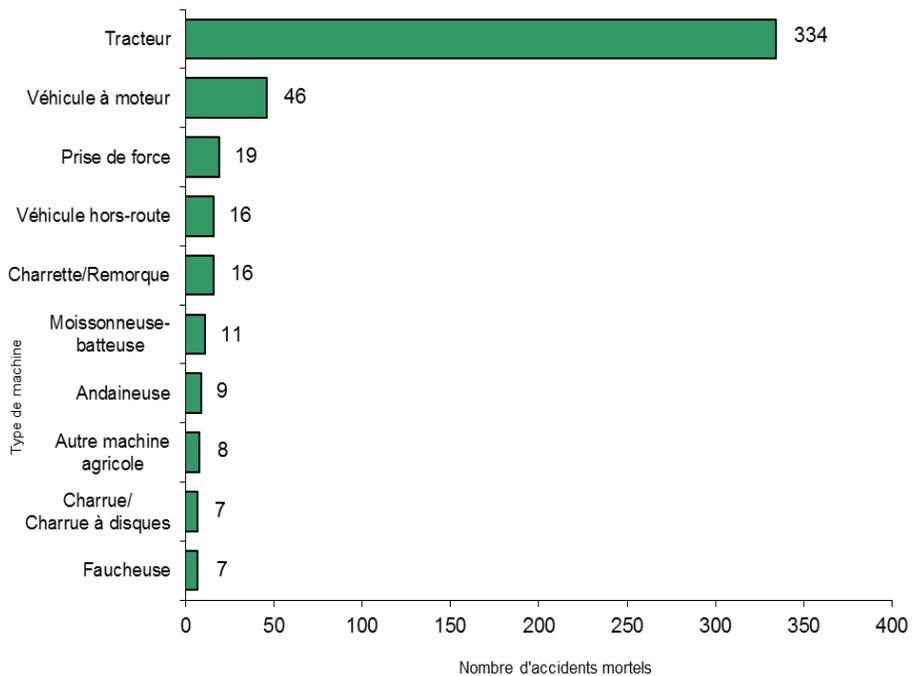
Chez les adultes de 60 ans et plus il y avait 155 écrasements mortels entre 1990 et 2008. La plupart des écrasements impliquent des machines sans conducteur laissées en marche ou sans dispositif de blocage (55 %). Ensuite viennent les écrasements du conducteur à la suite d'une chute depuis une machine (25 %). Les écrasements du spectateur (14 %) et du passager (2 %) ne sont pas des causes de décès courantes chez les adultes plus âgés. La proportion d'écrasements dus à un démarrage inapproprié est beaucoup plus élevée chez les adultes plus âgés que chez les adultes plus jeunes.



6.14 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du type de machine, de 1990 à 2008

Les types de machine les plus couramment impliqués dans les accidents mortels liés au milieu agricole chez les adultes plus âgés sont les tracteurs (65 %), ensuite les véhicules à moteur (9 %), les prises de force (4 %), les charrettes et remorques (3 %), et les véhicules hors route (3 %). La proportion des décès liés aux tracteurs chez les adultes de 60 ans et plus dépasse de 19 % celle chez les adultes plus jeunes.

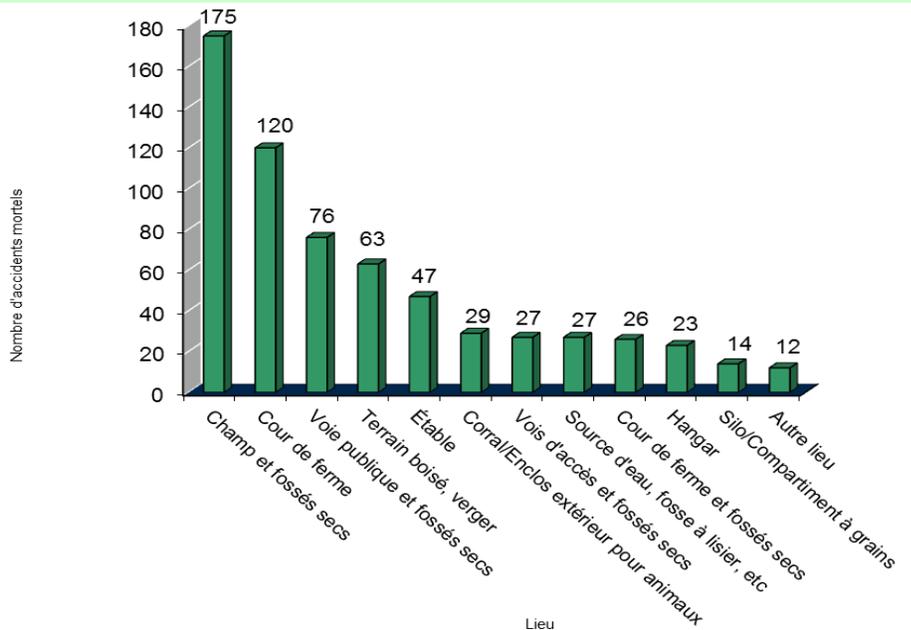
Le tracteur est lié à 47 % des accidents mortels.



Neuf autres types de machine comptant 40 accidents mortels, chacun ayant moins de 72 décès, n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

6.15 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du lieu de l'accident, de 1990 à 2008

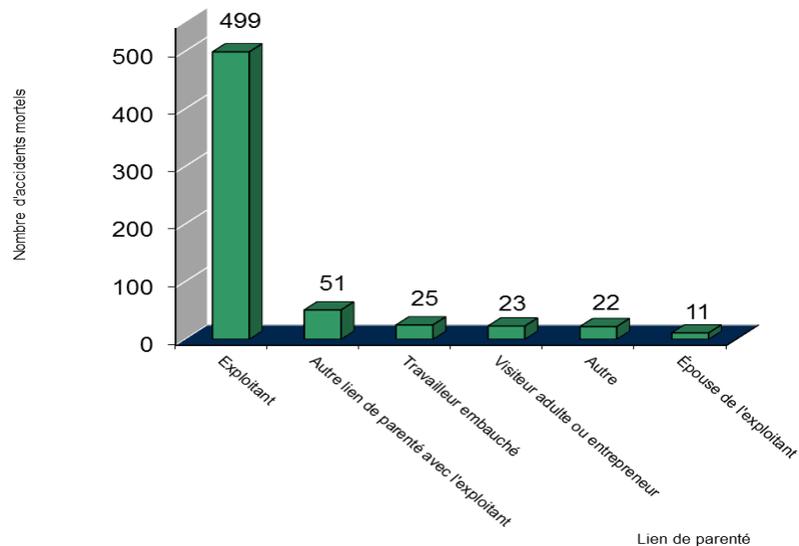
Les accidents mortels en milieu agricole chez les adultes plus âgés sont survenus le plus couramment dans les champs et leurs fossés voisins (25 %), les cours de ferme (17 %), les voies publiques et leurs fossés voisins (11 %), les terrains boisés (9 %).



Encore 88 accidents mortels identifiés dont le lieu était inconnu et deux autres lieux comptant 8 accidents mortels, chacun ayant moins de 10 décès, n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

6.16 Accidents mortels en milieu agricole chez les adultes de 60 ans et plus, en fonction du lien de parenté avec l'exploitant agricole, de 1990 à 2008

Des accidents mortels dans lesquels le lien de parenté a été identifié, 71 % étaient des propriétaires/exploitants agricoles. De tous les décès, 7 % des victimes avaient un lien de parenté avec le propriétaire/exploitant agricole et 4 % étaient des travailleurs embauchés.



Il y avait 74 accidents mortels où le lien de parenté était inconnu et qui n'ont pas été inclus dans le graphique ci-dessus.

Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2008



Annexes

Annexe A : Règles de décision

Inclusion des décès et des blessures dans la base de données de SBAC relatives aux accidents mortels

Présence d'alcool

La base de données comprend les accidents mortels dans lesquels la victime était en état d'ébriété si l'accident s'est produit lors d'un travail agricole ou dans un environnement agricole à risque.

Décès sur les voies publiques

La base de données comprend les accidents mortels sur les voies publiques si elles sont liées à des véhicules agricoles, à de la machinerie agricole ou aux animaux.

Troubles médicaux préexistants

Les décès attribués à des troubles médicaux préexistants (ex : crise cardiaque, crise d'épilepsie) sont exclus de la base de données. De plus, tout décès où une blessure subie en milieu agricole (tel que la chute depuis une machine) a été immédiatement précédée d'un trouble médical important tel qu'un accident vasculaire cérébral, une crise d'épilepsie ou une crise cardiaque a également été exclu. Les décès à la suite d'une crise cardiaque où la victime s'adonnait à un travail agricole ardu au moment de la crise ou immédiatement avant la crise sont inclus dans la base de données des mortalités dans la catégorie « surmenage ».

Complications secondaires

Les décès survenus à l'hôpital à la suite de complications secondaires survenues en raison d'une blessure subie en milieu agricole (ex : embolies, maladies respiratoires) sont compris dans la base de données de décès. Nota : Le Nouveau-Brunswick ne considère pas ces cas comme étant reliés au milieu agricole si le décès a eu lieu plus de deux semaines après la blessure en milieu agricole.

Véhicules hors route

Les décès attribués aux véhicules hors route, tels les VTT, les motos hors route et les motodunes, ont été inclus dans la base de données des décès s'ils sont survenus dans une ferme ou un ranch ou si les véhicules ont été utilisés à des fins agricoles.

Enfants au jeu

Les décès des enfants jouant en milieu de travail agricole ont été inclus. Par exemple, les cas où une personne effectuant un travail agricole ne pouvait pas surveiller un enfant qui l'accompagnait dans son milieu de travail; les cas où un enfant est décédé alors qu'une personne effectuait une tâche agricole; les cas où un enfant a été tué à la suite d'un risque à la ferme ou de l'environnement : un animal, un étang-réservoir, une fosse à lisier, etc.

Annexe B : Glossaire

Termes généraux

Accidents mortels liés au milieu agricole

SBAC définit un accident mortel lié au milieu agricole comme suit : 1) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort et survenue au cours d'activités reliées à une exploitation agricole ou d'un ranch au Canada ou 2) Toute blessure non intentionnelle entraînant la mort causée par un environnement dangereux à la ferme ou au ranch au Canada (à l'exception des accidents mortels non liés au travail et survenus au domicile). Cette définition inclut les décès survenus ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture; par exemple, le transport des travailleurs, du bétail, d'approvisionnements ou de récoltes dans les voies publiques; les animaux errant dans les voies publiques. Les décès survenus parce qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Blessure

Dommages corporels à une personne causés par un transfert aigu d'énergie (mécanique, thermique, électrique, chimique ou radiation) ou par l'absence soudaine de chaleur ou d'oxygène.

Blessure non intentionnelle

Les blessures non intentionnelles consistent en un sous-ensemble de blessures pour lesquelles il n'y aucune preuve d'intention prédéterminée.

Dénominateurs

Les données utilisées comme dénominateurs pour le calcul des taux. Le nombre inférieur d'une fraction qui indique le nombre total de personnes exposées sur une période de temps donné.

Dangers non liés au travail

Les dangers non liés au travail du milieu agricole comprennent les choses qu'on ne trouve pas typiquement dans une résidence 'non agricole'. Cela comprend divers lieux comme les étangs-réservoirs et bourbiers, vergers, terrains boisés, fosses à lisier et diverses machines agricoles comme les tracteurs, moissonneuses-batteuses et charrues. Ils comprennent aussi diverses dépendances comme les étables, huttes Quonset, cages à poules, et les diverses activités des soins des animaux, l'entreposage inapproprié de l'équipement et l'équitation.

Ferme

Toute ferme ou autre exploitation agricole qui produit pour la vente au moins un des produits suivants : cultures, bétail, volaille, produits d'origine animale, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de l'érale. (*Recensement de l'agriculture, Statistique Canada*).

Numérateurs

Les données utilisées comme numérateurs pour le calcul des taux. Le nombre supérieur d'une fraction qui indique le nombre de cas relatif au nombre de cas étudiés pour un mécanisme de blessure et (ou) un groupe d'âge particulier.

Renversements

SBAC a identifié et chiffré les blessures en milieu agricole liées à la machinerie comme « renversements agricoles » si la victime a été écrasée, heurtée ou coincée par un véhicule ou une machine agricole en position droite, qui était en marche ou roulait dans une pente.

Écrasement du conducteur

Un conducteur tombe d'une machine et est ensuite écrasé, coincé ou heurté par la machine, ou par une machine ou outil qu'elle remorque.

Écrasement du conducteur descendu (sous-catégorie d'écrasement sans conducteur)

Un conducteur est écrasé, coincé ou heurté par une machine sans conducteur qui est en marche ou roulant dans une pente, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord d'une machine sans conducteur. Elle n'inclut pas les cas d'un démarrage inapproprié par le défunt.

Écrasement du passager

Un passager tombe d'une machine et est ensuite écrasé, coincé ou heurté par la machine, ou par une machine ou outil qu'elle remorque.

Écrasement du spectateur

Un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine avec conducteur, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord ou de descendre d'une machine avec conducteur en marche.

Écrasement lié à un démarrage inapproprié (sous-catégorie d'écrasement sans conducteur)

Une personne est écrasée par une machine sans conducteur à la suite d'un démarrage autre que celui indiqué par le fabricant de la machine. Cette définition inclut le démarrage d'appoint et le démarrage d'une machine en la poussant.

Écrasement sans conducteur

Une personne est écrasée, coincée ou heurtée par une machine sans conducteur, ou par une machine ou outil qu'elle remorque. Cette définition inclut l'écrasement lorsqu'on essaie de monter à bord d'une machine en mouvement sans conducteur.

Surveillance

La collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion systématiques et continues des données sur la santé.

Pour identifier davantage les activités ou circonstances des causes principales des accidents mortels, une analyse subséquente a été effectuée, en fonction de la documentation dans le champ de texte de l'abrégé consacré aux circonstances.

Activité avant le renversement

- comprend le transport de biens et de bétail
- remorquage
- travail aux champs
- sylviculture
- travail dans la cour de ferme
- récréation, déménagement
- entretien des routes
- passager
- inconnue

Cause du renversement

- conduite trop près du bord
- conduite dans une pente, virage d'une machine
- chute depuis une rampe
- transport avec godet très chargé
- traînage de billots/machinerie
- extraction de souches ou d'arbres
- remorquage
- collision avec un objet
- terrain accidenté
- bras ou godet du tracteur coincé dans la terre
- traînage de machinerie lourde ou d'une remorque
- inconnue

Activité avant l'enchevêtrement

- entretien, réparation ou nettoyage de l'équipement
- vérification de la machine ou de son intérieur
- enlèvement du blocage de la machinerie
- reprendre un article (non bloqué)
- chute dans une machine
- franchir ou passer la main au-dessus du danger d'enchevêtrement

- démarrage de la machine
- spectateur
- autre activité près du danger d'enchevêtrement
- inconnue

Objets liés aux blessures dues au fait d'être coincé ou heurté par une machine ou un objet non lié à la machinerie

- balle (grande, ronde)
- autre balle
- arbre, branche, billot
- bâtiment ou structure qui s'effondre
- autre objet lourd non lié à la machinerie, par exemple, une barrière ou porte
- machine lourde (non en marche)
- caisse de camion
- godet
- bras du chargeur frontal
- autre composant lourd d'une machine
- couteau ou lame
- fil pour emballage ou barbelé
- outil ou partie d'un outil (comprend les outils mécaniques)
- crochet, corde ou chaîne de remorquage
- attelage ou timon
- crics ou relevage hydraulique
- autre objet non lié à la machinerie
- inconnu
- autre objet lié à la machinerie

Annexe C : Formulaire de saisie des données des mortalités en milieu agricole de SBAC

Afin de faciliter la collecte de données uniformes un formulaire standardisé pour la collecte de données est rempli pour chaque accident mortel admissible qui est identifié.



ACCIDENTS MORTELS À LA FERME – FORMULAIRE DE SAISIE DES DONNÉES

N° du dossier du coroner : _____ - _____ N° d'identification SBAC : _____ - _____ - _____
année n° prov. année n°

Un accident mortel en milieu agricole est : 1) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à l'exploitation d'une ferme ou d'un ranch et (ou) 2) Toute blessure non intentionnelle résultant en un décès lié à un environnement dangereux dans une ferme ou un ranch au Canada (à l'exception d'accidents mortels non liés au travail et subies à la maison). Cela comprend les décès ayant eu lieu ailleurs que dans le milieu de travail agricole si le travail était lié à l'agriculture, par exemple, le transport de bétail ou de récoltes dans les voies publiques. Les décès survenus alors qu'une tierce personne effectuait un travail agricole sont aussi inclus.

Âge : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____ Date de naissance manquante (encercler)? Oui Non
mm jj aaaa

Sexe (encercler) : H F Province : _____ Comté/ Municipalité régionale : _____

Région : _____ Date de l'accident : ____ / ____ / ____ Jour de la blessure (encercler): D L M M J V S
mm jj aaaa

À quel moment de la journée _____ (24:00) Date du décès : ____ / ____ / ____
mm jj aaaa

Source des données pour identifier le cas (encercler ceux qui s'appliquent) :

- | | | |
|----------------|--|----------|
| 1 Coronar | 2 Médecin examinateur | 3 Médias |
| 4 GRC / police | 5 Conservateur des actes de l'État civil | 6 Autres |

A. DESCRIPTION DES CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Veillez inclure le plus de détails possibles concernant l'activité du défunt au moment de l'accident, la tâche effectuée et le lieu. Pour les chutes et noyades, veuillez décrire le lieu précis. Pour les blessures où la victime a été heurtée ou coincée par un objet, veuillez préciser l'objet ou le composant de machine. Pour les enchevêtrements, veuillez indiquer si les vêtements y figuraient. Pour les renversements de tracteur, veuillez indiquer si le tracteur était muni d'une structure de protection contre le renversement. Pour les blessures liées à la machinerie, veuillez décrire la machine en donnant le plus de détails possibles.

Si la blessure n'est pas attribuée à une machine ou un véhicule, veuillez remplir la partie B et continuer à la partie E.
Si la blessure est attribuée à une machine ou un véhicule, veuillez remplir la partie C et continuer.

B. BLESSURE NON ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE

- 1 écrasé ou heurté par un animal. Spécifier l'animal : _____
- 2 autre type de blessure causée par un animal. Spécifier l'animal: _____
- 3 est tombé d'un animal. Spécifier l'animal: _____
- 4 heurté par un objet
- 5 heurté contre un objet
- 6 coincé dans, sous ou entre des objets
- Si 4, 5 ou 6, spécifier l'objet: _____
- 7 chute d'une hauteur. Spécifier l'endroit: _____
- 8 chute du même niveau
- 9 est sauté à un niveau inférieur
- 10 surmenage
- 11 noyé
- 12 feu/explosion
- 13 contact avec des températures extrêmes
- 14 contact avec du courant électrique
- 16 exposé à de la radiation ou des substances toxiques par _____
- inhalation ingestion absorption injection
- Spécifier l'agent : _____
- 15 asphyxie par céréales ou soi. Spécifier: _____
- 19 arme à feu
- 77 autre, non relié à une machine. Spécifier: _____
- 88 inconnu, non relié à une machine
- 99 sans objet

E. ENDROIT OÙ LA BLESSURE EST SURVENUE

- 1 En plein champ (y compris fossés secs longeant le champ)
- 2 Étable
- 3 Silo/compartiment à grain, (encierler)
- 4 Hangar
- 5 Cour de ferme
- 6 Chemin/voie publique (y compris fossés à sec)
- 7 Entrée de ferme (y compris fossés à sec)
- 8 Maison de ferme
- 9 Chemin agricole (y compris fossés à sec)
- 10 Bois, vergers
- 11 Plans d'eau, y compris fossé rempli d'eau, étang-réservoir, cuve à fumier, fosse à lisier, etc. Spécifier : _____
- 12 Corral/enclos extérieur pour animaux
- 77 Autre. Spécifier: _____
- 88 Inconnu

F. ENDROIT DU DÉCÈS

- 1 Trouvé mort
- 2 Mort en transit
- 3 Décédé à l'hôpital
- 77 Décédé ailleurs. Spécifier _____
- 88 Inconnu

J. A-T-ON DONNÉ UN CODE DE LA CAUSE EXTÉRIEURE DE LA BLESSURE? Si oui, veuillez spécifier: _____

C. BLESSURE ATTRIBUÉE À UNE MACHINE OU UN VÉHICULE

- 1 renversement de côté
- 2 renversement vers l'arrière
- 3 renversement non spécifié
- 4 enchevêtré / happé par une machine
- 5 coincé ou heurté par un composant de la machine, ou une machine qui s'effondre
- 6 accident de la route
- 7 conducteur est tombé de la machine en mouvement, mais n'a été ni écrasé ni coincé, ni heurté
- 8 conducteur est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 9 un passager est tombé de la machine en mouvement, mais n'a été ni écrasé ni coincé, ni heurté
- 10 un passager est tombé de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 11 conducteur est descendu de sa machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 12 un passager est descendu de la machine en mouvement, qui l'a écrasé, coincé ou heurté
- 13 un spectateur est écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement
- 14 contact avec courant électrique lié à la machine
- 15 brûlure, feu ou explosion lié à la machine
- 16 collision entre machine, hors route
- 17 noyade liée à la machine
- 18 heurté par un objet en chute ou propulsé par la machine
- 20 écrasé, coincé ou heurté par une machine en mouvement – non spécifié
- 77 autre cause liée à une machine. Spécifier l'objet : _____
- 88 inconnu, lié à une machine
- 99 sans objet
- 5 ou 18 : spécifier l'objet _____

G. LIEN ENTRE LA PERSONNE BLESSÉE ET LE PROPRIÉTAIRE DE LA FERME

- 1 Propriétaire
- 2 Épouse du propriétaire
- 3 Enfant du propriétaire
- 4 Autre lien de parenté avec le propriétaire. Spécifier: _____
- 5 Travailleur agricole embauché
- 6 Épouse du travailleur embauché
- 7 Enfant du travailleur embauché
- 8 Autre lien de parenté avec le travailleur embauché
- Spécifier: _____
- 9 Autre enfant non en visite
- 10 Autre adulte non en visite
- 11 Visiteur adulte ou entrepreneur
- 12 Enfant en visite
- 77 Autre lien. Spécifier: _____
- 88 Inconnu

D. TYPE DE MACHINERIE

(Veuillez encierler le chiffre correspondant à l'origine de la blessure)

- 1 tracteur
- 2 Vis sans fin. Spécifiez le type: autoportant, attelé à une machine, ou inconnu (encierler)
- 3 faucheuse/tondeuse
- 4 prise de force, spécifier la machine : _____
- 5 presse à foin
- 6 remorque agricole
- 7 moissonneuse
- 8 outillage mécanique (à l'exception d'une scie à chaîne)
- 9 scie à chaîne
- 10 soudeuse
- 11 récolteuse
- 12 charrue / charrue à disques
- 13 élévateur à foin
- 14 épandeur de fumier
- 15 bulldozer, véhicule Bobcat, chargeuse skid steer
- 16 véhicule à moteur. Spécifier: _____
- 17 véhicule tous terrains. Spécifier: _____
- 19 matériel de clôture
- 20 matériel de pulvérisation
- 22 matériel de jardin
- 24 matériel d'ensemencement
- 25 andaineuse
- 77 autre machinerie agricole. Spécifier: _____
- 88 inconnu
- 99 sans objet

H – Découverte de la victime

Qui a découvert la victime? (lien de parenté avec la victime) _____

Y avait-il des témoins? (encierler) O N
(Veuillez indiquer si l'information était disponible)

I. NATURE DE LA BLESSURE OU EMPLACEMENT ANATOMIQUE; e.g., NB1 écrasement, EA1 poitrine.
(En ordre de décroissance, la plus sérieuse étant le constat du décès)

Nature de la blessure 1 : _____

Emplacement anatomique : _____

Nature de la blessure 2: _____

Emplacement anatomique : _____

Nature de la blessure 3: _____

Emplacement anatomique : _____

Annexe D : Populations agricoles

Population agricole canadienne en fonction du groupe d'âge et de l'année comprenant les travailleurs temporaires étrangers

Groupe d'âge	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
1-4	67170	64665	62160	59655	57151	54645	52141	49635	47131	44625
5-9	89421	86361	83299	80238	77179	74118	71055	67994	64933	61872
10-14	101847	98881	95913	92946	89979	87012	84045	81078	78111	75144
15-19	92325	90365	88405	86448	84485	82525	80565	78605	76645	74685
20-29	102978	99283	95535	92098	88658	85283	81741	78351	75072	71878
30-39	170575	163089	155355	148129	140792	133645	126344	119306	112869	106487
40-49	154673	152752	150817	149069	147322	145816	144193	142944	141457	140150
50-59	114991	114507	113939	113452	112979	112457	112168	111955	111419	110924
60-69	83980	82335	80694	79049	77401	75769	74133	72510	70877	69261
70-79	30348	30459	30572	30683	30792	30903	31014	31125	31242	31362
>80	7334	7405	7476	7547	7619	7689	7760	7831	7902	7973
blanc	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Total	1015642	990102	964165	939314	914358	889862	865159	841334	817658	794361

Groupe d'âge	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
1-4	42120	39615	38295	36975	35655	34335	28765	27377	26224	868339
5-9	58811	55750	53327	50904	48481	46058	37825	35475	33435	1176536
10-14	72177	69210	66992	64774	62556	60338	50105	47874	46003	1424985
15-19	72725	70765	69783	68799	67813	66829	56430	54989	54133	1417319
20-29	68808	65526	65111	64672	64260	63882	53656	52973	52754	1422519
30-39	99842	93202	88360	83465	78532	73942	60426	56338	52689	2063387
40-49	138963	138014	136307	134495	132861	131678	112434	110064	108908	2612917
50-59	110381	109996	112158	114368	116773	119166	106445	107831	110126	2136035
60-69	67650	66018	67547	69132	70674	72206	65734	66310	67539	1378819
70-79	31473	31585	32323	33067	33809	34554	32428	32858	33509	604106
>80	8046	8120	8704	9291	9873	10459	10170	10654	11220	163073
blanc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	770996	747801	738907	729942	721287	713447	614418	602743	596540	15268036

Les chiffres des Recensements de l'agriculture du Canada de 1996, 2001 et 2006 ont été utilisés pour extrapoler les données pour les années où un recensement n'a pas été effectué. En plus de la population du Recensement de l'agriculture du Canada, les travailleurs temporaires étrangers en vertu du programme des travailleurs agricoles saisonniers de Citoyenneté et Immigration Canada ont été inclus.

Nota : Les chiffres de Statistique Canada et de Citoyenneté et Immigration sont arrondis de façon aléatoire vers le haut ou le bas, à un multiple de cinq. Pour les cellules d'un groupe d'âge incomplètes en raison de confidentialité, elles ont été complétées en fonction des distributions existantes.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, RDM, Données préliminaires de 2010

Les renseignements en provenance de Statistique Canada sont utilisés avec son autorisation. Toute reproduction ou diffusion des données dans leur forme originale ou modifiée, à des fins commerciales, est interdite sans l'autorisation expresse de Statistique Canada. Les renseignements sur la disponibilité des données variées de Statistique Canada peuvent être obtenus des bureaux régionaux de Statistique Canada ou du site web à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>, ou en composant sans frais le 1-800-263-1136.

Population agricole canadienne en fonction du groupe d'âge et de l'année comprenant toutes les provinces, de 1990 à 2008

Groupe d'âge	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
1-4	67131	64630	62129	59628	57127	54626	52125	49624	47123	44622
5-9	89381	86325	83269	80213	77157	74101	71045	67989	64933	61877
10-14	101825	98860	95895	92930	89965	87000	84035	81070	78105	75140
15-19	92307	90350	88393	86436	84479	82522	80565	78608	76651	74694
20-29	101856	98450	95044	91638	88232	84826	81420	78014	74608	71202
30-39	165046	157835	150624	143413	136202	128991	121780	114569	107358	100147
40-49	150946	149105	147264	145423	143582	141741	139900	138059	136218	134377
50-59	113896	113340	112784	112228	111672	111116	110560	110004	109448	108892
60-69	83934	82275	80616	78957	77298	75639	73980	72321	70662	69003
70-79	30369	30480	30591	30702	30813	30924	31035	31146	31257	31368
>80	7339	7415	7491	7567	7643	7719	7795	7871	7947	8023
blanc										
Total	1004030	979065	954100	929135	904170	879205	854240	829275	804310	779345

Groupe d'âge	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total	%de variation
1-4	42121	39620	38299	36978	35657	34336	33015	31694	30373	880858	-55
5-9	58821	55765	53342	50919	48496	46073	43650	41227	38804	1193387	-57
10-14	72175	69210	66991	64772	62553	60334	58115	55896	53677	1448548	-47
15-19	72737	70780	69797	68814	67831	66848	65865	64882	63899	1446458	-31
20-29	67796	64390	64059	63728	63397	63066	62735	62404	62073	1438938	-39
30-39	92936	85725	80844	75963	71082	66201	61320	56439	51558	1968033	-69
40-49	132536	130695	128871	127047	125223	123399	121575	119751	117927	2553639	-22
50-59	108336	107780	109912	112044	114176	116308	118440	120572	122704	2144212	8
60-69	67344	65685	67191	68697	70203	71709	73215	74721	76227	1399677	-9
70-79	31479	31590	32324	33058	33792	34526	35260	35994	36728	613436	21
>80	8099	8175	8755	9335	9915	10495	11075	11655	12235	166549	67
blanc										0	0
Total	754380	729415	720385	711355	702325	693295	684265	675235	666205	15253735	-34

Les totaux n'incluent pas les données du Yukon, des Territoires du Nord-ouest et du Nunavut.

Les chiffres des Recensements de l'agriculture du Canada de 1996, 2001 et 2006 ont été utilisés pour extrapoler les données pour les années où un recensement n'a pas été effectué.

Les renseignements en provenance de Statistique Canada sont utilisés avec son autorisation. Toute reproduction ou diffusion des données dans leur forme originale ou modifiée, à des fins commerciales, est interdite sans l'autorisation expresse de Statistique Canada. Les renseignements sur la disponibilité des données variées de Statistique Canada peuvent être obtenus des bureaux régionaux de Statistique Canada ou du site web à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca>, ou en composant sans frais le 1-800-263-1136.

**Pourcentage de variation chez la
population agricole canadienne en fonction du groupe d'âge et de l'année
comprenant toutes les provinces, de 1990 à 2008**

Groupe d'âge	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
1-4	-3.7	-3.9	-4.0	-4.2	-4.4	-4.6	-4.8	-5.0	-5.3
5-9	-3.4	-3.5	-3.7	-3.8	-4.0	-4.1	-4.3	-4.5	-4.7
10-14	-2.9	-3.0	-3.1	-3.2	-3.3	-3.4	-3.5	-3.7	-3.8
15-19	-2.1	-2.2	-2.2	-2.3	-2.3	-2.4	-2.4	-2.5	-2.6
20-29	-3.3	-3.5	-3.6	-3.7	-3.9	-4.0	-4.2	-4.4	-4.6
30-39	-4.4	-4.6	-4.8	-5.0	-5.3	-5.6	-5.9	-6.3	-6.7
40-49	-1.2	-1.2	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.4
50-59	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
60-69	-2.0	-2.0	-2.1	-2.1	-2.1	-2.2	-2.2	-2.3	-2.3
70-79	0.4								
>80	1.0								
blanc	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	-2.5	-2.5	-2.6	-2.7	-2.8	-2.8	-2.9	-3.0	-3.1

Groupe d'âge	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2006/07	2007/08
1-4	-5.6	-5.9	-3.3	-3.4	-3.6	-3.7	-3.8	-4.0
5-9	-4.9	-5.2	-4.3	-4.5	-4.8	-5.0	-5.3	-5.6
10-14	-3.9	-4.1	-3.2	-3.3	-3.4	-3.5	-3.7	-3.8
15-19	-2.6	-2.7	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.5	-1.5
20-29	-4.8	-5.0	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
30-39	-7.2	-7.8	-5.7	-6.0	-6.4	-6.9	-7.4	-8.0
40-49	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.5	-1.5	-1.5
50-59	-0.5	-0.5	2.0	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8
60-69	-2.4	-2.5	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1
70-79	0.4	0.4	2.3	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1
>80	0.9	0.9	7.1	6.6	6.2	5.8	5.5	5.2
blanc	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	-3.2	-3.3	-1.2	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3

Entre 1990 et 2008 la population agricole globale au Canada a diminué de 34 %. Par contre, il y a une augmentation de la population plus âgée. Les groupes d'âge de 50 à 59 ans et de 60 à 69 ans ont témoigné une baisse légère de la population entre 1990 et 2000. Par contre, entre 2001 et 2008 il y avait une augmentation. Le groupe d'âge de 70 ans et plus a vécu une augmentation légère de population entre 1990 et 2000. Par contre, entre 2000 et 2008 l'augmentation était plus grande. L'augmentation de la population chez les groupes d'âge plus âgés a influé sur les taux de mortalités annuels.

Annexe E : Collaborateurs de SBAC en date du mois d'août 2011

Bureau national/ Alberta

Mme Kathy Belton, MEd, co-directrice de SBAC
Directrice adjointe
Alberta Centre for Injury Control & Research
4075 RTF 8308-114 Street
Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta T6G 2V2
Tél. (780) 492-6019
Télé. (780) 492-7154
Courriel : kathy.belton@ualberta.ca

Dr Don Voaklander
Professeur agrégé
Directeur, Alberta Centre for Injury Control & Research
École de Santé publique
Université de l'Alberta
Edmonton AB T6G 2G3
Tél. (780) 492-0454
Télé. (780) 492 7154
Courriel : don.voaklander@ualberta.ca

Mme Colleen Drul
Coordinatrice nationale de SBAC
Analyste des données sur les blessures
Alberta Centre for Injury Control & Research
École de Santé publique
Université de l'Alberta
Edmonton AB T6G 2G3
Tél. (780) 492-9764
Télé. (780) 492 7154
Courriel : colleen.drul@ualberta.ca

Colombie-Britannique

Dr Ian Pike
Professeur, département de pédiatrie
Université de la Colombie-Britannique
Directeur, British Columbia Research and Prevention Unit
L408 4480 Oak Street
Vancouver BC V6H 3V4
Tél. (604) 875-3776
Télé. (604) 875-3569

Saskatchewan

Mme Louise Hagel, Centre canadien pour la santé et sécurité en agriculture, Université de la Saskatchewan
Wing 3E, Royal University Hospital
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0W8
Tél. (306) 966-6648
Télé. (306) 966-8799
Courriel : niels.koehncke@sask.usask.ca
Courriel : hagell@sask.usask.ca

Manitoba

Dr Ted Redekop
Ministère du Travail et de l'Immigration
Division de la sécurité and Santé au travail,
Direction de la santé au travail
200 - 401 York Avenue
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8
Tél. (204) 945-5765
Télé. (204) 945-4556
Courriel : tredekop@labour.gov.mb.ca

Québec

Mme Marie Larue
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

Ontario

Mme Deborah Emerton, coordinatrice administrative
Kingston General Hospital
76 Stuart Street
Kingston (Ontario) K7L 2V7
Tél. (613) 548-3232
Télé. (613) 548-1381
Courriel : emertond@kgh.kari.net

Nouveau-Brunswick

Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Nouvelle-Écosse

Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Île-du-Prince-Édouard

Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention

Terre-Neuve et Labador

Mme Jennifer Heatley, directrice générale, Atlantic Collaborative on Injury Prevention